TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11745 DERNIÈRE ÉDITION – MARDI 2 NOVEMBRE 1982

Le primat de Pologne se déclare opposé à la grève prévue pour le 10 novembre

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le sauvetage de l'O.U.A.

L'annonce, par la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), qu'elle « s'abstiendrait volontairement et provisoirement » de participer au prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine, pourrait dénouer la grave crise que traverse l'Organisation panafricaine, dont une vingtaine d'États membres refusent de reconnaître l'« État » proclamé par le Front Polisario. Son admission à l'O.U.A. – suscitant une violente controverse – avait interdit au sommet annuel, prévu début août à Tripoli, de se tenir, le quorum des deux tiers n'étant pas réuni.

Il est aujourd'hui question de convoquer enfin cette conférence le 23 novembre dans la capitale libyenne. Le colonel Kadhafi, président du pays hôte, succéderait alors au président Moi, du Kenya, à la tête de l'Organisation pafanafricaine pour huit mois seulement, avant de céder la place en juillet 1983 à M. Sekou Touré, à l'occasion du vingtième sommet ordinaire prévu à Conakry. Dans cette hypothèse, la plus optimiste, les choses rentreraient dans l'ordre et l'O.U.A., forum du panafricanisme, n'aurait vécu, cette année, qu'une épreuve grave mais surmontable.

En fait, on n'en est pas encore là. Tout d'abord, le retrait « temporaire » de la R.A.S.D., sous la pression de ses protecteurs africains, notamment l'Algérie, ne remet pas en cause, à ses yeux et aux leurs, son caractère d'« État membre à part entière » de l'O.U.A. Ensuite, le compromis élaboré par les États chargés de résoudre la crise (Congo, Libye, Mali, Mozambique, Tanzanie et Zambie) prévoit que le Maroc s'engage à se *rendre à Tripoli et à accepter* l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans l'ancien Sahara espagnol avant le sommet de Conakry.

N'ayant pas, pour l'instant du moins, fait connaître leur réaction officielle, les Marocains ne se satisfont guère du caractère « provisoire » du retrait de la R.A.S.D., tout en jugeant « intéressante », selon la formule du « Matin du Sahara », publication pro gouvernementale, cette « inflexion de l'attitude algérienne ». Pour sa part, l'« Opinion », organe de l'Istiqlal, n'y voit pourtant qu'un « subterfuge » et une « manœuvre » visant à « obtenir implicitement une reconnaissance globale de la prétendue R.A.S.D. ». En bref, si la balle est de nouveau dans le camp marocain, il reste difficile de préjuger la réponse de Hassan II.

Des États comme l'Égypte et le Soudan demeurent vivement hostiles à l'accession du colonel Kadhafi à la présidence de l'O.U.A. Leur attitude s'explique aisément : le dirigeant libyen a encore aggravé son isolement dans le monde arabe en invitant M. Arafat à « se suicider » plutôt que de quitter Beyrouth et en refusant, plus récemment, de participer au sommet de Fès sur le Liban.

En outre, M. Kadhafi a peine à convaincre un bon nombre de chefs d'État africains de ses intentions pacifiques alors qu'il alimente dans le Nord tchadien, une nouvelle rébellion. M. Goukouni Oueddei, son protégé et hôte, ancien chef de l'État tchadien vaincu par M. Hissène Habré, vient d'annoncer la formation, au Tibesti, d'un « gouvernement provisoire de salut national ». Il y a là un double défi à N'Djamena, puisque l'armée libyenne occupe, depuis près de dix ans déjà, la bande d'Aouzou dans l'extrême nord du pays.

C'est dire combien les négociations des prochains jours sur l'éventuelle réunion d'un sommet panafricain s'annoncent difficiles. Quoi qu'il en soit, la dislocation de l'O.U.A. n'est plus désormais une hypothèse très vraisemblable.

Les élections aux États-Unis

Tous les sondages accordent une nette avance aux démocrates

La popularité personnelle de M. Reagan était en hausse trois jours avant les élections du mardi 2 novembre, selon un sondage effectué pour le compte du *New York Times* et de la chaîne de télévision C.B.S. Quarante-six pour cent des personnes interrogées se déclaraient satisfaites du président et 43 % mécontentes. Tous les sondages indiquent en même temps une nette avance des démocrates sur les républicains.

Cent soixante-neuf millions d'Américains âgés de plus de dix-huit ans sont appelés mardi à élire une nouvelle Chambre des représentants et à renouveler un tiers du Sénat. D'autres scrutins ont lieu le même jour pour désigner trente-six gouverneurs et quarante-six assemblées législatives (sur cinquante).

De notre correspondant

Washington. – A la veille du scrutin, tous les sondages accordent une avance aux démocrates. Ceux-ci sont crédités de 52 % des intentions de vote par Harris et C.B.S., 55 % par Gallup et 59 % par A.B.C. Mais il n'est pas facile de traduire en sièges ces marges présumées. On ne se trouve pas, comme à l'élection présidentielle de novembre 1980, devant un simple duel sur des thèmes nationaux. D'une part, la personnalité des candidats amènera certains électeurs à changer de camp. D'autre part, personne ne sait si les chômeurs (11 millions) participeront davantage au vote que les fois précédentes. Enfin, de nombreuses circonscriptions viennent d'être modifiées à cause des mouvements de population vers le sud-ouest.

Mises ensemble, les prévisions des analystes des deux camps donnent des « fourchettes » assez larges. Les républicains perdraient de 1 à 4 sièges au Sénat (conservant ainsi leur majorité), et de 10 à 35 sièges à la Chambre des représentants (où ils sont déjà minoritaires). Le nombre de leurs gouverneurs passerait de 23 à 19 (dans la meilleure hypothèse) ou à 14 (au pire des cas).

M. Vander Jagt, chef de la campagne républicaine pour le Congrès, fait preuve d'originalité en promettant un recul démocrate. Les responsables de la Maison Blanche ne poussent pas l'optimisme aussi loin.

M. Edward Kennedy, sénateur du Massachusetts, est sûr de conserver son siège, le 2 novembre. Il n'en est pas de même pour d'autres vedettes – comme M. Robert Michel (Illinois), chef du groupe républicain à la Chambre – qui affrontent une élection plus difficile que prévu.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Le pape en Espagne

Jean-Paul II demande aux catholiques de « respecter les options des autres »

Jean-Paul II doit passer les premiers jours de son voyage en Espagne, jusqu'au jeudi 4 novembre, à Madrid, sauf ce lundi 1er novembre où il devait se rendre à Avila pour visiter un couvent de carmélites, puis à Alba-de-Tormès pour la clôture officielle du quatrième centenaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila, et enfin à Salamanque pour une rencontre avec les théologiens de la célèvre Université pontificale.

Le pape est arrivé à l'aéroport de Madrid dimanche 31 octobre à 17 heures. Il a été accueilli par le roi Juan Carlos et les autorités ecclésiastiques et politiques. Dans son discours, Jean-Paul II a souligné *« le caractère exclusivement religieux et pastoral »* de son voyage, en ajoutant qu'il n'y aurait pas *« les tensions qui ont parfois débouché sur des luttes ouvertes au sein de votre société »*, et il a demandé aux catholiques de promouvoir le dialogue et la justice *« dans un climat de respect pour les options légitimes des autres, tout en exigeant en retour le respect de vos propres convictions »*.

Une Eglise différente dans un pays différent

De notre envoyé spécial

Madrid. – *« Une Eglise différente dans un pays différent »*, formule lapidaire du Père Jose Luis Martin Descalzo, éditorialiste à la revue *ABC*, pour expliquer que l'Espagne religieuse et politique ne ressemble pas aux autres pays européens. Ou pas encore, car l'évolution se fait à grands pas. *« Ce que l'Europe a mis cinquante ans à assimiler,* dit-il encore, *l'Espagne a dû l'avaler en dix ans. Pas surprenant si nous souffrons d'indigestion ! Après les quarante ans de franquisme qui ont tenu le pays en hibernage, le réveil fut brutal et la crise nous est tombée dessus d'un seul coup : une crise culturelle, morale, politique, économique, religieuse et sociale. »*

L'archevêque de Madrid ne dit pas autre chose. Interrogé à la veille du premier voyage d'un pape en Espagne, le cardinal Vincente Enrique y Tarancon répond que l'Eglise *« se trouve à la croisée des chemins »*, tiraillée entre la nostalgie du passé et l'attrait du progrès. *« Le pape ne rencontrera pas une communauté chrétienne tranquille et calme,* ajoute-t-il. *Il rencontrera, même à l'intérieur de l'Eglise, des attitudes contradictoires et passionnées concernant sa personne et la ligne de son pontificat. »*

On peut classer les catholiques espagnols schématiquement en 25 % d'intégristes, 25 % de progressistes et 50 % de centristes. Cette relative dispersion s'explique par l'histoire récente de l'Eglise. Deux dates en particulier ont marqué le catholicisme espagnol et profondément divisé les consciences : 1962 et 1975.

La première est celle du concile Vatican II. Avant le concile, parfaitement inféodée au franquisme, l'Eglise espagnole était très hiérarchisée et cléricale, dogmatique et moralisante, partisan du national-catholicisme. Le concile a traumatisé cette Eglise-là. En majorité, les évêques ont été troublés par la nouvelle théologie, la valorisation du laïcat, la collégialité, l'œcuménisme et es idées de liberté religieuse.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 6.)

DIALOGUE AVEC JEAN-PAUL II

Lire page 6 l'article d'Henri Fesquet sur le livre d'André Frossard.

POINT

Quand la C.G.T. se veut responsable

L'intervention de M. Henri Krasucki le 31 octobre au « Club de la presse » d'Europe 1 a eu le mérite de la netteté. Venant après un comité confédéral national qui, les 14 et 15 octobre dernier, avait haussé le ton face au gouvernement et d'abord sur la question présentée comme prioritaire du pouvoir d'achat, les propos du secrétaire général de la C.G.T. ont montré à la fois la portée et les limites des avertissements adressés.

Indéniablement, la fermeté est de rigueur sur la question du pouvoir d'achat. La C.G.T. ne tient pas le gouvernement Mauroy quitte de ses orientations. Mais, alors que les déclarations de M. Krasucki antérieures au « Club de la presse » pouvaient laisser croire à une escalade verbale face au gouvernement, il n'en a rien été.

La relative mesure des avertissements cégétistes a une triple explication. En premier lieu la rigueur gouvernementale ne relève pour M. Krasucki ni d'une gestion de la crise, ni d'une austérité de gauche, ni même d'un véritable changement de cap. Des désaccords existent, mais l'orientation globale n'est pas perçue comme négative. En second lieu, le gouvernement est perçu comme un interlocuteur avec lequel on peut toujours discuter. Le secrétaire général de la C.G.T. a ainsi mis en avant une réponse de M. Mauroy montrant que sur le SMIC rien n'est résolu. L'intervention des salariés – par le débat ou par l'ingérence dans la gestion plus que par la grève – prend donc tout son sens puisque « rien n'est figé ». Enfin, il importe de n'être ni passif ni outrancier face à un gouvernement de gauche sous peine de favoriser un retour de la droite au pouvoir.

M. Krasucki a ainsi clairement délimité le mécontentement de la C.G.T. en laissant entendre que les risques étaient plus économiques et politiques que sociaux. Le risque économique réside dans le fait que pour le secrétaire général de la C.G.T. une baisse du pouvoir d'achat est incompatible avec une relance de la consommation, de l'investissement et de la production et peut au contraire aboutir à une hausse du chômage. Le risque politique est de développer des déceptions et les désenchantements perceptibles chez les militants cégétistes au point d'augmenter le nombre des abstentionnistes aux prochaines municipales. Là se situent les avertissements d'une C.G.T. qui se veut responsable.

(Lire page 17.)

Point de vue

Les orientations inquiétantes de la politique de défense

A l'Assemblée nationale, qui examinera le projet de budget de la défense pour 1983, vendredi 12 novembre, les groupes U.D.F. et R.P.R. ont décidé de déposer une motion de censure contre la politique militaire et, en particulier, contre la décision du gouvernement de supprimer, en 1982, environ 13 400 millions de francs d'autorisations de programme et 3 200 millions de crédits de paiement pour les commandes d'armements.

Cette motion de censure, déposée par les deux partis de l'opposition dont les deux commissions spécialisées de la défense ont pris l'habitude depuis peu de se concerter pour harmoniser leurs positions, sera discutée après la session budgétaire.

D'autre part, une délégation du bureau de la commission de la défense de l'Assemblée nationale doit être reçue, mercredi 3 novembre, par le premier ministre pour obtenir de M. Pierre Mauroy des explications après l'annonce que les armées bénéficieraient du collectif budgétaire de fin d'année et pour attirer son attention sur les difficultés de « la sortie du blocage » pour les salariés des arsenaux de l'État.

I. — Un effort interrompu

par YVON BOURGES (*)

Après dix-huit mois de pouvoir socialiste et deux budgets militaires, on peut légitimement poser la question : quelle est la politique de défense du nouveau président et de son *gouvernement* ?

Le premier ministre a eu l'honnêteté de nous prévenir lors de sa récente déclaration à l'I.H.E.D.N. (Institut des hautes études de défense nationale) : nous serons fixés à l'occasion de la loi de programme militaire qui couvrira la période de 1984-1988. Il faudra donc attendre encore un an, c'est-à-dire que le tiers du septennat se soit écoulé ! Le plus grave est que cet atermoiement ne semble choquer personne, comme si la sécurité et l'indépendance n'étaient plus que préoccupation de second rang. Le fait qu'aucun débat parlementaire sur la politique de défense n'ait été organisé depuis l'installation des nouveaux dirigeants est en lui-même révélateur.

Un sentiment a prévalu depuis mai 1981 : pour la politique militaire, le nouveau pouvoir inscrivait *son action dans la continuité plutôt* que dans le changement. M. Mauroy l'a lui-même affirmé il y a un an, et le gouvernement, n'ayant jamais exposé ses vues en la matière, est parvenu jusqu'ici à accréditer le sentiment de la continuité, en quelque sorte par omission.

(Lire la suite page 7.)

(*) Sénateur R.P.R. d'Ile-et-Vilaine, ancien ministre de la défense.

AU JOUR LE JOUR

Sortie

Dans tous les cimetières de France, c'est la visite aux morts. On se souvient et on passe. Cette année les vivants ont beaucoup de soucis. Ils froncent le sourcil en pensant aux difficultés qui les attendent. C'est que la Toussaint a coïncidé avec la tant redoutée sortie du blocage des prix et des salaires, ce cap angoissant.

Arpenter les cimetières nous permet de relativiser nos blocages et de songer à ceux qui nous ont précédés en direction de la sortie, et pour qui la vie n'a même plus de coût.

BRUNO FRAPPAT.

LES PROGRAMMES RADIO-TÉLÉVISÉS POUR LES IMMIGRÉS

Abandon ou reconnaissance ?

« Mosaïque » va-t-il disparaître des programmes de FR 3 ? Les émissions de Radio-France internationale à destination des immigrés vont-elles s'arrêter ? Le syndicat C.F.D.T. de l'I.C.E.I. (Information, culture et immigration, organisme de tutelle de « Mosaïque ») et les journalistes C.F.D.T. et S.N.J. de Radio-France manifestent leur inquiétude devant les menaces qui pèsent sur l'avenir des émissions destinées aux immigrés depuis la publication – le 20 octobre dernier – du « rapport Gaspard » sur « L'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France ».

Réalisé à la demande de M. François Autain, secrétaire d'État aux immigrés, par Mme Françoise Gaspard, député (P.S.) et maire de Dreux, ce rapport, qui traite de l'action menée jusqu'à présent envers les immigrés, juge « inadaptées » les structures mises en place à la télévision et à la radio, toutes financées par le FAS (Fonds d'action sociale) : « Images de... » et « Mosaïque », diffusées le dimanche matin sur FR 3 ; les émissions de Radio-France internationale, en langues d'origine, diffusées chaque matin, de 5 h 30 à 7 heures, en ondes moyennes, sur la France ; et le service Inter-migrants de France Inter.

L'immigration a été « marginalisée » par les moyens de communication, est-il écrit dans le rapport, qui souligne à la fois le coût élevé des émissions, les horaires mal placés, leur baisse d'audience, et propose, dans le cadre d'une politique générale beaucoup plus vaste, l'intégration des programmes pour immigrés aux programmes généraux de radio et de télévision et leur prise en charge par le service public. Abandon pur et simple d'un secteur jugé « lourd » ? Ou reconnaissance des cultures « autres » et volonté d'en finir avec les ghettos ?

(Lire page 15 l'article de CATHERINE HUMBLOT.)

idées

Mors et vita

L'Église catholique célèbre, à vingt-quatre heures de distance, les 1er et 2 novembre, les saints et les morts. C'est donc une occasion de réfléchir non seulement sur la mort, à laquelle Yves Florenne consacre, à propos d'un article des *Études* sur celle de Thérèse d'Avila, sa chronique des revues, mais sur la sainteté dont *Jean Toulat* nous dit qu'elle suppose, entre autres, un certain sens de l'humour, et sur la vie. Stan Rougier, qui est prêtre, croit qu'elle ne peut avoir d'autre sens qu'une spiritualité authentique, tandis que Pierre-Albert Chassagneux, prêtre lui aussi, se demande si dans le dogme, la morale, les institutions de l'Église, il n'y a pas trop d'éléments qui en détournent les jeunes parce qu'ils paraissent trop éloignés précisément de la vie.

Fin des institutions ecclésiastiques

par P.-A. CHASSAGNEUX (*)

Prêtre de l'Église catholique depuis bientôt cinquante ans, j'ai vécu dans la joie les années merveilleuses de la JOC et du scoutisme.

Pendant la « drôle de guerre », je fus, par occasion, adjudant de bataillon aux avant-postes d'Alsace : occasion unique d'être au service des soldats et en même temps un lien d'amitié entre les soldats alpins, leurs sous-officiers et leurs officiers.

Oui, j'ai été un prêtre heureux et je compte pour vingt ans de bonheur le temps que je fus aumônier au lycée Ampère à Lyon, où l'effectif des élèves aux cours religieux est passé de quatre cent dix-neuf en 1949 à mille six cent cinquante en 1969.

Mais chaque année, un peu plus depuis ce contact merveilleux avec les professeurs croyants et surtout les incroyants du lycée, je prends un peu plus conscience de mon isolement (à travers des amitiés très vraies) dans l'Église.

Son dogmatisme né des conciles — et non de l'Évangile — paraît si loin de la vie... Sa morale, vécue à travers la Renaissance et le jansénisme, me semble de plus en plus négative de la vie.

Les jeunes de toutes les Églises désertent ces institutions d'un autre monde ; les adultes qui en ont le courage... et l'occasion s'en vont sur la pointe des pieds ou, ce qui n'est guère mieux, vers les sectes. D'autres, peu nombreux, restent par devoir, par fidélité, refusant de mettre en doute ce qu'ils ont reçu de leurs ancêtres.

La religion — il faut bien le dire — offrait dans le passé — et pour ceux qui y restent encore fidèles — une telle sécurité pour demain... J'ai assisté, il y a quelque temps, à une « messe » chez des religieuses, une messe dans le style dix-neuvième siècle. Il y avait chez tous une absolue sincérité : vieux prêtres, saintes religieuses, quelques laïcs plus que sexagénaires, quelques gosses de moins de douze ans, trois hommes un peu perdus. Impression, malgré les chants, de pauvreté spirituelle, de tristesse : je me retrouvais aux années 30. Certes la cérémonie était sérieuse, avec ses rites séculaires, ses vêtements étranges, ces mots pieux d'un autre siècle. Mais un homme moderne se trouvait *là* étranger. On assistait à un spectacle sans lien avec la vie, sans réponse aux besoins d'un monde moderne si lourd d'inquiétude, si assoiffé d'espérance réaliste. *J'ai fait*, en *silence*, un acte de foi. Mêlé à la foule j'ai communié. Aussitôt après je suis sorti pour respirer l'air frais, résolu à ne jamais plus assister à une semblable cérémonie... et c'est pour moi une grande souffrance, une rupture déchirante.

Attention ! je ne juge pas mes frères ni leurs intentions, je les crois honnêtes et sincères, cherchant avant tout sécurité pour aujourd'hui... et pour l'éternité. Leur religion est inerte mais satisfaisante et sans aucun problème. La foi, au contraire, comme l'amour, se remet toujours en question, elle est création continue, elle est la vie... et par là même elle offre une certaine insécurité.

L'homme du vingtième siècle, et surtout de cette fin de siècle, vit, sur tous les plans, une immense insécurité. Il devine, et il sait, qu'il assiste à la fin d'une civilisation, cette civilisation qui va d'Abraham à Pie XII (*sur le plan religieux*).

Tournée vers le passé

L'Église chrétienne, malgré ses réformes du seizième siècle (je mettrai un peu à part Luther, mais non Calvin trop rigide), est restée tournée vers le passé ne voulant plus répondre aujourd'hui aux besoins de l'homme. Alors que faire ?

Quitter l'Église ? D'excellents amis, prêtres ou laïcs, l'ont fait... ou le font chaque jour. Je ne les en crois pas plus heureux. L'homme, moderne ou ancien, a besoin d'un rocher pour bâtir sa vie humaine. Personnellement j'espère avoir la grâce et le courage de rester, avec la lumière et la force de Celui que j'appelle sans cesse l'Esprit créateur, Celui qui est au cœur de la vie, de la création. Oui, rester, car on ne réforme qu'en vivant, en étant présent et agissant, malgré ses pauvretés, ses petitesses... et ses naïvetés. Mon dernier acte de foi est et sera toujours : je crois en la vie.

Je me souviens d'un ami prêtre, le mystique Zundel de Lausanne : *« Dieu, c'est quand tu es bon, quand tu crées dans l'amour et l'espérance »*, fut pour moi, ce Maurice Zundel, le mystique et l'initiateur. Et puis, prêtre de Lyon, je n'oublie pas mes frères des premiers siècles, ceux qui ont fondé notre Église de Lyon : saint Pothin, saint Irénée, sainte Blandine, et ces merveilleux témoins, lors de la persécution de 177 : *« Nous sommes du Christ, nous nous aimons et il ne se fait parmi nous aucun mal. »*

Certes à toutes les époques il y a eu des mystiques et des saints — souvent il est vrai rejetés par l'Église de leur époque, mais reconnus plus tard ou à leur mort — : je ne veux citer ici que l'admirable, unique et merveilleux François d'Assise, le petit pauvre, mort lui aussi sur la route de l'exil de sa communauté, mais bien fidèle à l'Église du Christ. Cette Église, pendant des siècles, a dominé le monde oriental et occidental et imposé sa loi, sa dictature dite « chrétienne ».

Certes il y a eu de la part de certains chercheurs, dans la science ou la théologie, des erreurs, un sectarisme borné, un orgueil réel, et tout cela a retardé, bien sûr, notre marche vers la lumière de la libération et de la liberté intérieure. Mais à côté de ces « ratés » de la science et de l'histoire exégétique ont existé des hommes de grande classe et d'une loyauté absolue dans leur recherche... en allant de Loisy à Teilhard de Chardin, en passant par le Père de Lubac. Je l'entends encore me dire : *« J'ai choisi l'obéissance... et je sais bien que tout sera publié après ma mort. »*

Combien de fois, pour me consoler, ai-je songé au texte évangélique : *« Il faut que le grain, tombé en terre, meure pour porter fruit. »* ou encore *« Tout est possible à celui qui croit. »*

Que sera demain ? Je l'ignore.

Je constate, avec une réelle souffrance, que nous sommes à la fin de cette Église-institution, créée en ses débuts par l'édit de Milan. Que sera la communauté chrétienne de demain ? Je l'ignore. Elle se manifestera par un retour aux sources : l'Évangile et la redécouverte intérieure de Jésus de Nazareth... une Église bâtie non sur des traditions périmées ou des législations, mais sur l'amour fraternel avec, au centre, la Personne du Nazaréen telle que l'ont connue et aimée les apôtres : Celui qui s'est toujours nommé « Fils de l'homme ». Humblement, je reste optimiste mais il faudra traverser des zones de ténèbres et savoir attendre avec patience et une folle espérance.

Ma foi ? Je crois au Christ, Chemin de lumière pour l'homme d'aujourd'hui, et — j'ose le redire encore — je crois en l'*Esprit créateur, éternellement* présent au cœur du monde.

(*) Prêtre.

Donne-moi Seigneur le sens de l'humour...

par JEAN TOULAT (*)

« COMBIEN *de personnes travaillent au Vatican ?* », demandait à Jean XXIII un nouvel ambassadeur près le Saint-Siège. *« Oh ! pas plus de la moitié »*, répondit le pape en clignant de l'œil.

Ce fils de paysans — dont s'achève l'année du centenaire et se poursuit le procès de béatification — a remis en honneur cet humour où Chesterton voyait comme une quatrième vertu théologale. *« Un saint triste est un triste saint »*, dit la sagesse populaire.

Parmi ces milliers de héros fêtés à la Toussaint, en trouverait-on un seul qui affiche la morosité ? Certains ont l'âme particulièrement dilatée : François d'Assise prêche aux oiseaux, François de Sales a ses propres « fioretti » ; Philippe de Néri ne dédaigne pas la farce, Thérèse d'Avila est d'une verve intarissable.

Et notre Jeanne d'Arc ? Quand Seguin, au lourd patois, lui demande : *« Quelle langue parlaient vos voix ? »*, il s'attire cette réplique : *« Meilleure que la vôtre. »*

Ces saints sont logiques avec la *« Joyeuse nouvelle »* — l'Evangile — où l'on décèle de fines touches d'humour : *« Lorsque tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette... Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave ton visage... Si tu es invité à un banquet, ne prends pas la première place, de peur qu'on te fasse rétrograder. »*

Humilité, humour, les deux vont de pair. C'est une manière de ne pas se prendre au sérieux, d'être prêt à rire de soi. Jean XXIII fait une visite impromptu au couvent de la catacombe de Priscille. Stupéfaction de la portière ! *« Rassurez-vous, ma sœur,* lui dit-il, *ce n'est que le pape. »*

Mais ne cherchons pas à Rome le patron de l'humour : il ne pouvait être qu'Anglais. C'est saint Thomas More, chancelier du royaume, condamné à être décapité en 1535 pour avoir refusé d'approuver le remariage d'Henri VIII. Il garda son flegme plaisant jusqu'à la dernière seconde. Avant de gravir la marche branlante de l'échafaud, il s'adresse au lieutenant : *« Je vous prie, monsieur, de m'aider à monter sans mésaventure ; pour descendre, je me tirerai d'affaire tout seul. »* Puis, au bourreau, après l'avoir embrassé : *« Prends courage, mon garçon. Mais attention, j'ai le cou très court ; ne va pas perdre ta réputation en frappant à côté. »*

Thomas More nous laisse une prière pour demander l'humour — demande qui ne semble pas inopportune à une époque où le sourire se raréfie, surtout dans le monde politique auquel appartenait notre saint.

« Seigneur, donne-moi une bonne digestion et, naturellement, aussi, quelque chose à digérer... Donne-moi une âme qui ne connaisse pas l'ennui, les murmures, les soupirs, les lamentations. Ne permets pas que je me soucie trop de cette chose envahissante qui s'appelle « moi ». Donne-moi le don de savoir rire d'une plaisanterie, afin que je sache tirer un peu de joie de la vie et que je puisse en faire part aussi aux autres. Seigneur, donne-moi le sens de l'humour. »

Ainsi soit-il !

(*) Prêtre.

Une vie en quête de sens

par STAN ROUGIER (*)

IL ne se passe pas de semaine sans que j'entende la plainte de parents dont un enfant a chaviré dans la drogue, une secte, le suicide. Récemment, un père me parlait du suicide de son fils, étouffé dans un sac poubelle. Le lendemain, une mère m'annonçait le départ de son fils vers un monastère hindou. La drogue continue à exercer sa fascination magique sur certains jeunes, frustrés de poésie, d'aventure, de mystère. N'y a-t-il pas des besoins vitaux qui se disent dans ces dangereuses déviances ? *« Si je vais vers des eaux polluées,* me disait un jeune, *c'est parce que je n'ai trouvé de source nulle part. »* Maurice Clavel avait vu *dans les événements de mai 68* un sursaut de la soif mystique : *« ... Si la révolte, c'était pour exister... Si nos fils n'avaient mal que de la poussée de leur âme — ou de Dieu même — qui sait ? Ennui, désespoir, drogue, suicide... Vous aurez beau jeu d'appeler dévoyé ce que vous avez dévié, de réprimer le mal dont vous êtes la cause et de l'aggraver ainsi et de le réprimer encore... Alors que c'était là le début du salut et vous le saviez...* (1) »

Au cours de deux séjours en Inde, j'avais été impressionné par le nombre de jeunes Occidentaux dans les monastères hindous. *« Viendraient-ils chercher ici le mysticisme de l'Orient,* me confiait l'évêque de New-Delhi, *si vous aviez ouvert l'accès de vos sources mystiques : Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, François d'Assise ? ».*

On ne guérit pas une carence affective par la prison. Plusieurs années passées au contact des jeunes délinquants me l'ont prouvé. Aussi bien, je ne crois pas à l'efficacité d'une pénalisation à l'encontre des utilisateurs de drogue. Je *ne crois pas non plus à l'humiliation* à l'égard des adeptes des sectes. Il serait plus astucieux de délivrer les « âmes captives ». Nos ancêtres des dix-huitième et dix-neuvième siècles n'ont-ils pas fait fausse route quelque part ? Blaise Pascal avait montré que la suprême démarche de la raison était de réclamer le relais d'une *faculté plus subtile, le cœur, seul* capable de reconnaître les réalités les plus vitales.

La raison a voulu tout régenter, y compris dans les domaines où elle *était aveugle et sourde. Un cordon* sanitaire autour du « surréel » a condamné l'école et les maîtres à n'enseigner que du mesurable, du logique, du rentable. A cela, certains *jeunes répondent* par un *morne ennui* entrecoupé de soubresauts de désespoir, de révolte, de violence, de mysticisme échevelé. Lorsqu'un besoin fondamental est frustré ou refoulé, il devient sauvage, fou, anarchique, démesuré. Les instincts niés se vengent avec violence. Le besoin déçu du *« lait de la tendresse humaine »* peut se transformer en mauvaise agressivité jusqu'au mépris, jusqu'à la haine, jusqu'au crime. Le besoin refoulé de la tendresse de Dieu peut se transformer en fausses ivresses, *en pseudo-visions,* en mystique de contrebande, jusqu'à la bêtise, jusqu'à la folie, jusqu'au suicide.

« Le vingt et unième siècle sera religieux ou ne sera pas », disait Malraux. Si nous ne retrouvons pas les sources de l'Etre, vivre sera de plus en plus invivable. L'homme moderne a fait le tour de tout et rien ne répond à son immense besoin d'adorer. L'homme est porteur d'une aspiration qui veut l'emporter plus loin que l'horizon étroit de la science et de la technique. Il y a une revendication de l'Esprit... *« Il faut réveiller l'archange qui dort sur son fumier »* (Saint-Exupéry).

L'impasse matérialiste

Certains jeunes, parmi les plus sensibles, meurent de multiples façons de l'impasse matérialiste dans laquelle l'Occident s'est embarqué... Autrefois, on mettait des petits lapins dans les sous-marins. Leur mort était un signal d'alarme. Il était temps de faire surface, sinon l'équipage entier serait asphyxié. Nous risquons le suicide planétaire par perte du goût de l'existence ou la folie d'un conflit nucléaire. Le sursaut d'une jeunesse en proie à un « mal de vivre » métaphysique, pourrait nous sauver. Entendrons-nous à temps leur cri ? Au lieu d'humilier et de pénaliser les jeunes en proie aux symptômes variés de l'asphyxie, ne pourrait-on songer à « faire surface » ? Notre société est en plein délire lorsqu'elle n'offre que des mesures policières contre l'usage des stupéfiants, alors qu'elle contribue à augmenter les causes profondes de cet usage.

A la fin de la guerre, Koestler écrivait : *« Si nous désirons retrouver notre moitié perdue, il ne faut pas craindre d'avoir pour but une époque où on enseignera la contemplation dans les écoles..., non pour faire des illuminés, mais pour redonner à l'homme son intégrité* (2). » Nous vivons dans un monde qui exclut les premières conditions de l'éveil spirituel : le silence, le recueillement. L'afflux de plus en plus grand de jeunes vers des lieux de prière authentique est un événement au moins aussi important que leur déglingue sur des chemins de fuite. *« Je ne veux pas pourrir avant de mourir »*, me disait récemment un membre d'une communauté de quatre cents jeunes chrétiens.

Olivier Clément analyse longuement la névrose spirituelle de l'Occident dans *la Révolte de l'esprit* (3) : *« La seule véritable réponse à long terme, c'est de retrouver les voies de la spiritualité authentique... »* Il cite J. Guillou : *« Nos enfants toxicos, nos enfants enrôlés dans les sectes, nos enfants perdus, ne sont-ils pas en train de nous dire que l'oxygène va manquer incessamment à toute notre civilisation ?* (4). »

(*) Prêtre.

(1). « Le soulèvement de la vie » dans *le Nouvel Observateur.*

(2) *Le Yogi et le Commissaire.*

(3) *La Révolte de l'esprit,* O. Clément, S. Rougier. Editions Stock.

(4) *Cet enfant qui se drogue, c'est le mien,* de J. Guillou.

REVUE DES REVUES

Cette mort charmante

par YVES FLORENNE

THÉRÈSE D'AVILA reçut cette illumination, cette grâce et cette épreuve extrêmes, uniques dans l'hagiographie, que l'heure de sa mort a duré onze nuits. Aussi, ceux de ses fervents, de ses amants mystiques, et Dieu sait si elle en compte, qui ont veillé avec elle pour le quatrième centenaire de cette mort, auront prolongé leur *veille depuis le quatre jusqu'au* quinze de ce mois d'octobre. Il faut écrire ces dates en lettres pour que le lecteur ne croie pas à une coquille. L'heure exacte, il ne semble pas qu'on l'ait retenue, mais ce fut, *« comme on sait »*, et pour plus de sûreté on nous le rappelle, *« dans la nuit du 4 au 15 octobre 1582 »* que s'exauça le vœu poétique de Thérèse : *« Vienne la douce mort »* — mais exaucé seulement à demi, comme par miracle. Le vers suivant enchaîne : *« Vienne la mort promptement. »*

C'est que, sinon Dieu, du moins le pape (ou quelque conseiller technique) supprima souverainement du temps ces onze jours, pour remettre à l'heure le calendrier grégorien qui retardait. On ne sait trop comment l'histoire s'arrange de ce vide bienheureux où rien ni personne n'eut d'histoire.

Cette fièvre d'anniversaires, de commémorations, de litanies qui nous a pris depuis quelques années est sans doute plus qu'une mode : une manière de religion, le besoin de faire oraison, de se rassembler chacun dans sa paroisse autour de saints parfois étranges appartenant à d'étranges églises. Il n'est donc pas surprenant que Thérèse ne soit pas autant célébrée dans son année, et aussi longuement que l'est depuis l'été Stendhal, qui n'est pourtant né que l'année prochaine. Mais se doutait-on que celui-ci eût été très sensible à celle-là ? Pour ceux que ces sortes de rencontres taquinent ou troublent : la première fois que Stendhal la nomme, et dans le contexte le plus exalté, c'est l'année du tricentenaire de Thérèse ; celui, cette fois, de sa naissance.

On peut douter qu'il l'ait lue ; qu'il ait connu cette maîtresse de l'autobiographie, cette épistolière, ce poète, cette grande spirituelle romantique. En tout cas, il la contemple bien au-delà de la peinture et de la sculpture, même si, pour la seule tête de la statue fameuse, il aurait, dit-il, tout pardonné au Bernin. Devant cette statue, on ne trouve chez lui aucune des aimables profanations mises à la mode par le président de Brosses ; moins encore de l'érotique, ni, qui pis est, de la clinique. Non, rien que fascination par les extrêmes de l'amour. Il y a presque de l'extase dans son regard qui découvre l'extase mystique ; et pas l'ombre du sourire de Voltaire, mais un sentiment poignant, un pressentiment peut-être, quand il parle de ces femmes qui, comme Thérèse, *« moururent de cette mort charmante »*. Il sait ce que charme veut dire, et de l'usure d'un mot il fait une litote. C'est, soupire-t-il avec nostalgie, avec jalousie, *« c'est l'amour dégagé des contraintes qui l'empoisonnent et de la satiété qui l'éteint »*.

La part de sang

Que le R.P. Labarrière nous pardonne de nous être égaré dans le profane, mais rien ne saurait être perdu quand le profane garde une religion de l'amour. C'est lui qui vient de nous rappeler cette étrange nuit interminable, qui n'est certes pas plus un prodige que le coup de pouce que nous donnons deux fois par an à nos pendules (1). Oui mais, entre toutes les nuits du siècle et des autres siècles, qui donc, pour faire cette nuit sans égale dans le temps, qui a choisi cette nuit-là où justement Thérèse allait mourir ? Le R.P. Labarrière marque fortement le contraste entre l'inscription si vigoureuse, si volontaire de cette femme dans l'histoire, et l'aura qu'on voit partout sur elle de *« l'insolite et de l'extraordinaire »*. Une sorte de pudeur à l'égard d'une impudente époque le retient d'écrire : *« de surnaturel »*.

Quelques pages lui suffisent pour nous donner une biographie pleine d'enseignement. En fait de profane, il ne craint pas d'évoquer le prélude mondain où elle ne se déplut pas, cette fille *« de grande beauté, d'un charme fou »*, dont la mère était, elle, de grande noblesse, grande d'autant plus que castillane. Mais l'aïeul avait été simplement un drapier juif. Détail qu'on a souvent escamoté et qu'il convient de rappeler, aujourd'hui particulièrement. Pour son biographe, cette part du sang de Thérèse permet de la mieux saisir, expliquer ; il y trouve quelque chose comme un supplément d'âme : une fièvre, une flamme qui n'est pas dans le seul feu espagnol ; une passion, une énergie, une ambition conquérantes qui, pour ne s'attacher qu'à l'esprit, se fondent solidement sur la terre, souffrent les persécutions, les traversent, en triomphent et n'ont cessé d'affirmer la liberté. Si Moïse parle en elle, alors elle vient démentir Lévinas et sa religion désacralisée, car le sacré est consubstantiel à cette femme.

Fait révolutionnaire, Thérèse la grande est depuis, douze ans — après quel consternant piétinement dans l'ornière des siècles et l'embourbement des esprits, — avec Catherine de Sienne, la première femme — faut-il dire consacrée ? — docteur de l'Eglise. Le titre, — le mot — malheureusement manque de féminin. Ce qui a manqué à la jeune *« Madre »*, ou plutôt ce qu'elle eut en trop, c'est quelques siècles : pour être une Mère de l'Eglise.

Autour du même sujet, je voudrais partager avec le lecteur quelques lectures. D'abord, cet admirable texte de Massignon sur l'expérience mystique et son expression littéraire (2). Dans cette expression, il croit saisir des clartés sur *« les fins dernières »* du langage. Mystique, littérature arabes, bien sûr, mais chrétiennes aussi. Sont-elles si éloignées, alors que nous venons à peine de quitter l'Espagne et la part sémite du sang de Thérèse ?

Esprit consacre son dernier cahier à la Bible *« dans tous ses états »* : état mystique, état prophétique ; état esthétique ; état politique ; état poétique toujours, et linguistique : lecture et traduction, avec bien entendu Julia Kristeva et Henri Meschonic (3). Actualité encore, pour nous, millénaristes du second millénaire, qui sommes livrés aux tentations de la terreur et de la fin : des études scientifiques sur l'apocalyptique juive et le débat qu'elle vient d'ouvrir ; apocalyptique et catastrophisme dans la science fiction ; mais aussi dans la critique de la science, ainsi que dans le mouvement écologique qui semble accompagner le retour religieux (4).

La sœur inséparable

Et voilà la mort, telle quelle : d'entrée, dans le nouveau chapitre de *Paradis*. La mort sans souffler : pas de virgule. Mais de points non plus ; *« la mort est belle »*, répète Sollers avec Chateaubriand qui l'entraîne — le sait-il ? — à lui ressembler. Chateaubriand est battu, si j'ose dire, aux points : la phrase de Sollers ne finira jamais (5). Cette mort, *« notre amie »*, dit-il, est rapprochée, dans les mêmes pages, de deux entretiens très brefs et, eux, très fortement ponctués : avec Malraux *« face à la mort »*. Ils sont datés de 1973 et de 1974. Il est frappant de remarquer, avec l'interlocuteur, que Malraux dit spontanément, non pas : *« si je meurs »*, mais : *« si l'on me tue »*. Et le contexte implique la variante : *« si je me tue »*. Ce ne fut, qu'on sache, ni l'un ni l'autre.

Pour le mystique, la mort n'est que la main tendue, attendue, qui passe et fait passer. Aux autres, elle est rarement *« charmante »*, et Stendhal en sait quelque chose. Mais elle faisait partie de la vie. Depuis qu'on l'en a chassée à coup d'antiseptiques, elle resurgit partout et se venge. Jamais elle n'a tant hanté, avec tant d'angoisse, d'horreur ou de dérision, les écrits et les images. Que de livres ! de films ! Et peu de revues qui ne l'aient prise pour thème.

C'est le *tour* de ces grands cahiers au titre un peu trop suave, dont on ne dira jamais assez que dans leur modestie provinciale ils comptent au nombre de nos premières revues (6). Donc : la mort. Mais cette fois, il se passe quelque chose. Quoi ? On ne le sait pas tout de suite. Des poètes morts hier, Follain, Fouchet, ressuscitent — ce qu'on appelle *« posthumes »* — pour parler de leur mort. Des poètes vivants anticipent : *« Par bonheur et bientôt nous gisons sur le lit des feuillages épars... — J'embrasserai la mer entière... — Grâce aux corbeaux... »*, plus franciscain encore que panthéiste, le poème de Pierre Oster Soussouev. Et Rousselot : *« Pour peu qu'on ait aimé... — On doit se faire assez facilement à la mort. »*

Entre trente images très belles, je choisis celle-ci, baroque, mais comme l'est le quinzième siècle. Les Suisses de Versailles, quittant le service, recevaient du roi l'étrange cadeau *d'un squelette. Prix des morts* qu'ils avaient faits et de leur courage à les faire ? Ces reliques funèbres étaient recueillies par les religieuses de Fribourg qui les *« ornaient de pierreries, d'étoffes somptueuses, pour l'édification des vivants »*. Tel, la photographie nous montre celui-ci. Rien de plus transparent qu'un squelette, même chargé de parures.

Ce qui se passe dans ces pages, d'insolite, d'assez inouï ? Eh ! bien, c'est que par leurs images, très anciennes ou de ce matin, par leurs mots, très tranquillement, elles renouent une alliance, une familiarité médiévales : faire vie commune avec la mort.

(1) *Etudes*, octobre. 18 F. 14, rue d'Assas (6e).

(2) *Le Nouveau Commerce*, nº 52. 55 F. 78, bd Saint-Michel.

(3) *Septembre*. 47 F. 19, rue Jacob (6e).

(4) *Archives de sciences sociales des religions*. Edit. du C.N.R.S., 22, rue d'Athènes (9e).

(5) *Tel Quel*, nº 92. Seuil. 52 F.

(6) *Les Cahiers bleus*, nº 23. 40 F. (Envoi : 30 F + 8 F de port.) Abonnement 4 numéros . 80 F. Logis de la Folie, 2, rue Michelet, 1000 Troyes.

Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

MALGRÉ LA DÉROUTE DU 28 OCTOBRE

Les dirigeants du centre sont persuadés que leurs formations sont encore appelées à jouer un rôle indispensable

De notre correspondant

Madrid. — La débâcle, aux élections législatives du 28 octobre, des deux partis se réclamant du centre, l'Union du centre démocratique, jusque-là au pouvoir, et le Centre démocratique et social de M. Adolfo Suarez, marque-t-elle l'effacement définitif de ce secteur de la scène politique espagnole ? C'est en vain que le président de l'U.C.D., M. Landelino Lavilla, a essayé de convaincre les électeurs qu'un centre restait indispensable pour faire office de « tampon » entre les partis idéologiquement plus marqués. Parmi les 6 millions de votants qui avaient assuré aux élections législatives de 1979 la majorité relative à l'U.C.D., 1,5 million seulement ont renouvelé ce choix ; il faut y ajouter le demi-million qui se sont prononcés pour le C.D.S., fruit d'une scission de l'U.C.D.

Rien ne permet *toutefois* de penser que les citoyens qui ont préféré donner leur voix au P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) ou à l'Alliance populaire ont été définitivement acquis aux options idéologiques de MM. Felipe Gonzalez ou Manuel Fraga. Si le centre politique a disparu le 28 octobre, le « centre sociologique », lui, demeure. Passée la déception de la défaite, M. Lavilla a déjà affirmé qu'il entendait reconstituer sa formation accru au sein du parti, ils devraient faire pression en faveur d'un rapprochement avec l'Alliance populaire, dont ils se sentent idéologiquement plus proches.

Une telle opération *rencontrera* l'opposition des autres secteurs de l'U.C.D., y compris de M. Lavilla, *qui a attaqué durement le président* de l'Alliance populaire, M. Fraga, pendant la campagne. *Tout porte donc à croire que* les tensions iront croissant au sein de l'U.C.D. durant les prochaines semaines. *Cela risque d'accentuer* les tendances centrifuges d'autant plus que le « ciment » du pouvoir *fait désormais défaut. Quant* au C.D.S., qui aspire à jouer un rôle semblable à celui du parti radical *français, il ne semble pas*, au vu du résultat dérisoire enregistré le 28 octobre, être en mesure d'être le nouveau rassembleur du centre. L'antagonisme entre M. Suarez et plusieurs dirigeants de l'U.C.D. rend d'autre part difficile toute réconciliation entre les deux formations centristes.

Le P.S.O.E. et l'Alliance populaire ont réagi très différemment à la perspective d'une disparition durable du centre. Le premier, soucieux d'éviter un face-à-face exclusif avec le parti de M. Fraga, qu'il qualifie de droite « dure », voudrait faciliter la résurgence

Les résultats, en pourcentages, obtenus par chaque parti

PARTIS	[1982] %	[1979] %
Parti socialiste ouvrier espagnol	46,97	30,50
Alliance populaire	25,35	5,76
Union du centre démocratique	7,26	34,96
Parti communiste	3,87	10,81
Centre démocratique et social	2,89	—
Convergence et union (nationaliste catalan)	3,73	2,70
Parti nationaliste basque	1,91	1,54
Herri Batasuna	0,97	0,96
Euskadiko Ezkerra	0,47	0,48
Esquerra republicana de Cataluna	0,66	0,69
Divers	6,52	11,60

Taux de participation en 1982 : 79,57 %.

pour repartir de l'avant. Le comité exécutif de l'U.C.D. doit se réunir le jeudi 4 novembre pour tirer les leçons de son cuisant échec.

L'U.C.D. est-elle toutefois à même de remonter le courant ? Rien n'est moins sûr. Ses divisions internes avaient provoqué sa chute, et la confusion reste grande en son sein. Le grand nombre de transfuges qui, dans les mois précédant les élections, sont passés à d'autres formations à gauche ou à droite, n'a pas permis une clarification idéologique au sein du parti. Celui-ci comprend toujours un secteur démocrate-chrétien, un autre libéral, un troisième *social-démocrate* ainsi qu'un groupe de dirigeants liés à l'ancienne bureaucratie *franquiste. Grâce au* contrôle qu'ils *exercent* sur l'appareil de l'U.C.D. en province, ce *sont ces derniers qui ont obtenu* les moins mauvais résultats. Jouissant désormais d'un poids

d'un centre droit qui pourrait appuyer les socialistes dans cette tâche de « modernisation de la société » qui tient à cœur à M. Felipe Gonzalez. L'Alliance populaire, en revanche, qui entend monopoliser l'opposition, ne cache pas sa satisfaction face à la disparition de toute « *troisième* voie ». « *Le système d'alternance du pouvoir entre les socialistes et nous durera au moins jusqu'à l'an 2000* », a affirmé le secrétaire général de l'Alliance populaire, M. Verstrynge.

Il n'est pas sûr toutefois que M. Fraga, trop « marqué » à droite, puisse élargir suffisamment à l'avenir sa base électorale pour passer du rôle de chef de l'opposition à celui de chef du gouvernement. Tel est à moyen *terme l'espoir de M. Lavilla : convaincre* les électeurs que seul un parti de centre droit reconstitué *sera capable de vaincre les socialistes.*

THIERRY MALINIAK.

Pologne

Le primat se déclare opposé à la grève prévue pour le 10 novembre

D'Italie, où il séjournait depuis le début de la semaine dernière, le primat de Pologne, Mgr Glemp, s'est déclaré, samedi 30 octobre, opposé à l'appel à la grève de huit heures lancé par la direction clandestine de Solidarité pour le 10 novembre prochain.

« *L'Eglise s'oppose fermement à cette initiative dont les conséquences ne sauraient être qu'une répression plus grande* », a-t-il dit. « *Toutefois*, a ajouté Mgr Glemp, qui doit rentrer jeudi en Pologne après avoir accompagné le pape en Espagne, « *nous ne faisons là qu'exprimer notre opinion car nous ne nous estimons pas habilités à donner des ordres aux syndicats.* »

Peu auparavant, le primat avait confirmé son intention de rencontrer le général Jaruzelski, en précisant que, « *la première chose à faire* » lors de cette entrevue, dont la date devrait être fixée jeudi, « *sera de se mettre d'accord sur la date de la venue du Saint-Père* » en Pologne. « *Le dialogue entre l'Eglise et le gouvernement militaire n'est pas interrompu* », a-t-il encore affirmé en soulignant *aussitôt qu'il l'était en* revanche entre le gouvernement et la société, « *car celle-ci n'a plus le représentant authentique qu'était le syndicat Solidarité* ».

Convoquant le même jour, à Varsovie, un petit groupe de correspondants occidentaux, le porte-parole du gouvernement polonais, *M. Jerzy Urban*, a averti, de son côté, les pays de l'Ouest que le soutien qu'ils apporteraient à « *l'opposition clandestine* » ne pourrait que « *prolonger* » la durée de l'état de guerre. « *D'après les informations en notre possession, il apparaît que certains cercles occidentaux ne dissimulent pas qu'ils souhaitent une aggravation de la situation en Pologne bien qu'elle puisse mener à une effusion de sang* », a déclaré M. Urban en faisant explicitement référence à la grève du 10 novembre.

Le gouvernement pose donc la question : « De quoi s'agit-il pour » les politiciens occidentaux ? », a-t-il poursuivi, avant de répondre lui-même à cette question. « *Il ne peut s'agir que d'une volonté de prolonger l'état de guerre en Pologne, car tel peut être le seul résultat de mouvements de grève et de manifestations de rue.* »

Apparemment les autorité polonaises espèrent par cette mise en garde obtenir des gouvernements occidentaux qu'ils fassent pression sur les différentes radios émettant de l'Ouest en langue polonaise afin de les empêcher de répercuter les mots d'ordre syndicaux. Par-là même, la junte militaire montre l'inquiétude ressentie dans les milieux officiels à l'approche du 10 novembre. M. Urban n'a d'ailleurs pas caché que des militants du parti et des officiels de l'armée avaient été envoyés dans de nombreuses entreprises pour dissuader les ouvriers de prendre part au premier mouvement de grève nationale auquel Solidarité ait appelé depuis l'instauration de l'état de guerre.

Des manœuvres d'intimidation

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* affirme à ce propos que les services de sécurité soviétiques envisageraient de placer au cours des *prochains* jours un certain nombre des leurs agents aux postes-clés en Pologne pour éviter *une paralysie totale du pays* le 10 novembre *Der Spiegel* fonde ses affirmations sur le texte d'un *communiqué qui aurait été distribué* aux membres du comité central polonais durant le plénum des 27 et 28 octobre.

L'hebdomadaire, dont les révélations doivent jusqu'à nouvel ordre être enregistrées avec la plus grande prudence, croit encore savoir qu'un « *plan d'invasion* » serait d'ores et déjà prêt pour le cas où les forces de l'ordre polonaises perdraient le contrôle de la situation : il serait alors fait appel à des contingents bulgare, hongrois et tchécoslovaques. Depuis le début de la crise polonaise, chaque période de tension particulière a été précédée de manœuvres d'intimidation visant à persuader la population de l'imminence d'une intervention étrangère, et il y de fortes chances qu'on se trouve là devant un nouvel épisode de cette guerre psychologique.

Allemagne fédérale

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DU 6 MARS

La dissolution du Bundestag pose de sérieux problèmes constitutionnels et politiques

De notre correspondant

Bonn. — De retour dans la capitale après une visite de cinq jours en Italie, le président de la République, M. Carstens, devra bientôt se pencher sur un problème qui reste pour l'instant nébuleux : quand et comment le Bundestag doit-il être dissous pour que les élections promises pour le 6 mars par la coalition actuelle puissent avoir lieu ? Quelques jours à peine après l'entrée en fonction du chancelier Kohl, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Zimmerman, faisait parvenir à la présidence de la République une « étude » portant sur les possibilités de dissolution de cette Assemblée.

Trois hypothèses y étaient retenues. L'une d'elles, la dissolution par consentement des deux tiers de l'Assemblée, requérant une réforme constitutionnelle, a été rejetée par la majorité des experts, qui n'y ont vu qu'un « *truquage* » de la Loi fondamentale. Restent en lice deux autres solutions : la démission du gouvernement *(mais elle n'est pas prise sérieusement en considération, M. Kohl ne pouvant se désavouer lui-même)*, la *dernière* hypothèse impliquant une certaine manipulation des rapports *de forces. Il s'agirait de faire* rejeter par la majorité une motion de confiance (qui n'en serait *une que pour la forme, puisque* le gouvernement est sûr de sa majorité) afin que l'opposition fasse juridiquement figure de majorité, ce qui permettrait alors le recours à la dissolution.

Ce tour de passe-passe n'a pas encore reçu la bénédiction du Bundestag, et d'après *Der Spiegel*, il n'aura pas non plus l'assentiment du président de la République. Le porte-parole de ce derner a fait savoir que le chef de l'Etat jugerait sur pièces, c'est-à-dire sur les données immédiates de la question telles qu'elles se posera au moment où il en sera éventuellement saisi. M. Kohl n'a donc rien à attendre de l'entrevue qu'il comptait demander au président, ce dernier n'ayant pas d'« avis préalable » à donner.

Il n'est donc pas certain que les aux urnes le 6 mars. Cette date Allemands de l'Ouest iront aux urnes le 6 mars. Cette date a été fixée par la coalition chrétienne-démocrate et libérale, et il paraît très difficile d'y revenir. Néanmoins, rien n'oblige, en droit, M. Helmut Kohl, à s'y tenir. Il semble qu'il ait avec lui une majorité durable au Bundestag, même si, comme il est probable, les libéraux ne reviennent au Parlement — en supposant qu'ils obtiennent les 5 % nécessaires pour y revenir — qu'avec la moitié des sièges qu'ils y occupent actuellement. Mais il n'est pas sûr que sa majorité, dans sa composition présente, ait une envie irrésistible d'aller à une consultation électorale. Elle serait favorable à un changement « sans douleur » plutôt qu'à une épreuve de force. Après tout, les deux dernières élections, en Hesse et en Bavière, ont révélé un tassement plutôt qu'un progrès des chrétiens-démocrates, et, dans les deux cas, les libéraux ont disparu de la scène politique, puisqu'ils n'avaient pas obtenu 5 % des voix.

En irait-il de même sur le plan fédéral ? C'est difficile à apprécier. Mais il ne faut pas oublier que le projet de M. Brandt d'une majorité « *à gauche de la C.D.U.* » n'est pas qu'une rêverie politique. Il y a de sérieuses présomptions d'une *ouverture* des écologistes et pacifistes en direction des sociaux-démocrates. De leur côté, ces derniers sont moins tranchants vis-à-vis des « verts » qu'avant les dernières élections aux différents Landtage. M. Vogel, le candidat du S.P.D. à la chancellerie, n'a pas attendu vingt-quatre heures après sa désignation pour déclarer qu'il fallait « *de la patience* » dans les négociations avec les « verts », et ne pas leur appliquer les normes qui conviennent aux partis établis depuis longtemps. Ainsi, le favori de M. Brandt se montre-t-il fidèle à la ligne du président du S.P.D., et fait-il savoir que son parti est prêt à s'entendre avec les marginaux *d'hier et de demain*.

ALAIN CLÉMENT.

Irlande du Nord

En décidant de se présenter aux prochaines élections

Les républicains modifient leur stratégie sans renoncer à la lutte armée

Le congrès annuel du Sinn Fein, mouvement qui est considéré comme l'émanation politique légale de l'IRA provisoire, a pris, dimanche 31 octobre à Dublin (sa réunion dans cette *ville marque traditionnellement* sa fidélité à la conception d'une Irlande réunifiée), une décision qui pourrait être un *tournant* dans les choix stratégiques de l'organisation nationaliste irlandaise. Ce congrès devait plus particulièrement tirer les leçons du succès de cinq des candidats du Sinn Fein lors de l'élection de l'assemblée provinciale d'Irlande du Nord, prévue par le « plan Prior » de dévolution progressive des pouvoirs.

Ce succès donne d'ailleurs lieu à une bataille de chiffres : les Britanniques font valoir que, avec 6 % du total des voix, le Sinn *Fein a tort de présenter les résultats* comme un raz de marée en sa faveur. Les supporters de *l'IRA affirment, au contraire*, qu'ils peuvent désormais, sur la base d'autres calculs, se prévaloir du soutien déclaré d'un tiers de l'électorat catholique. Mais ni les unionistes, ni le gouvernement ou la presse de Grande-Bretagne, ne s'y sont trompés : même relative, la victoire du Sinn Fein a bel et bien modifié les données du conflit en Irlande du Nord.

Cette évolution s'est traduite, au congrès du parti nationaliste, par l'adoption d'une nouvelle stratégie : il a été décidé de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions d'Ulster où la chose sera possible, lors des prochaines élections législatives. Il était déjà arrivé, dans certaines circonstances (et circonscriptions) exceptionnelles, que le mouvement nationaliste irlandais tente l'aventure électorale, tout en indiquant qu'il n'était pas question de se rallier par ce biais au système institutionnel britannique. Bobby Sands avait ainsi été élu au Parlement de Westminster en avril 1981, alors qu'il faisait déjà la grève de la faim dans la prison de Long Kesh.

Si tournant il y a, il ne s'agit cependant pas d'une conversion tardive de l'IRA et de ceux qui se situent dans sa mouvance aux vertus du légalisme électoral. Le *Republican News*, organe du mouvement nationaliste, indique très clairement dans sa dernière édition que « *la guerre continue* ». Mais le courant indépendantiste sera désormais présent sur deux *fronts* : « *militaire* » et électoral. Ce choix devrait lui permettre de trouver — c'est en tout cas l'espoir des dirigeants du Sinn Fein — une assise populaire, et même une légitimité que Londres lui conteste toujours en Irlande du Nord. Et aussi un argument à opposer à ceux qui, au Sud, ne sont pas loin de partager sur ce point l'avis des Britanniques.

BERNARD BRIGOULEIX.

Pays-Bas

Successeur de M. Van Agt à la tête des chrétiens-démocrates

M. Ruud Lubbers est chargé de former le gouvernement

De notre correspondant

Amsterdam. — La reine Béatrix a chargé, samedi 30 octobre, le successeur de M. Van Agt à la tête des chrétiens-démocrates, M. Ruud Lubbers, de former une coalition gouvernementale de *centre droit* avec les libéraux conservateurs du parti V.V.D. L'installation du gouvernement sous l'égide de M. Lubbers devrait avoir lieu dans les jours qui viennent, étant donné que les *deux partis* sont parvenus à un accord, vendredi 29 octobre, sur la répartition des portefeuilles ministériels. Le parti chrétien-démocrate C.D.A. en détiendra huit, contre six pour le V.V.D.

M. Lubbers et le dirigeant libéral, M. Ed Nijpels, ont élaboré un accord gouvernemental qui prévoit d'importantes réductions des dépenses publiques en vue de diminuer le déficit budgétaire (qui est actuellement d'environ 10,5 % du probuit national brut). Pour 1983, des réductions de l'ordre de 13 milliards de florins (1) sont prévues, suivies des réductions d'au moins 7 milliards par an jusqu'à la fin du mandat gouvernemental, en 1986.

Cet accord a suscité des commentaires hostiles dans le monde syndical, notamment en raison des diminutions des allocations sociales, du blocage des salaires des fonctionnaires de l'Etat qu'il *prévoit, et* de l'absence d'une politique visant à créer des emplois. La future coalition, qui détient *quatre-vingt-un des cent cinquante* sièges de la Chambre des députés, veut par ailleurs attendre *les résultats des négociations de* désarmement en cours à Genève avant de prendre une décision définitive sur l'installation, souhaitée par l'OTAN, de quarante-huit missiles de croisière sur le territoire néerlandais.

C'est précisément l'affaire des euromissiles qui a provoqué le plus de remous politiques aux Pays-Bas depuis 1979, contribuant notamment à l'échec de la tentative de centre gauche après les élections législatives anticipées du 8 septembre dernier.

RENÉ TER STEEGE.

(1) Le cours actuel du florin est d'environ 2,60 F.

Attentat au Pays basque

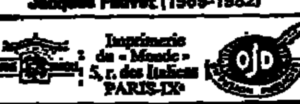
UN POLICIER TUÉ ET CINQ BLESSÉS

Madrid *(A.F.P., A.P.)*. — Un policier a été tué et cinq autres ont été blessés, dont l'un gravement, dans l'explosion d'une bombe dimanche soir 31 octobre à *Vitoria*, au Pays basque espagnol.

C'est le premier attentat contre la police depuis la victoire des socialistes aux élections législatives.

Selon la police, la bombe avait été placée dans un véhicule garé près d'une intersection sur la route de Navarre et a explosé au moment du passage de plusieurs voitures de police, qui se dirigeaient vers une station relais du réseau électrique, cible fréquente des terroristes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

DIPLOMATIE

Selon « Newsweek »

LES AMÉRICAINS PARTICIPENT A UNE OPÉRATION CLANDESTINE DE DÉSTABILISATION DU NICARAGUA.

Les Etats-Unis soutiennent une opération secrète de déstabilisation du régime sandiniste au Nicaragua lancée à partir du Honduras affirme l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa dernière livraison.

Selon *Newsweek*, une opération militaire secrète soutenue par les Américains et destinée à enrayer le trafic d'armes vers le Salvador a été détournée de son objectif par l'ambassadeur des Etats-Unis au Honduras, M. John Negroponte. Ce diplomate a, de sa propre initiative, décidé de lancer des opérations de harcèlement contre le Nicaragua. Les anciens sandinistes contactés pour participer à ces opérations auraient refusé de s'engager davantage lorsqu'ils ont appris que des partisans de l'ex-didacteur Somoza avaient également été recrutés pour ces opérations de déstabilisation.

Toute l'affaire aurait été qualifiée de « nouvelle baie des Cochons » (1) par le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

(1) Allusion au débarquement manqué d'anticastristes et d'Américains à Cuba, en 1961.

LA « PRAVDA » SE RÉJOUIT D'UN « TOURNANT » DANS LES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES

La *Pravda* a publié samedi 30 octobre, sous la plume de son correspondant à Paris, Ivan Chtchedrov, un article sur les relations franco-soviétiques. Après avoir rappelé un certain nombre d'initiatives françaises que le quotidien soviétique présente sous *un jour positif* (condamnation par M. Mitterrand de « *la politique d'embargo pratiquée par Washington* », visite à Moscou de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, vol spatial franco-*soviétique*), la *Pravda* conclut, selon l'agence Tass :

« *En dépit des obstacles dressés par les partisans du retour à la guerre froide, un tournant s'est opéré ces derniers temps dans le développement des relations franco-soviétiques. Les contacts et les consultations à différents niveaux ont été animés. La récente visite en U.R.S.S. d'une délégation parlementaire française* (1) *a eu une grande résonance en France.* »

(1) Il s'agit d'une délégation dirigée par M. Maurice Faure, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui a visité l'U.R.S.S. au début du mois dernier (*le Monde* du 12 octobre).

U.R.S.S.

M. SAKHAROV ACCUSE LE K.G.B. DE LUI AVOIR VOLÉ LE MANUSCRIT DE SES MÉMOIRES

M. André Sakharov a accusé samedi 30 octobre les services de sécurité soviétiques de lui avoir volé le manuscrit de ses mémoires. Dans une lettre adressée au président du K.G.B., M. Fedortchouk, ainsi qu'à celui de l'Académie des sciences, M. Alexandrov, et dont copie a été remise par sa femme aux correspondants occidentaux, l'académicien dissident explique que le 11 octobre, à 16 heures, alors qu'il attendait en voiture *dans le centre de Gorki sa femme* qui était allée chercher un billet de train, un homme s'est approché de lui pour lui demander un renseignement. Ensuite, poursuit M. Sakharov, « *je ne me souviens de rien* ».

Lorsque l'académicien a repris conscience, ses affaires, et notamment la sacoche dans laquelle il avait placé les neuf cents pages manuscrites et les *cinq cents* feuillets dactylographiés de ces Mémoires, avaient disparu. M. Sakharov suppose qu'on a utilisé contre lui un soporifique à effet instantané. Il estime qu'étant suivi dans tous ses déplacements « *par des membres du K.G.B. en voiture ou à pied* » il y a peu de chance qu'il ait été victime d'un « *vulgaire voleur* ».

Revenant de Gorki où son mari est assigné à résidence depuis bientôt trois ans, Mme Sakharov a trouvé deux miliciens devant le seuil de son domicile moscovite et craint pour sa part, a-t-elle déclaré, d'être arrêtée dans les prochains jours. Dans sa lettre, M. Sakharov indique en conclusion qu'il se sent désormais « *obligé de publier aussi vite que possible* » ses Mémoires, qu'il considérait auparavant comme « *purement personnel* ».
(A.F.P.)

ASIE

Afghanistan

«Les Soviétiques brûlent les récoltes pour contraindre les habitants à s'enfuir»

affirme le chef de la résistance au Panchir

Un des chefs de la résistance de Kaboul, Abdul Halim-Khair-Khawa, âgé de vingt-huit ans, a été tué dans une embuscade tendue par des soldats afghans et soviétiques, alors qu'il quittait la capitale où il avait organisé une opération de commando, a-t-on appris à Peshawar. Peu de temps auparavant, l'une des figures les plus prestigieuse de la résistance à l'occupation soviétique, qui commande dans la vallée du Panchir, Massoud — membre du parti fondamentaliste Jamiat-e-islami (la société islamique), — avait dénoncé les méthodes utilisées par les troupes soviétiques, qui « ont détruit les maisons, les routes, les fermes, brûlé les récoltes pour contraindre les habitants à s'enfuir. Ils sont maintenant menacés de famine ». Un journaliste français présent dans la vallée durant la « sixième offensive » soviéto-afghane de septembre nous a rapporté le témoignage que voici sur le déroulement des opérations.

La « sixième offensive »

Les hélicoptères continuent d'arriver per dizaines. Le ciel du Panchir ne semble plus assez vaste pour pouvoir les contenir tous. Le village d'Abdulakhell vient de tomber entre les mains des commandos soviétiques. La traque des moudjahedin, qui se sont réfugiés sur les sommets, commence. Les soldats soviétiques et afghans occupent déjà la vallée principale. Ils entreprennent de s'emparer — à quelques exceptions près — de toutes celles qui lui sont perpendiculaires.

Deux jours après le début de l'offensive, engagée le 27 août, les assaillants avaient déjà remonté les trois quarts de la vallée principale. Le « verrou » de Douab, qui devait empêcher toute progression de l'adversaire vers le haut de la vallée avait sauté, livrant à l'assaillant la clé de voûte du système défensif des moudjahedin. Une dizaine de jours plus tard, les commandos héliportés avaient franchi les montagnes pour prendre à revers les résistants. Ils étaient passés par une vallée plus au nord, occupé par les hommes du Hezbi Islami, qui, selon le chef des moudjahedin du Panchir, ont *« fui sans tenter de combattre »*. Dans un réduit montagneux voisin, vingt combattants musulmans et leur commandant tentèrent de tenir coûte que coûte un col. Il n'y eut qu'un seul survivant.

Jamais, lors des précédentes offensives, les soldats soviétiques et afghans n'étaient parvenus aussi haut. Les 7, 8 et 9 septembre, la situation devient très critique pour les moudjahedin. Pour les déloger, des dizaines d'hélicoptères passent à l'attaque. Par groupes de quatre ou cinq, ils pilonnent systématiquement chaque hauteur. La D.C.A. des résistants reste muette sous peine d'être anéantie. Ils n'essayent même pas d'utiliser les quelques missiles SAM-7 et SAM-7B dont ils disposent, les premiers lancés étant détournés par les leurres envoyés par les hélicoptères.

Dans la vallée voisine, les Mig-24 s'acharnent sur une position désertée mais où la veille encore, tirait une mitrailleuse anti-aérienne D.S.H.K., qui a été déplacée pendant la nuit.

Outre les Mig, qui s'attaquent plus volontiers aux villages, tournent aussi, au-dessus des massifs, des avions de repérage. Pour vanter leur efficacité, les résistants disent qu'ils *« sont capables de lire l'heure à notre montre »*. Si les avions décèlent une quelconque présence, les hélicoptères sont alertés et arrivent dans les minutes qui suivent. Toujours par groupes de quatre ou cinq. Ils effectuent un premier passage latéral, effectuent un quart de volte puis attaquent frontalement. Les crêtes donnent alors l'impression de s'embraser. Ils reviennent ensuite cinq, dix fois à l'assaut du même endroit.

N'ayant pas à redouter la D.C.A., les hélicoptères descendent très bas, rasent les sommets. Armés principalement de roquettes et de canons de 24 mm, ils ouvrent le feu sur tout ce qui bouge, sur les moudjahedin comme sur les villageois qui fuient les combats. Un infirmier français en mission humanitaire est mitraillé au sommet d'un col alors qu'il tente de quitter la vallée. Il en sort indemne. Quelques jours auparavant, un adolescent a été tué presque au même endroit.

Les hélicoptères lancent aussi des centaines de mines antipersonnel sur les cols pour retarder les caravanes de ravitaillement.

Attendre et prier

Sur les sommets, il n'est pas imaginable que les moudjahedin puissent tenir. Pourtant ils s'y accrochent. Pris pendant des heures dans un ouragan d'acier, ils n'ont d'autre solution que de s'asseoir et d'attendre en priant.

Chaque jour ou presque, le même scénario se répète. Si la crête tombe entre les mains des assaillants, les résistants reçoivent généralement l'ordre de la reprendre. Ils tentent de le faire pendant la nuit mais n'ont parfois que quelques obus de mortier à tirer sur les positions adverses avant l'assaut.

Leur chef militaire et politique — Ahmed Shah (Massoud est son nom de guerre) — ne se laisse pas décourager par les difficultés du moment : *« Nous n'avons pas beaucoup de munitions,* nous dit-il, *c'est notre principal point faible. Nous n'avons pas non plus suffisamment à manger : les moudjahedin ne font parfois qu'un seul repas par jour. Heureusement que les soldats soviétiques et afghans ne sont pas très courageux. »*

« Même les troupes d'élite soviétiques ne font pas preuve d'une grande détermination. Contrairement à celles qui se battaient au début de la guerre. De plus, elles ont trop de matériel ce qui les rend trop peu mobiles. »

Les unes après les autres, les vallées tombent. La nuit, les sentiers qui partent vers les montagnes sont encombrés par des milliers de réfugiés qui fuient leurs villages. Même les vieillards et les impotents sont emmenés par leurs parents, parfois portés dans une hotte à raisin. Massoud dirige en personne chaque combat important. Le soir, dans son repaire, il donne ses ordres, indique les positions à tenir, envoie des messagers pour obtenir des renforts de telle vallée, des munitions de telle autre. Il griffonne ses courriers sur de petits morceaux de papier, et immédiatement des hommes partent se mesurer avec des cols interminables et les dangers de la nuit.

A la fin de notre séjour, le mois dernier, les forces soviéto-afghanes s'étiraient tout au long des vallées du Panchir (à elle seule, la vallée principale fait 100 kilomètres de long). Des renforts de moudjahedin commençaient à arriver, aussi bien du Chamali que des régions plus au nord. En outre, certains convois soviétiques venant du nord, en particulier de Mazar-E-Charif, sur la frontière soviétique, étaient attaquées et nous assurait Massoud, devaient rebrousser chemin.

Dans les combats, les moudjahedin enregistraient assez peu de pertes, et leur moral demeurait élevé. Le 12 septembre, Massoud recevait de Kaboul deux rapports rédigés par des personnalités feignant d'être proches du régime. Des fuites identiques l'avaient prévenu de la date et de l'ampleur des précédentes offensives dans le Panchir.

Trois cents Soviétiques tués

Selon les deux rapports, 7 000 soldats soviétiques ont participé à cette sixième offensive, aux côtés de 3 900 soldats et policiers afghans. A ce chiffre s'ajoutaient les forces occupant déjà l'entrée de la vallée, et dont les effectifs ne sont pas connus. Sept cents véhicules et chars ont été engagés dans l'opération, dont 25 ont été détruits.

Toujours selon les rapports de Kaboul, avant le 12 septembre, 300 soldats soviétiques avaient déjà trouvé la mort et 150 autres avaient été blessés. Les pertes des forces afghanes s'élevaient à 200 tués, dont deux officiers supérieurs, et 150 blessés. En outre, six soldats soviétiques et 200 soldats afghans étaient portés disparus, ces derniers ayant probablement déserté.

A la fin septembre, tandis que se retiraient les forces soviéto-afghanes, la population du Panchir commençait à regagner la vallée et à reconstruire les maisons détruites. Un médecin, M. Jean-Philippe Tabard, d'Aide médicale internationale, présent sur place pendant toute l'offensive, estime à 60 000 le nombre des personnes (sur une population de 80 000) qui ont fui la région.

En effet, les offensives terrorisent les paysans : au minimum trois massacres auraient été commis dans de petits villages lors de la précédente. A Ferraj, 23 personnes auraient été exécutées à la baïonnette. A Renche, ce sont 45 habitants qui ont, semble-t-il, été fusillés ou brûlés vifs. Enfin, à Bozorak, 15 vieillards ont péri brûlés vifs dans leurs maisons. Massoud assurait devant nous, le 15 septembre, que 1 000 civils avaient été tués ou blessés au Panchir lors des cinq précédentes offensives. Ce chiffre paraît encore faible. Ainsi, les seuls bombardements des 24 et 25 août ont provoqué la mort de 10 personnes à Borak et d'une vingtaine d'autres à Mata. Les enfants sont, en général, les principales victimes des raids aériens.

« A Chawa, après un bombardement, nous dit le docteur Tabard, *j'ai enlevé un éclat d'obus fiché dans le corps d'une fillette que je n'ai pu anesthésier. Elle n'a même pas réagi. Son frère et son père venaient d'être tués sous ses yeux. »*

Terroriser la population pour l'obliger à fuir le Panchir, tel semble être l'objectif des forces soviétiques. Les bombardements de villages isolés, sans aucune importance stratégique, les destructions de récoltes, le mitraillage des troupeaux, l'incendie des villages, en témoignent.

De leur côté les moudjahedin ont parfaitement conscience qu'ils ne pourraient que difficilement survivre dans une vallée désertée par ses habitants. Aussi essaient-ils d'assurer coûte que coûte le ravitaillement de la vallée en blé et maïs. En outre, les départs de Panchiri pour le Pakistan sont en général interdits. En revanche, ils sont autorisés pour Kaboul à la condition d'être provisoires. Le chef de famille demeure le plus souvent au foyer afin d'éviter d'être enrôlé de force. Chaque famille, une fois dans la capitale, a pour mission de surveiller celle qui l'a précédée et rendre compte, éventuellement, de ses agissements aux résistants.

Selon les médecins français présents au Panchir pendant la dernière offensive, la destruction des villages (dont certains ont été rasés) comme la perte des récoltes et du bétail ont peu entamé le moral de la population.

L'offensive de septembre n'était pas terminée que déjà Massoud dévoilait ses projets. Conscient de ce que l'organisation militaire et politique de la vallée pouvait servir de modèle à la résistance, il déclarait : *« Les Soviétiques ne peuvent pas supporter l'exemple du Panchir, c'est pour cette raison qu'ils veulent à tout prix l'anéantir (...). Je vais donc créer prochainement quatre ou cinq autre Panchir en Afghanistan. »*

J.-P. PELLERIN.

Chine

Libéralisation des déplacements des étrangers dans vingt-neuf localités

De notre correspondant

Pékin. — Les touristes étrangers en Chine peuvent désormais visiter, sans autorisation spéciale, vingt-neuf villes ou localités du pays. Cette mesure, entrée en vigueur à la fin d'octobre, s'applique également aux diplomates résidant à Pékin, ainsi qu'aux correspondants de presse — bien que de façon quelque peu restrictive — lors de leurs déplacements non professionnels. Parmi les villes ainsi « libérées », outre Pékin, figurent les deux autres municipalités — Tianjin et Shangai — ayant un statut équivalent à celui d'une province et des localités très touristiques telles que Xian, Suzhou, Hangzhou, Nanjing (Nankin), Kunming (avec la célèbre forêt de pierre), Guilin, Chengdu et Chongqing. Les capitales des trois provinces de Mandchourie — Shenyang, Changchun et Harbin — sont, elles aussi, mentionnées, ainsi que Canton, la métropole du Sud, et la grande ville industrielle de Wuhan sur le Yangtze.

Jusqu'à maintenant, les touristes désirant se rendre dans ces localités devaient solliciter un permis de voyage délivré par la police. Un tel permis continuera d'être exigé pour une centaine d'autres villes considérées comme *« ouvertes »* aux étrangers. On note l'absence, sur la liste des « vingt-neuf » publiée par le gouvernement chinois de toute localité située dans les trois provinces frontalières du Tibet, du Xinjiang et de Mongolie intérieure, peuplées par d'importantes minorités nationales, ainsi que la province du Fujian, qui fait face à Taïwan. La province du Hebei, qui entoure Pékin, ainsi qu'un certain nombre de lieux d'excursion proches de la capitale, et très fréquentés par les membres de la communauté étrangère installés à demeure (comme la cité balnéaire de Beidaihe ou les villes de Chengde et de Datong), sont exclus de ces mesures d'assouplissement.

Bien que bénéficiant, en principe, de cette simplification des formalités de voyage, les journalistes étrangers accrédités à Pékin sont l'objet, d'une façon générale, d'un régime sensiblement moins libéral. S'ils sont dispensés de demander une autorisation pour leurs déplacements touristiques dans les vingt-neuf villes sélectionnées par le gouvernement chinois, il leur est toutefois recommandé d'aviser le ministère des affaires étrangères de leurs dates de départ et de retour : cela, afin, paraît-il, de *« faciliter l'activité d'information »*. Tout voyage professionnel reste soumis à une demande formulée par écrit auprès des autorités compétentes dix jours au moins avant la date envisagée du reportage.

La relative libéralisation décidée à l'égard des visiteurs étrangers paraît avoir été motivée par l'augmentation constante et rapide du nombre des touristes. L'an dernier, plus de sept millions sept cent mille voyageurs (soit 35 % de plus qu'en 1980) ont été enregistrés, dont environ sept cent mille étrangers. Les autres sont des Chinois d'outre-mer ou des *« compatriotes »* de Hongkong et de Macao. Selon l'agence Xinhua, les mesures d'assouplissement prises auront *« une signification positive pour la promotion du programme de modernisation de la Chine et le renforcement des contacts amicaux entre les peuples »*.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Égypte

● M. ESMAT EL-SADATE APPRÉHENDÉ. — Déjà privé de la *« libre disposition de ses biens »* évalués à une cinquantaine de millions de dollars (*le Monde* des 22 et 26 octobre), M. Esmat El-Sadate, frère cadet du président assassiné, se trouve sous les verrous depuis le vendredi 28 octobre, en compagnie de trois de ses quinze enfants, Rifaat, Galal et Effat. Cette sorte de détention préventive a été ordonnée par le procureur général socialiste afin de *« préserver le bon déroulement de l'enquête »*. Cependant, le *« tribunal de l'éthique »*, créé en 1980 par le président Sadate pour lutter notamment contre l'immoralité et la dépravation des mœurs, aura soixante jours pour décider du maintien ou non sous les verrous de M. Esmat El-sadate. — *(Corresp.)*

Inde

● EMEUTES A BARODA. — La police a reçu l'ordre de tirer à vue sur les émeutiers et les pillards, à la suite des affrontements entre hindous et musulmans qui se poursuivent depuis mercredi 27 octobre à Baroda, dans le Goudjerat. Six personnes ont été tuées et plus de deux cents arrêtées. Les heurts avaient commencé par l'attaque d'une procession religieuse musulmane. — *(A.F.P.)*

● LE GENERAL ZIA UL HAQ A NEW-DELHI. — Le chef de l'Etat pakistanais est arrivé, ce lundi 1er novembre, dans la capitale indienne, première étape d'une tournée de deux semaines dans cinq pays asiatiques. Il a été accueilli à sa descente d'avion par Mme Indira Gandhi. C'est la première fois qu'un président pakistanais se rendait en Inde depuis la visite à Simla, en 1972, d'Ali Bhutto. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● M. JULIUS NYERE a été réélu samedi 30 octobre président national du Chama cha mapinduzi (C.C.M.-parti au pouvoir), et M. Aboud Jumbe vice-président, par le congrès national du C.C.M., réuni à Dar-Es-Salaam. Le président Nyerere et M. Jumbe étaient les seuls candidats à ces deux postes. Ils ont obtenu respectivement 99,3 % et 98,7 % des voix. Le congrès a aussi élu les cent trente membres du Comité exécutif national, organe suprême du parti. Vingt de ses cent trente membres représentent les deux îles de l'océan Indien, Zanzibar et Pemba. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Les élections aux Etats-Unis

Tous les sondages accordent une nette avance aux démocrates

(Suite de la première page.)

Trois personnalités démocrates feront parler d'elles en tout cas : M. Jerry Brown, gouverneur de Californie, qui vise un siège de sénateur ; M. Tom Bradley, maire de Los Angeles, qui voudrait devenir — en Californie — le premier gouverneur noir des Etats-Unis ; et M. George Wallace, l'ancien champion du ségrégationnisme, qui brigue à nouveau le poste de gouverneur de l'Alabama.

Mais le principal protagoniste de ces élections ne s'y présente pas : c'est M. Reagan, dont la politique économique occupe tous les débats. Il est monté en première ligne pour la défendre, visitant treize Etats. Cela n'a plu ni à certains de ses conseillers qui voulaient le tenir à l'écart d'une défaite prévisible, ni à plusieurs candidats républicains qui préféraient ne pas être identifiés aux « reaganomics ». Le président comptait sur sa popularité personnelle et ses dons de « grand communicateur ». Il cherchait à sauvegarder une coalition conservatrice sans laquelle le congrès lui échapperait.

La patience

Comment justifier un taux de chômage de 10,1 % et un déficit budgétaire de 106 milliards de dollars ? M. Reagan a prêché la patience aux Américains, leur demandant un peu de temps encore pour réparer *« vingt années de gestion irresponsable »*. Il a vanté ses premières réalisations, notamment le freinage spectaculaire de la hausse des prix.

Les attaques du président contre les démocrates — rendus responsables de tous les maux de l'Amérique — ont souligné le caractère très négatif de cette campagne. Incapable pour sa part de proposer une solution de rechange crédible, l'opposition démocrate a consacré toute son énergie à dénoncer les « reaganomics ». Il ne restait plus aux électeurs qu'à choisir les vrais coupables et à les punir...

Un débat de dernière heure a fait encore monter le ton. Brandissant un questionnaire qui circulait dans les milieux républicains, le parti démocrate a accusé la Maison Blanche de vouloir instituer le volontariat dans les régimes de retraite. Il n'existe pas de sujet plus tabou. M. Reagan a immédiatement démenti, accusant l'opposition de tromper les électeurs. Cela n'a pas empêché le sénateur Kennedy de déclarer à la radio : *« L'administration a un plan secret pour réduire radicalement les pensions et ternir les années d'or des personnes âgées. »*

Une avalanche de messages

Ce climat s'est répercuté au niveau local avec une avalanche de messages télévisés négatifs : chaque candidat cherchait essentiellement à démolir son adversaire. Une telle campagne nécessitait beaucoup d'argent. Il n'a pas manqué. Les collectes républicaines ont battu tous les records, tandis que de nombreux groupements privés « arrosaient » les candidats de leur choix. Ceux, évidemment, qui étaient les plus susceptibles de défendre leurs intérêts.

A côté des deux grands partis, seuls les mouvements pacifistes ont réussi à se faire entendre. Il est vrai que leur proposition de « geler » les arsenaux nucléaires servait largement les démocrates... Mais existe-t-il encore deux grandes formations politiques ? *« Nous nous acheminons rapidement vers un système sans partis »*, écrit M. John Anderson dans le *New York Times*. L'ancien candidat indépendant à l'élection présidentielle de 1980 estime que les républicains et les démocrates sont devenus les jouets des groupes qui les financent. *« Il est temps,* affirme-t-il, *de créer un vrai parti politique au sens traditionnel du terme, qui servirait de médiateur aux groupes d'intérêts au lieu d'en être la créature. »* M. Anderson assigne à cette formation future une « philosophie économique » extrêmement vague. De quoi rassembler tout le monde... Avec un profil aussi flou, il avait obtenu 7 % des suffrages en 1980.

ROBERT SOLÉ.

UN NOUVEAU LIVRE SUR WATERGATE

Qui était «Gorge Profonde» ?

Il reste de nombreuses zones obscures dans l'affaire du Watergate, sans compter le mystère central que constituent les motivations de M. Nixon lui-même. L'identité de « Gorge profonde », l'informateur de Bob Woodward, est une de ces énigmes non résolues. S'abritant à juste titre derrière le code déontologique de la profession, le journaliste du Washington Post s'est toujours refusé à dévoiler sa source. Ceux qui ont vu le film *les Hommes du président* tiré du livre de Woodward et Bernstein se souviennent que « Gorge profonde », ainsi surnommé par Woodward en raison de sa voix de basse, donnait ses rendez-vous au milieu de la nuit dans des parkings de Washington. C'était à l'évidence un membre de l'entourage de M. Nixon, en tout cas un haut fonctionnaire assistant aux réunions confidentielles au cours desquelles étaient décidées les manœuvres, au demeurant de plus en plus acrobatiques, destinées à camoufler le scandale.

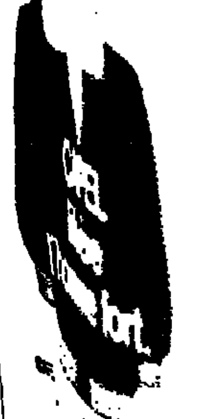
Qui était « Gorge profonde » ? « *Alexander Haig* », répond M. John Dean, l'ancien conseiller juridique du président Nixon, dans un livre, *l'Honneur perdu*, à paraître à la mi-novembre aux Etats-Unis, et dont le magazine *Time* présente le contenu dans sa dernière édition. Nul doute que cette « révélation » constitue, en raison de la célébrité de l'ancien secrétaire d'Etat, un « coup d'édition » destiné à promouvoir les ventes de l'ouvrage et à réveiller l'intérêt des lecteurs potentiels. Il s'agit de savoir si l'auteur dit la vérité.

M. Dean avance une « preuve » : le général Haig était quasiment le seul (mis à part le président lui-même et sa fidèle secrétaire, Rose Mary Woods) à savoir qu'une ou plusieurs bandes magnétiques sur lesquelles avaient été enregistrées les conversations tenues dans le bureau ovale avaient été volontairement effacées. Or ce fait fut indiqué à Woodward par « Gorge profonde » en novembre 1973. M. Dean affirme, d'autre part, que le général Haig était en position de fournir tous les autres scoops dont a bénéficié le journaliste du *Post*.

La « preuve » de M. Dean est donc une présomption. Il est possible que M. Haig ait été « Gorge profonde », mais l'ancien conseiller juridique de la Maison Blanche ne l'a nullement démontré. M. Dean s'embrouille, d'autre part, dans les dates : dans son livre, « Gorge profonde » rencontre Woodward le 9 octobre 1972, alors que ce jour-là M. Haig n'est pas aux Etats-Unis.

L'intéressé a bien évidemment démenti : *« Tout cela est faux, je ne sais même pas si « Gorge profonde » a existé »*, a dit M. Haig, qui a fait remarquer qu'il n'avait été le secrétaire général de la Maison Blanche que dans les derniers mois de la présidence de M. Nixin, et qu'il occupait les fonctions de chef d'état-major adjoint de l'armée de terre pendant la plus grande partie de Watergate. Il est vrai aussi que, par le passé, M. Dean a déjà accusé d'autres personnes d'être « Gorge profonde ».

A sa manière, M. Haig fournit un début de réponse : il n'y a peut-être pas eu un informateur unique. « Gorge profonde » a peut-être été le nom générique de plusieurs « sources » avant de devenir le titre d'un film pornigraphique... Le seul à pouvoir résoudre l'énigme est Bob Woodward, et il ne parlera pas. — D. DH.



AMÉRIQUES

Les élections aux Etats-Unis

Tous les sondages accordent une nette avance aux démocrates

Qui était Gorge Profonde ?

LE MONDE diplomatique

Le Monde

politique

LE DIFFÉREND SUR LES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le va-tout de M. Joxe

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, sait que, dans l' « affaire » du projet de loi sur les « séquelles » de la guerre d'Algérie, il joue son va-tout.

Il sait qu'il suffirait d'une déclaration du président de la République, indiquant que celui-ci considère que les dispositions concernant les officiers généraux font partie de ses engagements électoraux envers les rapatriés, pour qu'il ne bénéficie plus du soutien de la majorité des députés socialistes, qui lui est pour l'instant acquise. Il sait enfin qu'il risque de perdre une partie de la confiance que M. Mitterrand lui a jusqu'ici accordée et son autorité sur les membres du groupe socialiste.

Le temps lui est compté : jusqu'à ce que le projet revienne devant l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, c'est-à-dire à l'issue de la discussion budgétaire. M. Joxe passe donc à la contre-offensive. Il ne possède sans doute pas la réponse à une question essentielle : M. Mitterrand *peut-il accepter que demeure*, dans l'opinion, l'idée que le président de la République a subi un « revers » de la part des députés socialistes et qu'il a cédé devant eux ? Il n'est donc pas exclu que, dans les semaines à venir, M. Joxe essaie de démontrer à M. Mitterrand qu'il a été influencé par une partie de son entourage, par le secrétaire d'Etat aux rapatriés et, de façon contradictoire, par le premier ministre, alors même que le candidat François Mitterrand ne se serait jamais engagé à supprimer la sanction statutaire que constitue, pour les généraux putschistes, la mise à la retraite d'office, le 27 mai 1974.

Face à deux mauvaises solutions — le parti et le groupe parlementaire se déjugent ; le président cède, — il existe peut-être une échappatoire : expliquer aux rapatriés qu'il n'est pas forcément de leur intérêt d'être confondus avec lesdits généraux ; ensuite, préparer un compromis : consistant par exemple, à séparer les deux articles litigieux, l'ar*ticle 1 et l'article 6.*

Une chose est sûre : quel que soit l'aboutissement de cette affaire, des « séquelles » resteront : pour le groupe socialiste (qui s'est divisé, parfois durement), pour le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin (qui n'a pas paru dominer parfaitement la la situation), pour les socialistes en général, qu'ils soient ou non au gouvernement (le *phénomène* des « courants » a pesé de façon sous-jacente), pour le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Courrière (dont la maladresse peut, c'est vrai, être, dans une certaine mesure, explicable), enfin, pour l'image que l'opinion en conservera quant à la cohésion des socialistes et à la pratique de l'exercice du pouvoir.

La réunion qui a eu lieu jeudi soir 28 octobre à l'hôtel Matignon, en présence du premier ministre et, notamment, de MM. Jospin, Joxe et Poperen, a été essentiellement consacrée au différend sur l'Algérie. Elle ne pouvait pas aboutir, tout simplement parce que la clé du problème se trouve à l'Elysée. Dans l'après-midi, deux collaborateurs de M. Mitterrand ont confirmé aux représentants des rapatriés le souci de M. Mitterrand de voir l'ensemble de ses engagements à l'égard des rapatriés entrer dans les faits. Cette indication peut s'analyser de deux manières, selon que l'on est persuadé ou non d'un engagement précis du président de la République en faveur de la situation des généraux.

Comment la situation peut-elle évoluer ? Le 2 novembre, M. Courrière doit présenter son projet devant le groupe socialiste du Sénat ; le 3, la commission des lois doit examiner le rapport présenté par M. Rudloff (UCDP) et la discussion pourrait avoir lieu vers le 16 ou le 17 novembre. Il est à peu près acquis que, si une solution de compromis n'intervient pas, le groupe socialiste et la commission des lois accepteront un amendement du gouvernement rétablissant le texte initial de l'article 1 et l'ensemble de l'article 6 (c'est-à-dire les dispositions visant les généraux). Une commission mixte *paritaire sera alors réunie. Il est évidemment trop tôt pour préjuger* de ses conclusions, d'autant que le choix des députés socialistes qui en feront partie pèsera sur celles-ci (M. Gouzes, rapporteur du projet, hostile à l'amendement socialiste, sera-t-il l'un de ceux-là ?).

Un climat passionnel

Comment en est-on arrivé là ? Deux dates sont à retenir : celle de la réunion du bureau exécutif du P.S., le 20 octobre au soir, celle du 21 octobre, jour de l'examen du texte en séance publique et des réunions du groupe socialiste, l'une à 11 heures, l'autre à 18 heures.

La réunion du bureau exécutif s'est déroulée dans un climat passionnel. Un vote à mains levées — à l'unanimité — est intervenu : décision a été prise soit d'obtenir le retrait du texte de l'ordre du jour, soit, à défaut, d'exclure les officiers de son champ d'application. Mais — surtout — le premier secrétaire a été mandaté pour joindre, le soir même ou, au plus tard, le lendemain matin, le président de la République et le premier ministre.

Dans l'entourage de M. Mauroy, on souligne que M. Jospin n'a pas pris contact avec le permier ministre, ni le soir même ni le lendemain matin. Le jeudi matin, en revanche, le premier secrétaire rencontrait M. Mitterrand au cours d'un petit déjeuner à l'Elysée. Pour les représentants du courant « B » (courant Mauroy) au bureau exécutif — dont certains sont également membres du cabinet du premier ministre, la présentation du dossier était déséquilibrée, la position du secrétariat d'Etat aux rapatriés n'ayant pas été, selon eux, expliquée et M. Joxe ayant surtout fait appel à la « conscience » de chacun. Dans leur esprit, les démarches que devait effectuer M. Jospin annulaient *ipso facto* tout risque de confrontation et, si amendement il devait y avoir, il aurait l'aval de l'Elysée. Ils se sont trompés.

M. Jospin avait donc approuvé *l'amendement du groupe. Or le 5 octobre, lors de l'audition* — tant contestée — de M. Courrière par le groupe socialiste, le premier secrétaire était intervenu sur trois thèmes : le respect de la discipline de vote ; le projet correspond aux engagements du président de la République ; il faut tourner la page. Le 12 octobre, nouvelle réunion du groupe : un amendement de M. Alain Richard (Val-d'Oise) est repoussé par deux voix de majorité, sur environ quatre-vingts votants. Il visait à exclure tous les officiers.

La journée du 21 octobre. Après la suspension de la séance, au cours de laquelle le secrétaire d'Etat et le rapporteur étaient seuls intervenus, le premier ministre se rend à l'Elysée *pour*, notamment, *obtenir* une confirmation de la position du président de la République. A l'Assemblée, le groupe est réuni, en présence de M. Courrière. Le débat est houleux. Un message de l'Elysée arrive : pas question *de modifier le texte (voir le Monde* du 23 octobre). Les députés socialistes donnent pourtant leur accord à la proposition de M. Joxe : la préparation d'un amendement excluant les officiers.

Vers 13 h. 45, un entretien téléphonique a lieu entre le premier *ministre* et *M. Courrière :* le premier enjoint au second de ne pas reculer, ajoutant que l'on essaiera d'arranger les choses après. A 18 heures, nouvelle réunion du groupe. M. Courrière et une partie des députés socialistes s'opposent à une solution transactionnelle de M. Joxe, c'est-à-dire l'exclusion des seuls officiers généraux. Au cours de ce débat, le secrétaire d'Etat reçoit deux messages de Matignon, identiques : ne pas lâcher. La proposition de M. Joxe est adoptée. Elle aurait été approuvée par 40 voix contre 10 et 15 abstentions. Le soir, en séance publique, *les officiers généraux sont* exclus du bénéfice de la loi.

Le premier ministre est donc intervenu dans le différend avec, pourtant, une relative discrétion. Peut-être parce qu'il ne souhaitait pas s'interposer dans un conflit opposant des « mitterrandistes ». C'est sans doute pour cette raison que l'hôtel Matignon a démenti avoir envisagé le recours à l'article 49-3 de la Constitution (*le Monde* des 28 et 30 octobre), hypothèse qui n'est toutefois pas exclue.

Force est de constater que, en l'état actuel des positions des différentes parties, il reste toujours une question sans réponse : M. Mitterrand peut-il accepter l'idée que reste, dans l'opinion publique, l'impression que le président de la République a subi un camouflet de la part des députés socialistes ?

LAURENT ZECCHINI.

Un « engagement » de M. Mitterrand ?

Une note « confidentielle » du secrétariat d'Etat aux rapatriés, qui a été diffusée vers le 10 octobre, a servi, dans une large meure, à étayer la thèse du gouvernement. Le but visé par son auteur — M. Maurice Benassayag, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat — est double : démontrer que le texte initial du projet correspond aux « engagements » du président de la République et aux positions prises dans le passé par les socialistes. Nous présentons ci-dessous les principaux arguments contenus dans cette note, suivis de commentaires et d'éléments d'information. C'est sur ces indications que s'appuie M. Joxe pour prouver que le document M. Courrière ne prouve rien.

L'auteur souligne qu'il s'agit d'une loi « *improprement appelée « d'amnistie* ». Il écrit : « *Pour ce qui est du groupe socialiste ou de son prédécesseur, le groupe F.G.D.S., les votes sur les précédentes lois « d'amnistie », ainsi que les débats, ont toujours été justifiés par le fait que nous* (les socialistes) *jugions que les projets de loi n'allaient pas assez loin.* » La note fait état d'une proposition de loi de 1966, signé par MM. Mitterrand, Defferre, Billières et Guy Mollet, qui amnistiait « *tous les faits ayant entraîné une condamnation* » et prévoyait « *la réintégration de plein droit dans les fonctions, emplois publics, offices publics ou ministériels ainsi que les divers droits à pension* », et « *la réintégration dans toutes les décorations* ». L'auteur de la note fait observer que « *le projet de loi actuel ne prévoit pas la réintégration dans l'armée, ni dans la police...* ». Il ajoute : « *En 1968* (dans le débat sur le projet d'amnistie), *Gaston Defferre déposait un amendement rétablissant dans leur grade et fonction ceux qui avaient été impliqués par les événements de la guerre d'Algérie. Amendement repoussé par 287 voix contre 96. Les députés socialistes et F.G.D.S. ayant donc voté pour l'amendement.* » (...) « *En 1974* (débat sur l'amnistie), *le groupe socialiste (qui comptait en son sein des députés exerçant aujourd'hui des responsabilités tant au groupe qu'au parti) était intervenu dans le débat en déposant une série d'amendements qui allaient plus loin que le projet gouvernemental d'alors. En 1977, l'amnistie pénale étant désormais acquise pour tout le monde, le groupe socialiste et les radicaux de gauche déposaient une proposition de loi présentée par MM. Gaston Defferre, Raoul Bayou et Alain Savary qui stipulait dans son article 17 : « Les » rapatriés ayant subi un pré- » judice de carrière du fait de » leur activité politique et syn- » dicale..., verront leur situation » révisée. Le régime de retraite » sera adapté.* » *Le projet actuel ne vise rien d'autre.* »

[N.D.L.R. : Lors du débat, jeudi 21 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Courrière avait indiqué : « Ce projet (...) n'est pas un projet d'amnistie. Il tire les conséquences de l'amnistie pénale déjà accordée par les lois de 1964, 1966, 1968, 1974 et 1981 ». Faisant référence à ces lois, M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne), écrit dans le rapport qu'il a effectué au nom de la commission des lois : « La nature et la portée de ces textes nous autorisent à dire qu'à ce jour l'amnistie des faits et condamnations en relation directe et indirecte avec les événements d'Afrique du Nord est complète ».

Dans ces conditions, parler des « précédentes lois d'amnistie » risque d'entretenir l'ambiguïté. Le rappel des propositions de loi du groupe socialiste tend à démontrer que celles-ci étaient de même nature que le projet actuel, ce qui n'est pas le cas, puisque les propositions de 1966 et 1977 ne visaient pas les officiers. La seconde prévoyait une « révision » de carrière pour les « rapatriés » (article 17). Il apparait donc abusif de prétendre que le projet en discussion « ne vise rien d'autre ». Son article premier concerne notamment la « révision de carrière » des officiers et des officiers généraux. Ces derniers seraient-ils des « rapatriés » ? La loi du 26 décembre 1961 donne de ce terme la définition suivante : « Les Français ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient établis ». Les députés socialistes qui sont hostiles à la réintégration des généraux estiment, en outre, que la loi d'amnistie du 4 août 1981 a achevé de matérialiser les engagements du président de la République sur l'amnistie complète.

***A propos du débat de 1974 :* Il est exact de dire que les socialistes ont déposé des amendements allant plus loin que le texte du projet. Ces amendements visaient les petits commerçants, les infractions à la circulation des vins et à la législation sur la pollution... Dans les explications de vote, M. Lagorce (P.S.) avait déclaré : « Il ne s'agissait pas pour nous d'étendre l'amnistie de façon trop excessive mais, d'une façon générale, nous voulions en faire bénéficier au maximum deux catégories : les petites gens, les délinquants primaires ». Sur l'article 23, qui concernait les événements d'Algérie, aucun député socialiste n'a pris la parole et aucun amendement socialiste n'a été déposé.**

Débat de 1968 : L'amendement n° 8, qui avait été repoussé par 288 voix contre 97, était présenté par MM. Defferre, Massot et Max Lejeune (F.G.D.S.), et défendu en séance par ce dernier. Il était ainsi rédigé : « L'amnistie prévue à l'article 1er rétablit dans leurs situation, titres, grades et fonctions tous ceux qui ont été impliqués par les événements d'Algérie ». Max Lejeune (qui, en 1973, était apparenté au groupe des Réformateurs) avait indiqué : « Puisque l'heure de l'oubli est venue, nous croyons qu'il faut rendre et leurs grades et leurs décorations à ceux qui ont été avant tout, au long de leur carrière, des soldats ». Cet amendement était incontestablement maximaliste, même s'il est vrai que les membres du parti socialiste d'Epinay ne sont pas, pour la plupart, les mêmes que ceux de la S.F.I.O.

Il existe une autre proposition de loi du groupe socialiste. D'origine sénatoriale, elle a trait à « certaines infractions se rattachant directement ou indirectement aux événements d'Algérie ». Annexée au procès-verbal du 11 juillet 1963, elle porte le n° 176. Elle visait les « délinquants mineurs » et « les actes délictueux qui ont entraîné pour leurs auteurs, soit une peine avec sursis, soit une peine privative de liberté inférieure à six mois ». Dans l'exposé des motifs de ce texte, on peut lire : « il ne saurait être question d'absoudre en bloc tous les crimes perpétrés au cours de ces événements car certains ont revêtu un caractère de sauvagerie et d'inhumanité qui exclut un pardon systématique ».]

Les « promesses » envers les rapatriés

La note du cabinet de M. Courrière rappelle que, le 4 avril 1981, à Avignon, devant les représentants des rapatriés, M. Mitterrand faisait quinze propositions. La douzième stipulait : « *Les rapatriés ayant subi un préjudice de carrière du fait de leur activité politique ou syndicale verront leur situation révisée.* » La quatorzième indiquait : « *Une amnistie totale sera enfin réalisée effaçant les séquelles de toutes natures des événements d'Algérie.* »

**[N.D.L.R. — La douzième proposition reprend l'article 17 de la proposition de loi de 1974. L'amnistie totale est réalisée depuis la loi du 4 août 1981. Reste l'expression « séquelles de toutes natures ».
Les députés hostiles à la réintégration des généraux estiment que l'on peut difficilement parler de « séquelles » à propos de la sanction statutaire que constitue la mise à la retraite, en 1984, des généraux visés qui, à la même date, ont été réintégrés dans leur grade.]**

La note rappelle ensuite :
1) *Le 4 mai 1982*, en installant la commission consultative permanente des rapatriés, le premier ministre déclarait : « *Notre volonté n'est pas uniquement de réparer les préjudices matériels. Nous voulons effacer les séquelles du passé. Tel est le double objet de la loi qui portera réparation des préjudices subis à l'occasion des événements d'Algérie. Les officiers généraux mis à la retraite d'office seront en outre réintégrés dans le cadre de la deuxième réserve.* »

2) Le secrétariat d'Etat aux rapatriés a édité une brochure, en juin 1982, qui stipulait : « *Ce projet (...) vise également à replacer dans le cadre de la deuxième réserve les huit officiers généraux qui avaient été mis d'office à la retraite. Cette brochure*, précise la note, *a été largement diffusée notamment auprès des députés socialistes et des responsables du parti.* »

3) Le président de la République, le 29 septembre dernier, à Foix, parlant des rapatriés, a déclaré : « *Je crois que, incessamment, le gouvernement sera appelé à prendre des dispositions qui marqueront que nous entendons avancer d'un pas ouvert et libre vers le devenir sans que nous soyons toujours retenus par les oppositions du passé.* »

4) Il est également indiqué : « *Ce projet a fait l'objet de commentaires partiels et erronés par les médias et en particulier sur la télévision, alors que les commentateurs qui nous avaient contactés savaient très bien à quoi s'en tenir et se sont pourtant obstinés à ne passer que le seul général Jouhaud, alors que le ministre des rapatriés n'a pas eu l'honneur de commenter son projet ni sur la première chaine, ni sur la deuxième (...) Quant aux huit généraux, amnistiés pénalement depuis fort longtemps, et auxquels ont été rendus leurs décorations depuis longtemps également, ils passent d'une mise à la retraite à la seconde section de réserve (...) Instruits par cette expérience, nous nous efforcerons à l'avenir de maintenir une liaison, désormais constante, tant avec les responsables du groupe que ceux du parti.* »

[N.D.L.R. — Les indications qui précèdent prouvent apparemment que seuls le premier ministre et le secrétaire d'Etat aux rapatriés ont évoqué explicitement le cas des huit généraux. Le « discours de Foix », par le caractère allusif et général de la déclaration de M. Mitterrand, peut-il servir à étayer la thèse d'un « engagement » du président de la République en faveur des généraux ? Le général Jouhaud, interrogé mercredi 29 septembre, à TF 1, avait déclaré : « Le projet parle de réparation (...) c'est pour nous extrêmement important de parler de réparation, ce qui prouve que nous n'avions pas tous les torts. C'est une sorte de réhabilitation de notre histoire de pieds-noirs. Enfin, les commentaires « partiels et erronés » ne peuvent-ils, dans une certaine mesure, s'expliquer par les dispositions mêmes d'un texte qui mêle le cas des rapatriés et celui des généraux « *putschistes* » ?

Une note, en date du 7 octobre, émanant du secrétaire d'Etat aux rapatriés, indique, à propos de l'article 6 du projet (qui concerne les généraux) : « Coût budgétaire de cette disposition : nul. » Cette indication correspond à ce qu'a affirmé M. Courrière, ainsi que M. Gouzes qui, lors du débat, le 21 octobre, parlant de la réintégration des officiers dans la deuxième réserve, affirmait que cette mesure « ne coûtera rien au contribuable ». Or, le 26 octobre, le cabinet du secrétaire d'Etat faisait savoir que, vérifications effectuées, quatre des huit généraux concernés bénéficieraient d'une augmentation de revenus, en application de l'article premier du projet. Leur revenu étant de 13 600 F par mois, l'augmentation serait de 340 F, soit de 2,5 %. C'est effectivement négligeable mais ce n'est pas « nul ». D'autre part, ces généraux bénéficieraient, par la loi, de trois sortes de dispositions : du quart de place dans les chemins de fer, de cérémonies officielles pour leurs obsèques, du droit de porter l'uniforme dans les cérémonies publiques.] — L. Z.

AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. Deniau : la France socialiste est la France des déficits

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche soir 31 octobre, M. Jean-François Deniau, ancien ministre, membre du bureau politique de l'U.D.F., vice-président des Clubs Perspectives et Réalités, a d'abord déclaré, à propos de la victoire électorale des socialistes espagnols : « *L'enseignement de ces élections est tout à fait clair (...) : après sept ans de crise, le parti qui est au pouvoir perd les élections. S'il est de droite, c'est au profit de la gauche ; s'il est de gauche, c'est au profit de la droite. Dans nos démocraties, avec un niveau de vie élevé, notamment, on ne supporte pas la durée de la crise, on cherche une autre solution et une autre équipe (...) Le second enseignement que l'on peut tirer, c'est que lorsqu'un mouvement politique est divisé et qu'il est au pouvoir, il perd les élections (...).*

» *Le programme du parti socialiste français est résolument marxiste, de stratégie de rupture avec la société qu'il appelle capitaliste, ce qui veut dire la société libérale, tandis que ce n'est pas du tout le cas du parti socialiste ouvrier espagnol, qui a pris officiellement position pour un socialisme non marxiste (...).* »

Le président du conseil général du Cher a souligné que, personnellement, il ne s'identifie « *pas plus au style de M. Chirac qu'à celui de M. Barre. Ce qui me frappe, dans l'opposition*, a-t-il indiqué, *c'est que finalement, contrairement à ce que tout le monde raconte et à ce que souhaite le gouvernement actuel, il y a une très bonne entente et qu'à la fois M. Chirac et M. Barre apportent leur contribution* ».

L'ancien ministre du commerce extérieur a ensuite critiqué la politique économique du gouvernement : « *La France socialiste est la France des déficits (...) En matière budgétaire, le déficit a été pratiquement quadruplé, si on rétablit la vérité des chiffres (...) Pour ce qui est du commerce extérieur, c'est l'effondrement : le déficit a doublé ; et ce qui est grave, c'est que tout s'effondre (...) Ça s'effondre à l'exportation, ça s'effondre à l'importation (...) Pendant un an, il y a eu une politique complètement à contre-courant (...).*

» *(...) Je voudrais que l'on dise la vérité, c'est-à-dire que cette politique n'a pas été bonne et que l'on met en place une autre politique (...) Il faut très clairement changer de discours, mais je ne crois pas qu'on puisse changer de discours politique sans changer d'équipe dirigeante, c'est-à-dire sans changer de majorité (...) La minute de vérité, pour moi, ce sont les rapports entre le parti socialiste et le parti communiste, et c'est de savoir si on isole la France ou pas. Si, pour essayer de faire réussir une expérience marxiste, on isole la France, on la coupe de ses amis, de la vérité et de la liberté (...).*

« *Le gouvernement actuel a menti deux fois. Il a menti une première fois pour se faire élire en disant qu'il n'y avait pas de crise. Et il a menti sur son programme en gérant la France. Il a fait croire que tout était possible et s'aperçoit aujourd'hui que ce n'est pas vrai.* »

Après avoir commenté la situation industrielle et l'état du commerce extérieur français, M. Deniau a également expliqué comment il conçoit la stratégie de l'opposition dans la perspective d'une reconquête du pouvoir. Il a notamment déclaré : « *La situation est en train de se dégrader. Le problème de savoir comment on peut y faire face est de la responsabilité du président de la République. Il peut à un moment demander aux Français : était-ce vraiment ça que vous vouliez ? Il peut le faire par une dissolution. (...) Je ne crois pas que les Français diraient qu'ils veulent revenir en arrière, mais ils diront certainement : ce qui se passe maintenant, ce n'est pas ce que nous voulions. (...)*

» *J'ai toujours été favorable à l'unité de la majorité quand j'appartenais au gouvernement ; maintenant, je suis pour l'unité de l'opposition (...). Pour l'U.D.F., il n'y a pas de fusion possible, mais il faut des règles de conduite et des disciplines ainsi que des porte-parole par matière. On ne gagne pas des élections en se présentant comme une sorte de cartel électoral. Il faut offrir quelque chose aux électeurs, un idéal, une conception de la liberté, de la solidarité et de la France. A l'intérieur de l'U.D.F., les Clubs ont le rôle du chien de garde et sont le moteur d'une conception qui soit un idéal et un programme. Il faut une organisation permanente de contacts entre les états-majors, mais il faut aussi un programme. Il faut deux mouvements qui s'additionnent et se multiplient. Il faut qu'il y ait une sorte de programme minimum : dix engagements devant les électeurs (...).*

» *La France ne peut qu'être gouverné au centre parce que les Français n'aiment pas les extrémistes. On sait que ce n'est pas très sérieux, que cela aboutit à des catastrophes. Je ne suis pas sûr que, après l'échec de l'expérience socialiste, les Français veulent du Reagan et du Thatcher.* »

● *M. Marcel Rigout*, ministre de la formation professionnelle, déclare notamment, dans une interview publiée par *le Point* daté 1er-7 novembre, à propos de la participation des communistes au gouvernement : « *Nous participons à un gouvernement de coalition, réalisé sur la base d'un compromis signé entre P.S. et P.C. au mois de juin 1981. Nous travaillons au gouvernement à partir de cet accord. Est-ce à dire pour autant que nous devrions abandonner nos profondes convictions ? Bien évidemment non.* »

● *Mlle Arlette Laguiller*, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (trotskiste), a notamment déclaré, vendredi soir 29 octobre, au cours d'un meeting à Toulouse : « *Il n'y a pas de raison que les travailleurs acceptent de MM. Mitterrand et Mauroy ce qu'ils refusaient à MM. Giscard d'Estaing et Barre. Il faut que la classe ouvrière fasse peur au gouvernement, plus peur que les petites catégories bourgeoises à qui il multiplie les cadeaux quand elles élèvent la voix.* »

Le Monde

société

A l'appel d'un « comité de défense des salariés de la Chiers »

De vifs incidents ont opposé manifestants et forces de l'ordre à Vireux-Molhain (Ardennes)

De notre envoyé spécial

Vireux-Molhain. — En ce nouveau *« dernier samedi du mois »*, ce devait être, à Vireux-Molhain, un adieu à la violence, une rupture avec ce qui s'était passé dequis le mois de juin. Ainsi, du moins, l'entendait le Front d'action antinucléaire franco-belge, dont l'appel à manifester, le 30 octobre, spécifiait sans équivoque les intentions : *« Afin d'expliquer que le mouvement antinucléaire de Chooz a bien pour but d'empêcher la construction du complexe électronucléaire et non de casser du flic ; afin d'exprimer que pour sauver les Ardennes, et particulièrement la pointe de Givet, il faut donner les moyens au grand débat démocratique d'avoir enfin lieu, nous, individus dignes et responsables, organisons une caravane d'information dans les quatorze communes concernées. »*

Mais le Front d'action antinucléaire franco-belge n'est que l'une des composantes de ceux qui, dans cette région des Ardennes, ont des raisons de manifester. Depuis six mois, le combat n'est plus seulement antinucléaire. L'annonce de la fermeture de l'usine sidérurgique de la Chiers à Vireux-Molhain, non loin de Chooz, a mobilisé aussi les sidérurgistes menacés auxquels d'autres éléments antinucléaires sont venus apporter leur appui, fût-il quelquefois encombrant (cf. *le Monde* du 31 juillet). Aussi bien, samedi 30 octobre, si les manifestants du Front franco-belge, une centaine, ont effectivement entrepris de village en village, de Hierges à Givet, une tournée plûtôt bon enfant, jouant du violon, distribuant des tracts, peignant sur les chaussées leurs slogans : *« Pas de centrale à Chooz »*, *« Cimetière nucléaire, non merci »*, *« P.S. = mafia nucléaire »*, collant un peu partout leurs affiches, ils devaient assez rapidement céder la vedette à ceux qui entendaient, une fois encore, retenir l'attention d'une tout autre manière. Qui étaient-ils, ceux-là,exactement ? Ce n'était plus à l'appel de l'intersyndicale de l'usine de Vireux-Molhain, mais à celui d'un *« comité de défense des salariés de la Chiers »*, nouvellement créé et qui affirme se situer en dehors des appartenances syndicales, qu'un autre rassemblement avait lieu à partir de 16 heures, à l'entrée nord de la commune sur la R.N. 51.

On comprit vite qu'il ne s'agissait pas, cette fois, d'une réunion d'information. A l'aide de câbles apportés des hangars tout proches, une quinzaine d'ouvriers entreprenaient de barrer la voie dans son passage le plus étroit sur le pont qui enjambe le Viroin à son embouchure sur la Meuse. Dès lors, tout était en place pour que se répète le scénario devenu classique. Car, si les gendarmes mobiles, qui, volontairement semble-t-il, se tiennent à l'écart, se contentant de protéger le site de Chooz, où plus personne ne vient d'ailleurs se présenter, n'avaient en rien contrarié l'entreprise, le moment viendrait bien où ces gendarmes allaient se présenter au barrage pour dégager la route. Il ne restait qu'à les attendre.

Pour les attendre, on les attendait. Aux gens de la Chiers s'étaient déjà joints d'autres éléments casqués, masqués et équipés. Chacun avait son petit stock de pierres ramassées sur le ballast de la voie ferrée, ses cocktails Molotov. On préparait ostensiblement les frondes sous le regard des femmes et des enfants. On se chauffait autour de feux de bois allumés sur la chaussée. Au barrage du pont, à l'entrée nord, on en ajoutait un autre, de troncs d'arbres, vers la sortie sud, sur lequel un automobiliste non prévenu devait venir emboutir sa voiture, sans dommages corporels, mais en criant : *« Cette fois, je vais les tuer ! »*

A minuit, toujours rien, si ce n'est par des éléments extérieurs quelques jets de pierres contre la gendarmerie locale, qui ne furent pas tellement appréciés des manifestants habitant la commune.

Ce n'est que dimanche vers 2 heures du matin, que les gendarmes mobiles se présentèrent. Le scénario s'enchaîna. Jet de pierres et de billes d'acier contre les véhicules, grenades lacrymogènes et fumigènes dans un noir total déchiré par les brèves lueurs des éclatements, l'éclairage de la localité ayant été coupé. Repli, reflux, mouvements de gendarmes, l'un devait être blessé par la voiture d'un automobiliste qui, dans cette obscurité, ne l'avait pas vu.

Des éléments extérieurs et incontrôlés

Au matin, les forces de l'ordre, dans un nouvel assaut, parvenaient à éloigner leurs adversaires, à couper le câble du barrage, tandis qu'une autre colonne, au sud, dégageait les troncs d'arbres. Après quoi, ce fut, pour une bonne partie de la journée, la course dans les rues, sur la voie ferrée, sur les rives de la Meuse. Quatre manifestants devaient être appréhendés. Les gendarmes demeuraient maîtres des lieux mais leurs adversaires regroupés entendaient maintenant obtenir la libération de leurs camarades placés en garde à vue. Comme tous sont des habitants de Vireux, l'intersyndicale est intervenue avec l'appui du maire adjoint pour demander aux autorités la libération des emprisonnés. Promesse fut faite que si le calme revenait, les quatre hommes seraient libérés, au plus tard lundi matin (1). Promesse enregistrée mais qui n'empêchera pas une réunion dès ce matin, lundi, afin de préparer, si nécessaire, *« la riposte qui s'impose »*.

On se trouve ainsi ramené aux situations de juin et de juillet, dans un Vireux-Molhain où les commerçants supportent de plus en plus mal ces agitations contraires à leurs négoces, les obligeant de surcroît à protéger des devantures déjà mises à mal plus d'une fois. Certes, ils savent ce que peut entraîner aussi la fermeture d'une usine qui occupe encore neuf cents personnes, dans une localité de 3 000 habitants ; mais ce qu'ils admettent plus difficilement, c'est la présence de ces *« éléments extérieurs et incontrôlés »* venus *« d'on ne sait où »*.

Quant à la campagne antinucléaire, elle finit par passer au second plan dans cette confusion mensuelle qui, maintenant, tourne à une sorte de rite et dont on se demande, au plus fort des actions, si l'objet même en est encore évident.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Deux des quatre manifestants ont été libérés. Les deux derniers devaient l'être lundi en fin de matinée.

SCIENCES

● *Un camion spatial Progress-16* a été lancé, dimanche 31 octobre, à destination de la *station Saliout-7*, qu'occupent, depuis le 13 mai dernier, les deux cosmonautes soviétiques Anatoli Berezovoy et Valentin Lebedev. Ce quatrième envoi d'un Progress indique que les cosmonautes vont encore rester quelque temps dans Saliout-7, et qu'ils devraient donc battre, le 14 novembre prochain, le record de durée en orbite. Ce dernier est détenu par Leonid Popov et Valeri Rioumine, avec un séjour de cent quatre-vingt-quatre jours, vingt heures et douze minutes.

RELIGION

LE VOYAGE DE JEAN PAUL II EN ESPAGNE

Une Église différente dans un pays différent

(Suite de la première page.)

Mais si l'Espagne avait les évêques les plus âgés de l'assemblée conciliaire, elle avait aussi le clergé le plus jeune de l'Eglise — d'où les grandes tensions des années post-conciliaires. A quoi il faut ajouter la politique habile du nonce apostolique, Mgr Luigi Dadaglio, nommé en 1967 par Paul VI, deux ans après la clôture du concile, qui favorisait la tendance conciliaire par la nomination d'évêques auxiliaires jeunes et ouverts qui, selon les termes du concordat, n'avaient pas besoin de l'approbation du général Franco.

Les intégristes ont une mentalité pré-conciliaire, ils considèrent le concile comme un mal permis par Dieu. Les centristes ont une mentalité conciliaire, soutiennent un capitalisme modéré et considèrent le concile comme *un point* d'arrivée. Les progressistes ont une mentalité post-conciliaire, critiquent la hiérarchie, sont engagés à gauche et considèrent le concile comme un point de départ.

Un homme-clé : Mgr Tarancon

La conférence épiscopale, née en 1966, a eu deux présidents très conservateurs, Mgr Quiroga Palacios et Mgr Morcillo, qui ont tout fait pour freiner la mise en œuvre des réformes conciliaires. Mais la fin du mandat de Mgr Morcillo, en *1971*, a coïncidé avec un événement sans précédent dans l'Eglise : une assemblée conjointe d'évêques et de prêtres. Cette assemblée, représentant soixante-quatre diocèses et dotée d'un pouvoir délibératif, a marqué la victoire de la tendance conciliaire.

La deuxième date importante, 1975, est celle de la mort de Franco. Celle-ci a permis l'abrogation du concordat, remplacé par des accords partiels selon lesquels le roi Juan Carlos renonce au privilège de nommer les évêques. Mais c'est l'élection de Mgr Enrique y Tarancon comme président de la conférence épiscopale en 1972 — poste qu'il a occupé jusqu'en 1981 — qui fut responsable du véritable aggiornamento de l'Église espagnole. Cet homme est devenu l'homme-clé de la rénovation presque malgré lui. *« Si j'avais vécu dans une Espagne normale, j'aurais été le modéré type*, admet-il. *Mais si on vous oblige à choisir entre le XIII[e] et le XXI[e] siècle, vous choisissez le XXI[e] siècle, même si vous ne vous y sentez pas pleinement à l'aise. »*

Le passage du franquisme à la démocratie, préparé dans l'Église avant la mort du Caudillo, a été symbolisé par deux homélies prononcées le même jour, le 27 novembre 1975, par deux cardinaux espagnols. La première était le panégyrique funèbre prononcé aux obsèques de Franco par le cardinal Marcello Gonzalez, primat d'Espagne, pour louer l'identité de vues entre l'Église et le régime franquiste. La deuxième était l'homélie prononcée quelques heures plus tard pour l'investiture comme chef d'État du roi Juan Carlos par le cardinal Tarancon, au cours de laquelle il a notamment déclaré : *« L'Église ne demandera aucun privilège, et la foi chrétienne ne saurait s'identifier à aucune politique. »*

Mais pas plus que dans les autres pays européens, l'Église, en Espagne, n'a été épargnée par la crise post-conciliaire : crise générale des valeurs, crise culturelle et crise de la foi. Le nombre des prêtres a diminué, par manque de vocations, mais aussi par abandons. Les demandes officielles de réduction de prêtres à l'état laïc sont passées de quatre en 1968 à trois cent vingt en 1977, et, c'est encore plus spectaculaire, les religieuses ont perdu presque 30 % de leurs effectifs pendant la même période.

De leur côté, les laïcs ont multiplié les petites communautés en tous genres.

La réaction de la hiérarchie a d'abord été très réservée, mais, plus récemment, les évêques ont décidé non seulement de tolérer ce phénomène (on compte six mille petites communautés dans le pays), mais encore de suivre l'expérience par la nomination d'un évêque conseiller. Récemment, la conférence épiscopale a publié une brochure qui reconnaît pleinement la valeur de l'expérience.

La dévotion de l'Opus Dei

La « ligne Tarancon » est moins suivie depuis le remplacement de celui-ci à la tête de la conférence épiscopale, l'année dernière, par Mgr Diaz Merchan, évêque d'Oviedo. Qui plus est, le cardinal Tarancon, qui a soixante-quinze ans, a offert sa démission au pape comme archevêque de Madrid. Or le nonce actuel Mgr Innocenti, est beaucoup plus conservateur que son prédécesseur, et on chuchote qu'il pourrait proposer, pour la capitale, un évêque proche de l'Opus Dei...

Si on rappelle, non sans fierté, que Jean-Paul II s'est toujours intéressé à la mystique espagnole, on évoque avec plus de gêne l'admiration du pape pour l'Opus Dei. Le cardinal Wojtyla ne s'est-il pas recueilli sur la tombe de Mgr Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus, avant le dernier conclave, et ne vient-il pas d'ériger cet institut séculier en prélature personnelle ?

Ceux qui se méfient — et ils sont nombreux en Espagne — de cette association pieuse, sans doute, mais secrète et puissante, qui regroupe en Espagne 30 000 membres, presque la moitié de ses effectifs dans le monde, rappellent que les évêques sont, dans l'ensemble, opposés au changement de statut de l'Opus Dei. Ils ont voté à trois reprises et la dernière fois, sur 66 évêques, 55 ont voté contre et 6 seulement pour le changement. Cette information, démentie publiquement par le porte-parole de l'épiscopat, nous a été confirmée en privé. Les opposants à la transformation de l'Opus Dei en prélature personnelle n'ont pas perdu tout espoir. Si le décret annoncé à Rome le 23 août dernier n'a pas encore été promulgué, ce n'est pas pour les *« raisons techniques »* avancées, mais parce que les évêques espagnols ont mené entre-temps une dernière tentative pour infléchir la décision du pape.

Même si Jean-Paul II signe le décret fin novembre, comme il paraît probable, il est encore possible d'y apporter des modifications pour limiter l'autonomie de l'Opus Dei, véritable Eglise dans l'Église espagnole.

L'Opus considère Jean-Paul II comme *« le pape de l'Opus Dei »*, et il lui a déjà prouvé sa dévotion par une contribution financière au syndicat « Solidarité » et à l'édition polonaise de *l'Osservatore romano*. L'Opus a été très actif quant aux préparatifs du voyage pontifical, qu'il s'agisse de l'organisation des centres de presse par l'entremise de sa propre agence, Europa Press, ou de la mobilisation des jeunes avec leurs calicots pour acclamer le pape sur son parcours. Ajoutons que le substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Martinez Somalo, qui remplace Mgr Marcinkus, en disgrâce à cause du scandale de la banque Ambrosiano, comme organisateur du voyage, est un grand sympathisant de l'Opus Dei.

Le pape vient-il pour mettre fin à *« la division, la confusion et la corruption de l'Eglise espagnole »*, comme l'espère le quotidien d'extrême droite *El Alcazar* dans son éditorial du dimanche 31 octobre, ou bien pour appuyer la « ligne Tarancon » et l'ouverture de l'Eglise à la société pluraliste, comme le souhaite le Père Manuel Unciti, qui dirige un foyer de journalistes catholiques ? En tout état de cause, il trouvera une Eglise pluraliste et bien vivante dans un Etat désormais socialiste. Une Eglise à la croisée des chemins.

ALAIN WOODROW.

● *Jean Paul II a reçu M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, samedi 30 octobre. L'audience a duré près d'une demi-heure. Le ministre français, qui était accompagné de son épouse, dirigeait la délégation officielle française à la cérémonie de canonisation des bienheureuses Marguerite Bourgeoys et Jeanne Delanoue.

[Née à Troyes en 1620 et arrivée au Canada en 1653, Marguerite Bourgeoys fonda la congrégation de Notre-Dame après avoir créé des écoles pour les filles des colons français et des Indiens ralliés.]

[Jeanne Delanoue, née à Saumur en 1666, fonda de nombreuses écoles et asiles pour les pauvres et les vieillards.]

« N'ayez pas peur ! »

André Frossard dialogue avec Jean Paul II

Bien des Français n'apprécient guère les nanégyriques surtout lorsqu'il concernent les vivants. Les papes auraient-ils droit a un régime d'exception ? Il faut le croire puisque André Frossard ne s'est pas soucié de passer pour un « papaulâtre » ou un *« papicole »* (*sic*, page 318), en entreprenant son substantiel ouvrage, *« Dialogue avec Jean-Paul II »*, résultat de soixante-dix questions posées au pape sur sa vie, sa pensée, sa spiritualité, la foi, la morale, l'église, le monde, son ministère, etc...

Le lecteur pressé ou superficiel n'y trouvera pas son compte car cet ouvrage n'est pas de tout repos. Imposant par ses dimensions (374 pages), par la noblesse et l'ampleur des matières abordées, son auteur *principal*, hôte du Vatican et de Castelgandolfo, ne répond pas toujours du tac au tac à son interlocuteur ; non pour esquiver les difficultés — ce n'est pas son genre — *mais pour enrichir son* exposé de digressions foisonnantes dans l'espoir de se faire mieux comprendre.

Au total, voici un livre de haute tenue, rempli de considérations philosophiques, théologiques, bibliques et historiques. Il abonde en citations de toutes sortes, mais surtout de textes conciliaires. A ceux qui en auraient douté, ce palmarès montre, à l'évidence, que le pape se trouve, par rapport à Vatican II, comme un poisson dans l'eau. Les traditionnalistes en seront pour leurs frais :aucune restriction en la matière. Le pape avance cette formule : le concile, dit-il, est une véritable école du Saint-Esprit.

Des objections ? Ce livre ne manquera pas d'en soulever. Qu'un pape accepte de s'ouvrir à un journaliste n'est pas tout à *fait sans précédent*, encore qu'il le fasse ici avec une abondance qui est la marque de l'évêque de *Rome actuel. Deux hommes* conversent en liberté, dont l'un est le *« pasteur universel »* et l'autre un écrivain marqué par des positions religieuses et politiques, et par plusieurs livres sur sa conversion, ainsi que d'innombrables billets mordants dans un grand quotidien de l'opposition. *Qu'on le veille* ou non, cet arrière-fond crée un climat parfois gênant quelles que soient la maîtrise de soi et la prudence d'André Frossard.

Evidemment — et avec beaucoup d'habilité — le pape reste au-dessus de la mêlée. N'empêche, cet *ouvrage* tend à *faire* croire que les deux partenaires sont pour l'essentiel foncièrement d'accord même si de temps à autre de menus divergences fournissent l'occasion de compliments bilatéraux qui ne sont pas de pure forme. C'est ainsi que les ouvrages d'André Frossart font l'objet d'allusions asez précises.

Etait-ce évitable ? Peut-être. Mais à partir du moment où un pape descend dans l'arène, convient-il de se formaliser ? Dans son livre intreview, Paul VI s'était montré plus discret à l'égard de Jean Guitton, mais les interlocuteurs étaient fort différent : d'une part un pape très réservé ; d'autre part, un philosophe *naturellement enclin à* demeure sur les hauteurs.

Les feux de la rampe

Il serait fort exagéré de dire qu'André Frossard entend accaparer Jean Paul II. Il est trop intelligent pour cela et veille au grain. Mais pour dire les choses crûmebt et en termes appromaximatifs : devant un tel livre, la « droite » va pavoiser et la gauche pourrait faire grise mine.

Glissons. Le plus important est ailleurs. Voilà un pape qui *joue le jeu des mass-media* et s'expose, une fois de plus, aux feux de la rampe. Visiblement il aime ça. Tout en gardant imperceptiblement ses distances, il se livre au public. Ecouter un homme passionné pourr son *« métier de pape »* dont *« le monde est la paroise »*, constitue une nouveauté. Un pape, à la limite, ne parle jamais en son nom propre ; il ne s'appartient pas. Successeur de Pierre, il est au service d'une mission qui le déborde de toutes parts. Impossible de l'entendre comme un souverain quelconque. Or, dans le livre en question, il brosse dans la foulée une sorte « d'encyclique tous terrains » qui porte à la fois la marque de l'universel et celle d'un homme façonné par son pays natal et par le Saint-Siège. Sied-il de faire la fine bouche ?

« N'ayez pas peur ! », tel est le slogan de Jean Paul II à son arrivée au Vatican. Dès les premiers instants de son pontificat, il a, semble-t-il, voulu conjurer le doute et la pusillanimité. Dans ce sens, il n'est pas un de ces modernes qui aiment à peser le pour et le contre. La foi de l'homme d'aujourd'hui ressemble à un *« doute surmonté »*. Le pape, lui, croit comme il respire et il voit dans le monde racheté par le Christ le principal motif de son espérance. Il supporte mal la complicité de certains croyants avec une culture laïque dont le scepticisme est plus ou moins conaturel.

Voilà une des leçons parmi d'autres de ce « dialogue ». Elle sera surtout appréciée par des chrétiens du sérail.Sur les estrades du monde entier, comme aujourd'hui en Espagne, Jean-Paul II est applaudi sans restriction par des hommes du peuple qui ne liront jamais ce livre ardu. On le voit bien, le pape entend être présent sur tous les fronts.

Caractéristique de ce pontificat, cette volonté d'omniprésence peut indisposer. On peut même avancer à la limite qu'elle correspond assez mal à l'image, au profil discret de l'évêque de Rome, entrevu lors de Vatican II.

HENRI FESQUET.

★ *« N'ayez pas peur ! »*, André Frossard dialogue avec Jean-Paul II » (Ed. Robert Laffont, 68,50 F).

L'épiscopat français se réunira en assemblée extraordinaire au printemps prochain

De notre envoyé spécial

Lourdes. — L'assemblée plénière de l'Épiscopat français s'est terminée à Lourdes le 30 octobre comme elle avait commencé, c'est-à-dire dans une certaine détente. Les évêques ont produit peu de documents, voté assez rarement et n'ont pas connu la fièvre de certaines sessions précédentes. Certains dossiers dont l'étude a commencé, en particulier celui sur le monde ouvrier qui se révèle difficile à mettre au point, seront repris l'an prochain. A propos de la santé, il a été émis le vœu que soient créés des centres éthiques. D'autre part, les aumôneries seront étoffées et les malades, notamment en psychiatrie, seront mieux pris en compte ainsi que les handicapés.

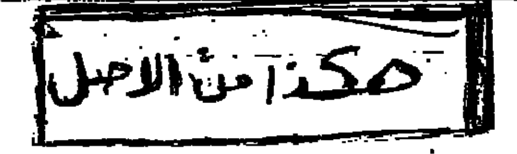
Mgr Jean Vilnet, président de la conférence, homme sage et fin, préfère le travail en profondeur aux décisions précipitées et aux déclarations outrancières et sans lendemain. Les messages ne sont pas son fort. Il mise sur la collégialité. Dans son *allocution de clôture, il a dit notamment* : *« Nous faisons le pari de trouver un langage commun engageant la même foi. Nous devons cependant entrer en confrontation et en contestation avec les voix qui proposent la démission ou l'alignement sur des courants trop faciles pour être dignes de la vocation de l'homme. »*

Les évêques semblent avoir apprécié ce langage à la fois modeste et ferme où l'on a retrouvé tour à tour *« un attachement foncier à l'école catholique, mais sans esprit de concurrence »*, une condamnation de certaines campagnes *« qui prônent officiellement une contre-éducation sexuelle et la banalisation de l'avortement »*.

Pour autant qu'il a été donné de juger aux observateurs qui n'en sont pas les témoins directs, si les interventions en séance publique sont restées assez banales, il semble que lorsque les évêques se retrouvent à huis clos, ils sont plus spontanés et entreprenants que jadis. Le nombre des évêques jeunes et post-conciliaires s'accroît, en effet, d'année en année. Ainsi, le moins compassé prévaut. Une tendance plus régionaliste se dessine aux dépens d'une propension à la centralisation propre aux anciens.

Cette année encore, les évêques ne se sont pas décidés à tenir dorénavant deux assemblées annuelles au lieu d'une, comme beaucoup de régions le préconisaient. Pourtant, l'épiscopat se réunira exceptionnellement à Paris au printemps prochain pour une assemblée extraordinaire. Celle-ci sera consacrée à la préparation du synode romain de l'automne 1983 sur le thème de la Réconciliation. Les délégués à cette assemblée ont été élus à Lourdes, mais leur nom ne sera rendu public *que lorsque Rome aura signifié son* agrément. A cette assemblée parisienne qui ne préjuge pas de l'avenir, les évêques pourront débattre des avantages et des inconvénients d'une double réunion régulière.

H. F.



DÉFENSE

Les orientations inquiétantes de la politique de défense

(Suite de la première page.)

Cependant, le budget de 1982 était clair : l'effort engagé depuis 1975 pour la defense nationale était stoppé. Sous le fallacieux prétexte de rattraper en deux ans les retards de certains programmes, la progression des crédits était la moitié de celle prévue par la loi de programmation militaire de 1976. C'est pourquoi la quasi-totalité de l'opposition, au Sénat, n'a pas voté ce budget. On sait, aujourd'hui, ce qu'il en est : les crédits militaires de 1983 demeurent, en part du P.I.B., au niveau de 1982, contrairement aux engagements pris il y a un an, et une importante partie des programmes d'équipements votés pour 1982 est annulée. Tout simplement parce que le pouvoir socialiste entend sacrifier en premier à la rigueur des temps la défense du pays. Ce n'est pas la continuité de l'effort engagé en 1975, mais le contraire !

Le chef de l'État a confirmé que la dissuasion nucléaire demeurait le fondement de l'indépendance nationale et la base de notre politique de défense.

C'est une décision essentielle, la seule clairement arrêtée. On sait qu'elle est pour M. Mitterrand une conversion méritoire. Nous ne pouvons que nous en féliciter pour le pays. La poursuite, jusqu'ici à peu près conforme aux prévisions du programme M 4 qui nous fera disposer en 1990 de cinq sous-marins nucléaires lance-engins (S.N.L.E.) modernisés, armés de fusées à têtes multiples, ainsi que la réalisation des armes air-sol à moyenne portée (A.M.S.P.) pour notre aviation nucléaire tactique, vont renforcer considérablement le potentiel de la dissuasion au cours de la présente décennie. C'est un fait extrêmement positif et important que la réalisation de ces programmes décidés en 1978, et nous l'avons relevé avec satisfaction. Cette poursuite exige des crédits tels que, dans un budget militaire en régression, la part des forces nucléaires s'en trouve accentuée. Cette apparence, sans doute commode pour le discours politique, n'a qu'une signification relative.

La politique de dissuasion pour un pays comme le nôtre n'a de valeur, de crédibilité que si le potentiel des forces nucléaires satisfait à deux exigences : que leur niveau de destruction soit assez élevé pour causer à l'agresseur un dommage inacceptable et que la capacité de riposter soit à l'abri d'une attaque préventive de l'adversaire. La politique de dissuasion n'a donc de sens qu'autant que nous réalisons les progrès nécessaires qualitativement et quantitativement.

A cet égard, la seule décision prise est plutôt négative. Quelques semaines après son installation à l'Elysée, le président Mitterrand a fait annoncer sa décision de construire un septième S.N.L.E. L'opinion a cru comprendre qu'il s'agissait du renforcement de la force océanique stratégique (FOS). Pourtant le communiqué officiel était clair : ce septième S.N.L.E. devra entrer en service en 1994. Sa construction ne commencera qu'à la fin du septennat de M. Mitterrand. En réalité, c'est, l'annonce qu'on s'en tiendra pour la FOS aux décisions intervenues avant mai 1981.

Comme le S.N.L.E. est un moyen de riposte particulièrement adapté à l'étroitesse de notre territoire qu'il préserve de l'extérieur et que les menaces liées à sa détection ne paraissent pas le compromettre dans l'immédiat, on peut s'interroger sur le bien fondé du report à la fin du siècle du renforcement de la FOS dont nous maîtrisons bien les systèmes et les coûts ?

Faute de renforcer la dissuasion à partir de la composante sous-marine, assurera-t-on alors le niveau souhaitable de riposte par d'autres composantes ? Adoptera-t-on prochainement un système sol-sol mobile dont le déploiement pose de difficiles problèmes qui conditionnent sa fiabilité ? Renoncera-t-on définitivement à une composante aérienne, dont le développement de l'A.S.M.P. pourrait fournir l'arme mais dont la possibilité dépend surtout du choix de l'avion de combat de la dernière décennie ?

A Canjuers, le président de la République a solennellement affirmé la globalité de la politique de dissuasion, armes tactiques et stratégiques confondues. C'est une déclaration fondamentale. La succession du système Pluton, d'un maniement difficile, est ouverte. L'éventualité de disposer d'armes à rayonnement renforcé (dont l'emploi nécessite une connaissance précise des situations locales) apporte une exigence supplémentaire quant à la définition du système et le choix des vecteurs. Le système Hadès qu'a évoqué à Canjuers le chef de l'État y est-il adapté ? Est-il nécessaire de développer un système global ? Quel rôle assigne-t-on à la FATAC (Force aérienne tactique), dont les moyens d'intervention tous temps vont en s'améliorant, dans la délivrance de l'avertissement ?

On comprend que sur des sujets aussi graves et aussi difficiles le gouvernement se donne le temps de la réflexion. Mais les échéances sont redoutables, d'autant plus contraignantes qu'on ne peut, en reportant d'année en année les décisions, accumuler sur la décennie 1990 les charges financières de tous les programmes. Comme d'évidence, le gouvernement socialiste répugne à faire l'effort financier nécessaire pour la défense nationale, on peut se demander si les moyens voulus pour la préservation de la politique de dissuasion seront assurés en temps utile, faute de quoi on en reviendrait pour les forces nucléaires, au gel que préconisait le trop fameux programme commun de gouvernement !

Le temps est désormais compté pour passer des intentions affichées aux décisions qui engagent.

Réductions et retards

La réduction ou le retard des programmes d'armements classiques des trois armées sont, aujourd'hui, des faits avérés. Ils préoccupent, à juste titre, ceux qui portent attention aux problèmes de défense, d'autant plus qu'ils ne sont accompagnés d'aucune explication et que quelques déclarations fragmentaires et imprécises esquissent des orientations inquiétantes.

J'évoquerai d'abord les capacités d'action à l'extérieur. Ici, la politique militaire rejoint la diplomatie en fonction de la conception que l'on a du rôle de la France dans le monde. La protection des départements et territoires d'outre-mer, la présence française dans diverses parties du globe, l'assistance militaire résultant de nos engagements à l'égard de certains pays, la possibilité d'actions ponctuelles pour préserver les intérêts vitaux exigent des moyens spécifiques. Selon que l'on reconnaît à la France de telles missions ou qu'on leur préfère le repli sur l'Europe, nos forces doivent disposer ou non de moyens adaptés. L'hésitation — sans doute pour ne pas avouer dès maintenant qu'on y a renoncé — qu'on entretient sur le remplacement des porte-avions est, à cet égard, significative et justifie qu'on s'interroge.

Le gouvernement dispose d'une capacité militaire qui lui permet d'assurer une présence souhaitée de nos armes en Afrique ou au Proche-Orient. L'exercice des responsabilités nationales semble avoir fait comprendre aux socialistes que la vocation et le rayonnement de la France ont leur exigences. Pour autant, nul ne sait les intentions du pouvoir pour l'avenir ni les enseignements qu'il tire des événements les plus récents. Pourtant, il y va de la confiance de nombre de pays amis.

Une politique qui se délite

Quant au devenir des forces classiques, c'est un euphémisme que de dire qu'il est incertain. Les belles paroles ne peuvent dissimuler la triste réalité des budgets de 1982 et 1983. On comprend qu'au doute déjà installé dans bien des esprits s'ajoute le pressentiment de changements fondamentaux auxquels, à doses homéopathiques, on prépare insensiblement l'opinion.

Un programme baptisé « Marine 2000 » a été arrêté en 1978 et je me suis attaché, allant au-delà des objectifs de la loi de programmation de 1976, à en lancer les premières réalisations. Il a été complété par un programme de onze navires pour le service public lié à la prévention des catastrophes maritimes. Le blocage des crédits d'investissement du budget de 1982 et les dotations du projet de 1983 montrent que l'effort engagé est considérablement ralenti.

Les programmes aériens — de l'aéronavale comme de l'armée de l'air — sont stoppés en 1982 et incertains ou dramatiquement réduits pour 1983. Au point cependant où est arrivé le Mirage-2000, il n'y a d'autre solution que de le réaliser comme prévu. Ces reports, ces atermoiements augurent mal de l'avenir.

Quant aux forces terrestres, l'annonce de transformation de leurs structures, l'amputation des programmes de matériels majeurs, des réformes envisagées dans les carrières militaires ou la durée du service national, suscitent interrogations et craintes.

La réorganisation de l'armée de terre engagée en 1975 a un objectif clair : faire en sorte qu'avec des effectifs limités (300 000 hommes dont 160 000 combattants) son organisation :

— assure son unité et son homogénéité ;

— lui permette de faire face à des situations diverses (théâtre Centre-Europe, couverture du territoire, menaces frontalières, actions extérieures) et ce, grâce à des structures légères et des spécialisations complémentaires permettant l'adaptation des forces à chaque situation, grâce à l'emploi aussi de matériels performants ;

— rende possible la mise sur pied rapide, à partir des corps d'active et dans la région proche, d'unités de réserve pouvant renforcer ou relever les forces d'active ;

— garantisse la mise en œuvre de la politique de dissuasion.

Un grand effort est ainsi engagé depuis six ans auquel les cadres militaires se consacrent avec une volonté et un dévouement exemplaires ; il a obtenu des résultats incontestables, évidents à tout observateur de bonne foi.

Si le gouvernement entend mettre en cause un projet peut-être ambitieux mais cohérent, il ne doit pas le faire par bribes au fil des difficultés budgétaires ou des positions partisanes. L'analyse de la situation internationale, la définition des objectifs et des missions qui en découlent doivent déterminer les choix. Nous n'avons rien entendu de tel et la politique de défense se délite au fil des jours...

YVON BOURGES.

Prochain article :

L'ŒUVRE DE LA Ve RÉPUBLIQUE MISE EN CAUSE

FAITS DIVERS

UN GENDARME TUÉ PAR DES VOLEURS DE VOITURES

Un gendarme de la brigade de gendarmerie de Châteauroux (Indre) a été mortellement blessé, dimanche 31 octobre, par deux jeunes gens. Agé de vingt-deux ans, ce gendarme, Patrice Comboliaud, recherchait, en compagnie d'un de ses collègues, un taxi, dont le vol avait été signalé à la gendarmerie d'Argenton-sur-Creuse. Alors que la patrouille venait de repérer le véhicule et allait à sa rencontre, le conducteur du taxi a brusquement accéléré, renversant la moto de Patrice Comboliaud, qui a été tué sur le coup.

Rapidement arrêté dans le campement des nomades de Notz, faubourg de Châteauroux, après avoir pris la fuite à pied, les deux occupants du taxi volé étaient deux jeunes Gitans, Roger M. et Serge S., âgés de quinze et seize ans, déjà connus des services de police pour d'autres vols. Ecroués à la maison d'arrêt de Châteauroux dans la soirée de dimanche, ils ont été inculpés,

La mort de Patrice Comboliaud porte à quinze, dont cinq gendarmes, le nombre des membres des forces de l'ordre tués en service depuis le début de cette année. Le projet de loi de finances rectificatif pour 1982 fera passer de 50 % à 100 % du salaire le montant de la pension attribuée aux veuves des policiers et gendarmes tués en opération.

CARNET

Décès

Frederik DYBING,
né le 27 avril 1890,
décédé le 20 octobre 1982.

L'inhumation a eu lieu à Copenhague le 25 octobre.

Les enfants et petits-enfants.

— Aix-en-Provence.
Mme Fourniol, son épouse,
Mlle Mireille Fourniol.
Le docteur et Mme Agelou-Fourniol et leurs enfants,
Le colonel et Mme Eugène Fourniol et leurs enfants,
M. et Mme Alain Fourniol et leurs enfants,
M. et Mme Loquès et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Francis FOURNIOL,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 octobre 1982 à Fréjus.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Villefranche-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Pierre-de-Coubertin,
13100 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alfred GLAÇON,
ancien représentant général
du Comptoir Tuillier du Nord,

survenu à Paris le 26 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

119, avenue de Choisy,
75013 Paris.

— Ses compagnons de vie font part du décès de

Yvon ROUMÉAS,
prêtre,

survenu le 22 octobre 1982.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Thuriot,
M. et Mme Gérard Thuriot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Tariel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Thuriot et leurs enfants,
Mlle Madeleine Thuriot,
Mlle Anne Thuriot,
M. et Mme Guy Thuriot et leurs enfants,
M. et Mme Michel Thuriot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 29 octobre 1982, de

M. Jean THURIOT,
ingénieur IEG,

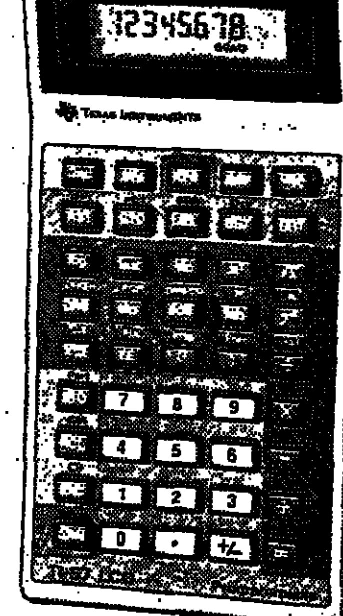
muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 novembre 1982, à 13 h 30, en l'église de Saint-Pierre de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.





JUSTICE

L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES

Les explications de Nick Venturi

Marseille. — *« Je croyais que la légende de « Nick » Venturi était réservée au grand public ou aux romanciers. Je ne pensais pas qu'elle pouvait être reprise par les autorités judiciaires. »* C'est en ces termes que Mᵉ Henri Coupon du barreau d'Avignon, avocat de M. Dominique Venturi, a commenté, lors d'une conférence de presse, le rejet par le magistrat instructeur, Mlle Marie-Chantal Coux, de la demande de mise en liberté provisoire de son client, arrêté le 8 juillet et inculpé dans l'affaire des fausses factures.

Mᵉ Coupon estime que, dans l'état actuel du dossier et après l'audition de M. Venturi par le ma-

De notre correspondant

gistrat instructeur, le 12 octobre dernier, il n'y a plus lieu de le maintenir en prison. *« Je ne m'explique pas le maintien en détention,* dit Mᵉ Coupon, *sinon à cause de deux éléments : le « flou » qui réside dans le dossier sur l'activité de Dominique Venturi lui-même et un mythe vieux de trente ans qui colle au personnage. »*

Au cours de l'audition du 12 octobre dernier, M. Venturi a fourni au magistrat instructeur des détails qui peuvent peser à charge contre lui mais qui, de l'avis de son défenseur, ne relèvent pas de l'établissement des fausses factures. *« Venturi,* a dit son avocat, *a reconnu que, au temps où il exerçait la direction de la coopérative d'entreprises générales du Midi (C.E.G.M.), il avait permis que soient distribuées des « gratifications de fin d'année » à certains employés municipaux. Il ne s'agissait pas d'un pourcentage sur des marchés ou des travaux passés, mais de sommes variant de 2 000 à 3 000 francs offertes à chaque fonctionnaire qui avait facilité le cheminement des dossiers ou des chantiers. Cela ramène le dossier à des proportions plus modestes »,* commente Mᵉ Coupon.

Le « flou » du dossier

Pour expliciter ce qu'il appelle le *« flou »* du dossier, Mᵉ Coupon a longuement évoqué les relations de Dominique Venturi avec René Lucet, notamment à propos de la vente de la villa du premier au second à un prix très avantageux par rapport à sa valeur hypothécaire. *« Ça n'est pas M. Venturi qui a vendu lui-même la villa,* a précisé Mᵉ Coupon. *En 1979, la C.E.G.M. connaissait des difficultés et M. Venturi a intégralement réglé le passif de quelque 5 millions de francs. Il restait cependant 2 500 000 francs dus à deux sociétés (que l'avocat désigne par leur sigle), la SMAC et la CITER, toutes deux de dimension nationale et non concernées par l'affaire des fausses factures. Dominique Venturi aurait donc donné sa maison à ces deux sociétés par acte notarié qui n'est pas un acte de vente mais donne affectation hypothécaire au bénéfice des deux sociétés et par la même occasion quitus de ses dettes à la C.E.G.M., avec engagement et délégation pour M. Venturi de passer l'acte de vente dès qu'on l'exigerait.*

» Si donc juridiquement c'est la signature de M. Venturi qui figure sur l'acte de vente, il n'avait plus aucun pouvoir depuis le jour où il avait fait une donation de sa villa en paiement aux deux sociétés. Voilà donc un homme, conclut Mᵉ Coupon, *qui n'a plus eu maille à partir avec la justice depuis trente ans, qui a reconnu un certain nombre de faits devant le juge d'instruction, qui n'est pas impliqué par les fausses factures, il n'y a donc pas de raison de le maintenir en détention puisqu'il est dans la même position que des gens qui viennent de bénéficier de liberté provisoire.*

» Je crains, ajoute Mᵉ Coupon, *que la date de libération de M. Venturi ne soit fonction de celle d'une prochaine échéance électorale. Je ne voudrais pas qu'il soit victime d'un règlement de compte politique. Si on jugeait dans la sérénité il serait déjà en liberté. »*

JEAN CONTRUCCI.

AU SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE

Les divergences des surveillants et des directeurs de prison

La réorganisation de la fédération Justice Force ouvrière, présentée par M. Hubert Bonaldi, le secrétaire fédéral, comme un simple réaménagement technique (le Monde *daté 24-25 octobre) apparaît beaucoup plus comme une opération politique née de la volonté des personnels de direction de pouvoir parler en leur nom propre.*

C'est à l'initiative des personnels de direction que le syndicat qu'ils formaient avec les personnels administratifs et techniques — dont le secrétaire général était M. Bonaldi, en même temps secrétaire fédéral — a éclaté en trois syndicats nationaux. Le nouveau secrétaire général du syndicat national des personnels de direction, M. Jean-Pierre Martinez, sous-directeur à Fresnes, ne cache pas qu'« il existait une volonté des personnels de direction d'accéder à une représentation institutionnelle ».

Longtemps la fédération Justice Force ouvrière a pu parler d'une seule voix, celle de son secrétaire général, M. Hubert Bonaldi. Celui-ci, au prix d'une diplomatie et d'une prudence verbale dans lesquelles il excelle, parvenait à masquer les divergences grandissantes, à propos de la politique pénitentiaire, entre les personnels de direction et les personnels de surveillance. L'arrivée de la gauche au pouvoir a exacerbé les oppositions, et au printemps dernier, les personnels de surveillance ont « monopolisé le sigle F.O. par leur agitation », *estiment les personnels de direction.*

Désormais les divergences sont affirmées, mais on ne voit pas encore comment le discours de M. Jacques Vialette, secrétaire général des personnels de surveillance, et celui de M. Martinez, vont pouvoir coexister au sein d'une fédération. Le premier ne cache pas son a priori *défavorable aux décisions du gouvernement. Il déplore que le garde des sceaux (qu'il persiste à appeler* « Mᵉ Badinter »*)* « ait gardé sa robe d'avocat en devenant ministre » *et parle de* « laxisme ». *Le second, explique qu'*« il n'y a aucun *a priori* des personnels de direction, mais avant tout une volonté de mesure ». *Il prône la concertation, rappelle l'attachement de son syndicat* « à l'amnistie, à l'extension des peines de substitution à la détention, à la limitation de la détention provisoire ».

Ces débats seraient d'un intérêt limité s'ils ne relevaient, comme le pensent certains, que de « la cuisine syndicale », *et si l'on ne pouvait espérer qu'en naisse* « une parole neuve » *sur la prison de la part des personnels pénitentiaires, comme l'affirme le secrétaire général des personnels de direction. Les membres de son syndicat, s'ils ne sont pas 200 (contre 4 000 surveillants) ont une position-clef. L'application de toute nouvelle mesure passe nécessairement par eux. Ils peuvent encourager l'immobilisme ou au contraire être une force de progrès. Ils disent avoir choisi l'ouverture et le changement. Il leur reste à le démontrer. — Jo. S.*

CORRESPONDANCE

Les avocats de trois inculpés du Coral protestent

Usant du droit de réponse, les avocats de trois inculpés de l'affaire du Coral, Mᵐᵉ Irène Terrel, Jean-Jacques de Felice, Alain Ottan, François Roux et Michel Tubiana, nous ont adressé la lettre suivante :

MM. Sigala, Bardy et Chapiello ont été mis en cause dans trois articles du *Monde* en date des 21, 23, et 27 octobre 1982. Dans l'article intitulé « Désirs et thérapie » publié, le 21 octobre 1982, sous la signature de M. Colombani, il est écrit : *« Des faits sont établis. Des photographies prises au Coral et publiés dans des revues pornographiques étrangères montrent des jeunes garçons et filles apparemment heureux de se masturber. On les voit aussi sodomisés par des adultes. »*

En l'état du dossier, ces affirmations sont fausses. Il est stupéfiant que M. Colombani, informé par on ne sait qui, ait pu publier de telles contre-vérités sans s'être assuré de leur véracité. Dans le même article M. Colombani écrit : *« Ils ont reconnu des attouchements et des pratiques mais c'était »* pour le bien des enfants.

Ni M. Sigala ni M. Chapiello n'ont reconnu quoique ce soit. M. Bardy a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec un mineur de plus de quinze ans dans le cadre d'une relation affective et certainement pas à titre de « thérapie ».

Bien que l'article du 23 octobre 1982, intitulé peu objectivement « Dégénérations », fasse état du démenti publié, dès le 21 octobre 1982, par les défenseurs des inculpés, il n'en reste pas moins que M. Colombani a mis gravement en cause MM. Sigala, Chapiello et Bardy en leur imputant des faits manifestement inexacts.

M. Colombani écrit encore dans un article publié, le 27 octobre, et intitulé « Déviations » que la défense a *« affirmé que le dossier était bien mince, en omettant les aveux de J.-N. Bardy, l'éducateur incriminé »*. La défense persiste effectivement à penser que les charges retenues contre MM. Sigala et Chapiello sont bien minces puisqu'elles ne reposent que sur les déclarations de M. J.-C. Krief (manifestement mensongères) et sur celles de deux enfants qui avaient déjà fait état des mêmes *faits* il y a quelques mois sans que l'enquête de la D.D.A.S.S. ait conclu à la responsabilité de MM. Sigala et Chapiello.

Dans le cas précis de M. J.-N. Bardy, il paraît quelque peu surprenant d'assimiler une relation amoureuse entre un mineur de plus de quinze ans et un homme de vingt-cinq ans avec un réseau de pédophilie et un trafic de photos pornographiques d'enfants.

Quant au fait que la défense ait « omis » les aveux de M. J.-N. Bardy, il eut suffit à M. Colombani de prendre connaissance de l'article du *Monde*, déjà cité, du 23 octobre 1982, pour constater que la défense n'a jamais « omis » ce point.

Enfin, dans ce même article du 27 octobre 1982, M. Sigala est présenté comme un homme ayant eu des *« antécédents »* et *« au bras long »*, dont les agissements auraient bénéficié d'un silence complaisant de certaines autorités publiques. Outre le fait que les cris d'innocence de M. Sigala sont ainsi purement et simplement ignorés, on ne peut manquer de relever la méthode détestable qui consiste à faire état des *« antécédents »* de M. Sigala, sans préciser, et pour cause, quels pourraient être ces « antécédents », laissant par là planer un doute sur l'honorabilité de la personne citée.

Quant au silence complaisant des autorités au bénéfice d'un homme « au bras long », les inexactitudes déjà relevées permettent d'apprécier à leur juste valeur la crédibilité de ces informations.

[*Le Monde* maintient que les informations incriminées reposent sur des témoignages sérieux.]

VISAS OBLIGATOIRES POUR LES LATINO-AMÉRICAINS

A partir du lundi 1ᵉʳ novembre, les ressortissants de tous les pays d'Amérique latine devront être munis d'un visa pour se rendre en France, y compris s'il s'agit d'un court séjour touristique. Quatre pays, dont les citoyens pouvaient jusqu'ici venir en France sans formalité, sont concernés : l'Argentine, le Brésil, la Colombie et le Mexique. Ces visas dits de court séjpour sont de trois mois.

M. joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, avait annoncé cette mesure, sans en préciser le détail, le 24 octobre dernier au « Club de la presse d'Europe 1 ». *« Le visa de court séjour sera rétabli avant la fin de l'année 1982, à l'égard de tous les pays de l'Amérique du Sud,* avait-il déclaré, *et il sera progressivement étendu à d'autres pays. »* M. Franceschi avait souhaité que *« le régime des visas soit étendu le plus largement possible »*. Dans le même esprit, le contrôle aux frontières a été renforcé, les effectifs de la police de l'air et des frontières passant de 2 800 à 4 170 personnes, pour renforcer en particulier les brigades mobiles.

Des négociations sont notamment en cours, pour l'extension du régime des visas, avec la Tunisie, qui a accueilli, après l'évacuation de Beyrouth, des dirigeants de l'O.L.P. et nombre de Palestiniens. Actuellement le visa est requis pour la plupart des ressortissants des pays asiatiques, africains anglophones ainsi que de l'Europe de l'Est. D'autre part, un visa préfectoral de sortie et de retour, dont la durée n'est pas encore déterminée, serait envisagé pour les résidents étrangers en France (4 220 000 ressortissants de 123 pays).

INFORMATIONS « SERVICES »

ENVIRONNEMENT

UN CONCOURS EN ILE-DE-FRANCE

Suivez les déchets

Chaque habitant d'Ile-de-France rejette tous les ans quelque 350 kilos de déchets. Pour les traiter, c'est une des régions les mieux équipées ; elle n'échappe cependant pas au phénomène des décharges sauvages, aux risques écologiques des déchets industriels et à une récupération insuffisante de ceux-ci. Pourtant, dans la conjoncture énergétique actuelle, la valorisation de l'énergie et des matières premières contenues dans les ordures ménagères est une nouvelle nécessité.

L'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.) a été créée en 1975 pour mener à bien cette politique. Pour sensibiliser le grand public à ces problèmes, elle a choisi cette année de s'adresser aux enfants d'Ile-de-France. La campagne « Déchets à suivre » dont le petit personnage écologiste et « récupérateur » Tricollo est le symbole, veut initier les élèves des classes CM1 et CM2 à la « seconde vie » des déchets ménagers. Un dossier pédagogique, actuellement distribué dans les 4 000 écoles primaires est le support d'activités d'éveil, de jeux et d'enquêtes sur ce thème. De l'interview auprès des commerçants de quartier ou des gardiens d'immeubles à la fabrication en classe de papier recyclé, le but recherché est d'inciter les enfants à observer ces objets que l'on jette machinalement, à réfléchir sur ce qui peut être fait soit pour produire moins de déchets soit pour économiser en les récupérant.

L'autre volet de la campagne est un concours de cassettes s'adressant aux enfants des centres aérés de six à quatorze ans. Il s'agira pour eux de réaliser avant le 10 décembre prochain un enregistrement sonore, reportage ou histoire inventée, sur le thème « les choses qu'on abîme ». Enfin, Tricollo aura son stand au prochain salon de l'enfance.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1ᵉʳ novembre à 0 heure et le mardi 2 novembre à minuit :

La cellule anticyclonique persistera sur l'Europe occidentale. Toutefois, elle présentera une faiblesse sur sa face ouest, permettant ainsi l'approche d'un front froid peu actif de la Bretagne aux frontières belge et allemande.

Mardi, les nuages relatifs à ce front s'étendront des régions proches des côtes de la Manche et de la mer du Nord aux Ardennes, puis gagneront les régions proches des frontières du Nord-Est. Ils s'accompagneront de quelques faibles pluies. Les températures varieront peu au cours de la journée (de 13 à 15 degrés). Sur toutes les régions méditerranéennes, le beau temps persistera, avec quelques brumes locales le matin sur le littoral languedocien, quelques nuages en Corse ; des températures minimales de l'ordre de 12 degrés et maximales de 21 degrés.

Partout ailleurs, les brumes et brouillards seront encore abondants et localemente denses. De l'Anjou au Bassin parisien, ils feront place, en cours de matinée, à un ciel passagèrement nuageux. Mais les brumes pourront encore persister l'après-midi dans le Nord-Est. Sur les autres régions, la dissipation sera plus rapide, permettant le retour du soleil. Les températures minimales seront de l'ordre de 12 degrés près des côtes atlantiques, 5 à 7 degrés sur le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés du Centre au Bassin parisien, localement proches de 0 degré dans le Centre-Est. Les températures maximales varieront de 13 à 22 degrés du nord au sud de ces régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1ᵉʳ novembre, à 7 heures, de 1 027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 octobre ; le second le minimum de la nuit du 31 octobre au 1ᵉʳ novembre) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 19 et 6 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 19 et 6 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille-Marignane, 20 et 9 ; Nancy, 14 et 2 ; Nantes, 16 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 degrés ; Amsterdam, 10 et 8 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 26 et 19 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 10 et 7 ; Dakar, 30 et 22 ; Djerba, 26 et 19 ; Genève, 9 et 5 ; Jérusalem, 22 et 12 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 15 et 14 ; Luxembourg, 9 et 5 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 6 et 4 ; Nairobi, 22 et 16 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 10 et 7 ; Tozeur, 25 et 18 ; Tunis, 19 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ANIMAUX

« PORTES OUVERTES » A LA S.P.A. — La société protectrice des animaux lance une grande campagne nationale contre les souffrances infligées à des millions d'animaux.

Pour ce faire, elle organise deux journées « portes ouvertes », les samedi 6 et dimanche 7 novembre, de 10 h à 18 h, au refuge Grammont de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et dans tous les refuges S.P.A. de France. La S.P.A. organise, également, un gala exceptionnel, le samedi 6 novembre, à la salle Pleyel, à 20 h 30.

★ **S.P.A., 39 boulevard Berthier, 75017 Paris, tél : 380-40-66.**

VIVRE A PARIS

CRIS D'IMMIGRÉS. — Une exposition « Cris et paroles d'immigrés », réalisée par des immigrés et retraçant non seulement leurs difficultés mais aussi « comment vivre ensemble est possible », est présentée jusqu'au 25 novembre à Paris, en l'église Saint-Merri, dans le quatrième arrondissement, angle de la rue Saint-Martin et de la rue de la Verrerie.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
	—	—	—	—
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

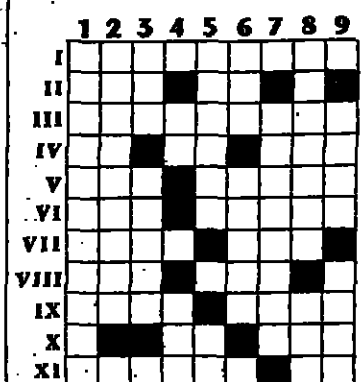
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 310



HORIZONTALEMENT

I. Dresseur de girafes. — II. Bâtisseuse d'étages en sous-sol. Agrément désuet. — III. Artisans bientôt réduits au chômage par manque de matière première. — IV. Démonstratif. Interjection. Un trait de lumière, parfois. — V. Moule à gratin. Généraux sous l'Ancien Empire. — VI. Les câbles et les pneus ne constituent qu'une partie de leur activité. Agréable ou redoutable, selon qu'il est tapis ou tapi. VII. — Préfixe. Copropriété urbaine. — VIII. Forme d'avoir. Nature surdouée. — IX. Grosses pièces de boucherie de la vieille Europe agricole. Bouillon léger pour silhouette fine. — X. Conjonction. Modèle d'anti-gaspi. — XI. Célèbre prise du duc d'Orléans près d'Orléansville. Font partie de l'étiquette.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui frappent à tour de rôle. — 2. Sa dent dure n'a d'égale que son mordant. — 3. Désert aérique. Promoteur de la cuisine aux lardons. — 4. Beugla après avoir roucoulé. Souvent frappé par Victor Nat. — 5. Il est souvent retenu par des menottes. Le Roi-Soleil au pays des mastabas. — 6. Objurgation de la bergère à son berger. Signe pour le compositeur du « Cygne ». — 7. Peut, selon le genre, raccrocher une mauvaise mine ou une jolie minette. — 8. Sa salle est plus souvent louée que la pièce qu'on y va voir. Lettre grecque. — 9. Placée en style clerc. Résonnent mieux quand ils sont vides, mais ceux qui les vident ne raisonnent pas mieux.

Solution du problème n° 3 309

Horizontalement

I. Magistrature. Ça. — II. Ara. Oued. Report. — III. Immeubles. Rôt (rot). — IV. Tome. Unanimité. — V. Rieuse. Original. — VI. Erse. Soir. In. Le. — VII. Se. Et. Damoclès. — VIII. Léchées. Sées. — IX. Epaule. Sirius. — X. Abruti. Nitrite. — XI. Arrosé. Osée. Nid. — XII. Crépi. Fi. Péri. — XIII. Casées. Sa. Marat. — XIV. Ri. Erosion. Rage. — XV. Anon. Siffler. Es.

Verticalement

1. Maîtresse. Accra. — 2. Armoire. Parrain. — 3. Gammes. Labres. — 4. Emue. Européen. — 5. Soues. Eclusier. — 6. Tub. Esthète. S.O.S. — 7. Relu. Si. — 8. Adénoïdes. Oisif. — 9. Sarrasins. A.O.F. — 10. Ur. Ni. Rien. N.L. — 11. Religiosité. — 12. EP. Minceur. Parr. — 13. Orin. Lésinera. — 14. Crotales. Tirage. — 15. Attelés. Redites.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 NOVEMBRE

« Saint-Eustache présenté aux jeunes », 14 h 30, portail principal, Mˡˡᵉ Brossais.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, M. Guillier.

« Hôtel de Sully », 62, rue Saint-Antoine, Mˡˡᵉ Schmitt.

« Les Invalides », 15 heures, cour d'honneur, côté Seine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art irlandais », Petit Palais (approche de l'Art).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités de Paris).

« La Première Renaissance en Toscane », 12 h 30, musée du Louvre, près de la Victoire de Samothrace (Mᵐᵉ Caneri).

« La gare Saint-Lazare », 14 h 45, devant le monument aux morts, métro Saint-Lazare (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« Palais de Salm », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Mᵐᵉ Hauller).

« J.-B. Oudry », 15heures, Grand Palais (Paris et son histoire).

« La Renaissance », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« De la place Dauphine au couvent des Grands-Augustins », 14 h30, statue Henri-IV, Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le fournil de Poilane », 10 heures, 87, rue Brancion (Mᵐᵉ Romann).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 31 octobre :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de certains articles de la loi du 30 juillet 1982 sur les prix des revenus.

● Relatifs aux dates d'ouverture et de modification du droit aux prestations familiales et à l'allocation familiale.

● Portant application de la loi du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

● Modifiant le décret du 10 décembre 1948 *déterminant les prix de base* au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

● D'application relatif à l'évolution de certains loyers.

● Relatif aux indemnités d'hébergement et de transport des jeunes de seize à dix-huit ans bénéficiant des mesures prévues par l'ordonnance du 26 mars 1982.

CONFÉRENCES

17 h 30 : 6, rue Ferrus, M.-A. Nove : « Les échanges *Est-Ouest* ».

18 heures : 33, rue du Faubourg Saint-Honoré, M. A. Duhamel : « La République de M. Mitterrand ».

19 heures : Centre Rachi, 30, bd de Port-Royal, Haïm Vidal Sephina : « Henriette Azen et les romances de Tétouan-Oran ».

ATIONS « SERVICES »

les déchets

[مكبرا من الأصل]

Le Monde

ÉCONOMIE

CAUSES AUTHENTIQUES ET ARTIFICIELLES DES DÉFAUTS DE PAIEMENTS

La « désinflation » en cours pose de redoutables problèmes d'équilibre entre les ayants droit au produit national. Pendant une trentaine d'années, la croissance économique, qui a permis une forte augmentation des revenus salariaux, a été en partie silencieusement financée par l'appauvrissement constant des créanciers de toute nature. Aujourd'hui, ces derniers se trouvent au contraire dans une position éminemment favorable grâce à l'apparition de taux d'intérêt positifs (inférieurs au taux d'inflation), tandis que les débiteurs, et notamment les entreprises, doivent supporter des charges qui, en l'absence d'un moratoire, risquent d'acculer beaucoup d'entre eux à la faillite. Est-ce au tour des salariés de faire les frais de l'ajustement ? Tel est le grave thème de réflexion qu'aborde, dans l'article qu'on lira ci-dessous, le président d'E.D.F., M. Marcel Boiteux.

Mais plusieurs dispositions législatives et l'interprétation que, souvent par esprit de routine, en donnent les juristes ont pour effet de multiplier encore le nombre des faillites. L'exemple des droits étrangers (allemand, anglais, etc.) devrait permettre de corriger cette anomalie (voir l'article de Mᵉ William Garcin). Il reste que le nombre de faillites augmente aussi en R.F.A. et en Grande-Bretagne. Le problème de fond ne relève pas du droit mais de l'économie...

Les méfaits de la non-indexation des emprunts

par MARCEL BOITEUX (*)

L'INDEXATION des salaires sur les prix est remise en cause ; elle était d'ailleurs illégale depuis 1959. L'indexation des emprunts sur les prix était elle aussi interdite et, là, l'interdiction a été respectée : il s'ensuit qu'une entreprise qui s'était endettée au taux nominal de 17 % quand la monnaie glissait de 14 % — soit un taux réel de 2,5 % — se verra astreinte à la charge épouvantable de servir un intérêt réel (1) de quelque 8,5 % si le taux de glissement monétaire tombe à 8 % comme le veut le gouvernement : on parle déjà de moratoire, de rééchelonnement des échéances, et personne ne sait très bien comment s'en sortir.

Ainsi, l'indexation des salaires apparaît insupportable au moment même où la non-indexation des emprunts étale ses méfaits. Aurait-il fallu indexer ceux-ci et pas ceux-là ?

Le mètre-étalon a été déposé au pavillon de Breteuil ; quand on commande 30 mètres de tissu à livrer dans six mois, on sait exactement quelle longueur on recevra le jour venu : trente fois l'étalon de Breteuil. Grande est la tentation de savoir aussi ce que l'on touchera, en pouvoir d'achat, quand on vous propose d'augmenter votre salaire de 8 % l'année prochaine ou de vous rendre 1 000 francs dans cinq ans. Laissant à ceux dont c'est le métier le soin de spéculer sur le taux du glissement monétaire, les autres, qui n'en ont ni le goût ni les moyens, devraient donc avoir le droit d'obtenir que les promesses qui leur sont faites soient indexées sur le niveau général des prix.

Ainsi l'évolution annoncée de tous les prix, salaires et dettes serait exprimée « en francs constants », par référence à l'indice des prix du « produit intérieur brut marchand » (P.I.B.M.).

Le nécessaire ajustement

Mais si, à échéance d'un an, chacun des prix des biens et services composant le P.I.B.M. est annoncé en hausse à francs constants, donc en hausse par rapport à l'indice des prix dudit P.I.B.M., cet indice devrait dans un an se trouver en hausse rapporté à lui-même, ce qui est impossible : il faut donc que certains prix soient promis en baisse (en francs constants) en compensation de ceux qui sont promis en hausse ; et comme il n'y a aucune raison pour que la compensation tombe juste, il faut aussi que certains prix échappent à l'indexation pour prendre en charge l'ajustement final.

Ce qui vaut pour les prix vaut *mutatis mutandis* pour les revenus. Si ceux-ci — salaires, intérêts, profits, impôts, etc. — sont indexés, leur croissance globale en francs constants ne peut excéder durablement la croissance en volume du produit intérieur brut, puisque ces revenus représentent les droits que leurs détenteurs ont sur ledit produit. Sans doute peut-on recourir à l'étranger pour ajuster le volume des biens et services disponibles au montant des droits distribués. Mais un pays ne peut indéfiniment s'endetter pour financer un solde déficitaire de son commerce extérieur. En tendance, la quantité des droits distribués devra d'une manière ou d'une autre s'ajuster au volume de la production nationale ; les droits indexés étant ce qu'ils sont, ce sont donc les droits non indexés qui assureront *a posteriori* l'ajustement, par amenuisement de leur valeur réelle...

Pendant trente ans, ce sont les créanciers — depuis les prêteurs à long terme jusqu'aux détenteurs de monnaie ou de comptes courants mal rémunérés — qui ont ainsi fait les frais de l'ajustement : on s'explique que l'idée d'indexer les créances n'ait guère eu de succès auprès des responsables des grands équilibres, qui n'avaient aucune envie de se priver d'une collaboration aussi silencieuse que résignée. Mais, depuis trois ans, les taux d'intérêt excèdent les taux d'inflation, la rémunération des prêts devient positive, et les prêteurs cessent, en fait, de contribuer à l'ajustement ; du coup, rien ne va plus.

Les charges sociales continuant à croître, les salaires ne peuvent plus augmenter à francs constants dans une économie française quasi stagnante, et les accords qui prévoyaient de telles augmentations doivent être cassés.

(*) Président d'E.D.F.

(Lire la suite page 10.)

(1) 117/114 = 102,6 ; 117/108 = 108,3.

La machine à produire des faillites

par WILLIAM GARCIN (*)

LE produit normal des crises économiques, ce sont les faillites. L'année dernière, elles ont atteint le chiffre record de vingt mille ! Où cette progression s'arrêtera-t-elle ? Et, surtout, est-il possible de l'enrayer de réduire le nombre des faillites ? Impossible dans l'état actuel des choses. La loi sur la liquidation judiciaire (13 juillet 1967) est l'une des plus folles qui soient au monde : elle engendre des faillites en chaîne au lieu d'interrompre ce cycle infernal. En effet, le vendeur impayé ne peut pas récupérer sa marchandise lorsque l'acheteur est « en faillite ». Elle est vendue, sous son nez, au bénéfice des créanciers « privilégiés » : le fisc, la Sécurité sociale, les salariés (pourtant couverts par l'A.G.S.), etc. Pour le vendeur, il lui reste les yeux pour pleurer, il ne récupérera pas sa marchandise et n'en touchera pas le prix. Si la perte (parfaitement imméritée) qu'il subit ainsi est trop forte, il lui reste à déposer son bilan. Tel est le jeu de la machine.

Les chefs d'entreprise avaient cru, dans leur naïveté, que la loi du 12 mai 1980 sur la clause de réserve de propriété dans les contrats de vente — qui pose un principe très simple et très sûr : « *Payez ou restituez la marchandise* » (du moins celle dont le vendeur a eu la précaution de se réserver la propriété jusqu'à complet paiement du prix) — pouvait arrêter cette machine infernale.

La mauvaise volonté des juristes

Hélas ! c'était compter sans la mauvaise volonté des juristes, leur routine et la hargne générale contre toute innovation. A peine votée, cette loi, malgré une réaction très vive et très favorable des industriels et des commerçants — surtout des P.M.E. et des sous-traitants, pour qui c'est une planche de salut, — fut interprétée d'une manière « restrictive ». Pour pouvoir revendiquer les marchandises livrées, encore fallait-il les identifier. Soit. Mais une jurisprudence traditionnelle — antérieure à la loi du 12 mai — exige, en outre, que la marchandise n'ait subi aucune transformation, si minime soit-elle. Il suffit, par exemple, de teindre les fils ou les tissus — parfaitement identifiables — pour qu'on ne puisse plus les récupérer. De ce fait, tout ce qui est livré à un transformateur agissant rapidement (et pourquoi traînerait-il ?) — c'est le cas dans les industries agro-alimentaires (le plus gros chiffre d'affaires en France), dans les industries textiles, les industries chimiques, etc., — est bel et bien irrécupérable. Les faillites continuent donc selon leur mécanisme accoutumé au mépris de la nouvelle loi.

Pour y remédier, on aurait pu, comme en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, etc., permettre au vendeur d'indiquer, dans sa clause, que, en cas de transformation, il deviendrait copropriétaire du produit fini, au prorata de la valeur de ses marchandises incorporées. La chose paraissait d'autant plus faisable que l'article 570 du code civil prévoit qu'une matière transformée appartient toujours au propriétaire de ladite matière.

(*) Avocat au barreau de Paris. Président de l'Institut Jupiter (pour l'enseignement du droit étranger).

(Lire la suite page 10.)

La demande permanente de dollars

En dépit de la baisse des taux d'intérêt américains, les cours du dollar ne fléchissent pas, et même se maintiennent à des niveaux élevés. Outre le fait que les taux européens diminuent au même rythme — ce qui maintient l'écart — et que le recul de l'inflation aux Etats-Unis renforce la confiance dans le « billet vert », un nouveau facteur de fermeté du dollar est apparu depuis trois ans, à savoir la demande accrue de cette monnaie pour assurer le service de l'énorme dette des pays en voie de développement.

IL y a quatre ans, jour pour jour, le président Carter, face à une chute dramatique du dollar, qui venait d'atteindre son plus bas niveau historique par rapport au mark allemand (1,70 D.M.), présentait un « plan de sauvetage », élaboré avec les pays à monnaie forte, R.F.A., Japon, Suisse. Il comprenait la constitution d'un fonds d'intervention de 30 milliards de dollars de bons du Trésor des Etats-Unis libellés en marks, yens et francs suisses, c'est-à-dire avec une garantie de change (une autre première historique), le quintuplement des ventes d'or du stock américain et le relèvement massif du taux de l'escompte. C'est que, à l'époque, et depuis plus de deux ans, le dollar « brûlait les doigts » de ceux qui le recevaient, notamment les pays exportateurs de pétrole, se hâtant de le céder contre des devises fortes avant que son cours n'eût baissé davantage. A l'origine de cette défiance, on trouvait le déficit de la balance commerciale américaine, creusé par le renchérissement des importations de pétrole, les difficultés rencontrées par le président Carter pour faire adopter par le Congrès son « plan énergie », et, surtout, la reprise de l'inflation, qui allait, bientôt, dépasser 10 % pour culminer à 13,5 % en 1980, fin du mandat du président, minant la base économique du dollar, monnaie de réserve mondiale.

Un changement de politique

Six mois avant la fin de ce mandat, le dollar allait amorcer sa reprise, qui se solde aujourd'hui, on le sait, par une revalorisation de 50 % en marks et en francs suisses, de 58 % en yens, et de 80 % en francs français. A l'origine de cette reprise spectaculaire, sans équivalent depuis un demi-siècle au moins, on trouve, évidemment, un changement de politique en matière de taux d'intérêts. En juin 1979, M. William Miller, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (le Fed), rebelle à toute hausse des taux « pour ne pas casser la reprise économique », était remplacé par M. Paul Volcker. Ce dernier, monétariste convaincu, allait inaugurer à l'automne suivant une politique de contrôle, en fait de resserrement, des liquidités, qui allait indirectement pousser les taux d'intérêts à des hauteurs insoupçonnables (21 % en avril 1980 et fin 1981). Parallèlement, et le phénomène ne saurait en aucun cas être sous-estimé, car la psychologie entre pour une grande part dans les mouvements sur les marchés des changes, la montée des chances de M. Ronald Reagan comme candidat « musclé » à la présidence des Etats-Unis, perceptible dès la mi-1980, provoquait un regain de confiance dans le « billet vert » : c'était le fameux « effet Reagan ». Par ailleurs, le redressement de la balance des paiements courants américaine, grâce à la diminution des importations de pétrole et à l'accroissement de l'excédent de la balance des services (voir le tableau ci-dessous), impressionnait favorablement les milieux financiers internationaux. Par dessus tout, jouait la baisse spectaculaire du rythme de l'inflation, revenu sur une base annuelle de 13,5 % en 1980 à moins de 5 % actuellement. Ajoutons que les monnaies fortes des années 70, mark en yen, se sont intrinsèquement affaiblies, la R.F.A. et le Japon ayant connu ou connaissant des difficultés d'ordre politique, économique et même monétaire (que l'on songe au creusement spectaculaire du déficit de la balance des paiements allemands en 1980 et en 1981, avant son redressement récent).

Aujourd'hui, c'est clair aux yeux de tous les experts américains, européens ou japonais, le dollar est surévalué, en termes économétriques, d'au moins 20 % estime-t-on, et cette surévaluation est en passe de coûter fort cher à l'industrie des Etats-Unis, où l'on s'attend à voir le déficit commercial, en diminution pour les années 1979 et 1980 grâce en partie à la sous-évaluation du dollar, reprendre son ascension. En août, il a battu son record historique à 7 milliards de dollars, et M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor de 1977 à fin 1979, actuellement président de la grande société américaine Burroughs, voit ce déficit bondir à 60 ou 80 milliards de dollars en 1983 (100 milliards disent même certains) avec un prolongement en 1984.

Le contrecoup de la hausse

Sa thèse est que la balance commerciale des Etats-Unis mettra autant de temps — dix-huit à vingt-quatre mois — à accuser le contrecoup de la hausse du dollar qu'il lui en avait fallu, après octobre 1979, pour se redresser après trois ans de baisse ininterrompue du « billet vert » : en conséquence, les cours du dollar vont s'orienter brutalement à la baisse « dans un avenir prévisible ». Il est possible que M. Blumenthal ait raison. Signalons toutefois, pour la petite histoire, que l'ancien secrétaire au Trésor, à son départ en juin 1979, fut unanimement regretté par les spécialistes des changes, du moins ceux qui jouaient la baisse du dollar : dès qu'il ouvrait la bouche pour pronostiquer un redressement prochain et « inéluctable » de la monnaie américaine, celle-ci s'écroulait un peu plus...

Un déficit commercial

Mais il n'est pas sûr, pour autant, que la réapparition d'un déficit commercial énorme impressionne défavorablement, dans l'immédiat, les détenteurs de dollars et les milieux financiers internationaux. Sur le plan psychologique, la monnaie américaine est redevenue solide, dans le golfe Persique comme en Europe ou dans le Pacifique, non seulement pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons politiques (réarmement des Etats-Unis notamment).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 10.)

LA DEMANDE MONDIALE DE DOLLARS

D'après l'O.C.D.E. et la Hudson Letter

(en milliards de dollars.)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Balance commerciale	0,9	— 5,3	9	— 9,3	— 30,9	— 33,7	— 27,3	— 25,3	— 27,9
Balance courants américaine	7,1	4,9	18,3	4,4	— 14,1	— 14,1	1,4	3,7	6,5
Balance capitaux à long terme E.-U.	— 7,9	— 9,2	— 17,9	— 13,2	— 18,5	— 8,3	— 13,9	— 6,8	+ 10,4
Balance capitaux à court terme E.-U.	— 3,9	— 1,8	6,9	8,3	— 4,7	9,1	29,3	32,5	26
Excédent de l'OPEP	7,8	59,5	27,3	36,5	29	4,5	62	113	63
Paiements d'intérêts des pays en développement	15,3	17,1	21,1	24,6	30,7	44,7	60,2	68,6	92,3
TOTAL	18,4	70,5	55,7	60,6	30,4	35,9	130	211	198,2
Demande mondiale de dollars (ajustée *)	13,5	55,2	46	48,4	18,5	26,1	105,6	174,7	167,1

* La demande ajustée représente le total des soldes externes américains et de 80 % de l'excédent de l'OPEP et des paiements d'intérêts des pays en développement non pétroliers.

Des capacités de production excédentaires pour l'énergie

Le conseil des ministres doit entendre, le 3 novembre, une communication de M. Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, sur la politique charbonnière. Il y sera question de la relance de la consommation, d'une préférence nationale de 2,8 centimes par thermie, de nécessaire maîtrise des approvisionnements extérieurs et d'une indispensable bonne gestion.

Plus tard — et sans nul doute après les élections municipales — le gouvernement annoncera son programme nucléaire pour les années à venir.

Cet embarras visible, au-delà d'une inévitable prudence politique, après tant de déclarations sur la relance de la production charbonnière nationale et tant de promesses faites aux écologistes, a des raisons techniques. Jamais, en effet, les incertitudes qui pèsent sur le marché énergétique n'auront été aussi grandes. Fini les certitudes. D'une prévision de demande de 8,9 milliards de tonnes équivalent pétrole en l'an 2000, faite en 1977, l'Agence internationale de l'énergie vient de ramener celle-ci à une fourchette allant de 5 090 milliards à 5 800 milliards de TEP. Une baisse de l'ordre de 40 %. Aussi peut-on s'interroger : la corrélation entre croissance économique et demande d'énergie est-elle durablement modifiée par les évolutions de ces dernières années ? Le prix du pétrole ne va-t-il pas fortement baisser si la reprise économique tarde trop ? Quel sera à l'avenir le rôle des pays en développement sur le marché pétrolier ? En cas de faible croissance, où trouvera-t-on les fonds nécessaires à l'extraction de nouvelles réserves d'hydrocarbures et à la production d'énergie de substitution ? Voilà autant de questions qui semblaient tranchées, auxquelles nul aujourd'hui ne peut répondre et qui, pourtant, doivent déterminer toute politique.

∴

En France, la commission du IXᵉ Plan travaille actuellement sur les objectifs de consommation à la fin de la décennie. Là où M. Giraud, il y a moins de deux ans, prévoyait 242 millions de tonnes équivalent pétrole, là où M. Mauroy annonçait en octobre dernier 232 millions de TEP, le Plan ne trouve plus guère que 210 millions de TEP. Cela nécessite évidemment une révision des capacités de production. D'où le débat qui s'est engagé ces dernières semaines en France sur l'avenir du programme électronucléaire et de l'industrie charbonnière.

Mais tout n'est pas arithmétique. *Un ralentissement du nucléaire pèserait sur l'emploi* (150 000 personnes y travaillent directement ou indirectement), sur l'industrie pour laquelle la commande de trois réacteurs par an paraît un seuil en deçà duquel il faudrait licencier, défaire des équipes de recherche et risquer ainsi de remettre en cause, à terme, cette maîtrise d'une filière de haute technologie entièrement nationale. En revanche, cela soulagerait les finances d'E.D.F., affectées du fait de ce programme d'un endettement qui atteindra 140 milliards de francs à la fin de 1982.

Pour le charbon, on peut s'interroger sur les inconvénients qu'il y a à subventionner certains puits qui ne seront sans doute jamais plus rentables.

∴

Enfin, il faut veiller à ce que la croissance économique ne soit jamais freinée par une offre insuffisante d'énergie. Dans ce domaine, comme dans d'autres, les conséquences d'un manque sont sans commune mesure avec celles d'une surcapacité qui risque pourtant de coûter cher.

B. D.

COMMENT RÉDUIRE LES COUTS DE PRODUCTION

L'USINE FANTOME

par FRANÇOIS PERRIN-PELLETIER (*)

C'est des progrès de l'organisation — assortis de quelques modifications dans le matériel utilisé — qu'il faut, dans les cas les plus fréquents, attendre une amélioration souvent décisive de la productivité.

DANS une usine de boîtes de vitesses pour automobiles, il faut environ trois jours entre le moment où la matière première entre dans l'usine et le moment où la boîte en sort sous forme de produit fini ; à l'intérieur de ce délai total, le temps de transformation technologique (usinage ou montage) est inférieur à trois heures ; pendant le reste du temps, les pièces sont *stockées, en attente sur machine*, contrôlées, ou acheminées d'un poste de travail à l'autre. Si vous *achetez au marché une* banane, c'est pour sa chair et non pour sa peau. De la même façon, le client, lui, est désireux d'acheter de la « vraie » valeur ajoutée et non des opérations qui n'ajoutent rien à la qualité du produit qui prennent place dans une « usine fantôme » qui vit en parasite de la vraie usine.

Prenons l'exemple des stocks. Pourquoi *coûtent-ils si cher ?* D'une part, leur existence même a entraîné un emprunt d'argent pour l'entreprise et, au taux actuel de l'argent, on voit ce que cela signifie. D'autre part, il a fallu des moyens de conditionnement (paniers, etc.), des moyens de transfert (trans-rouleurs), des locaux pour les y mettre (magasins), qui sont chauffés, éclairés, dont les toitures sont régulièrement entretenues et qui nécessitent un personnel de surveillance.

Une réduction du stock, un des éléments de la valeur ajoutée qui ne change rien à la qualité du produit, est donc une opération hautement profitable.

Comment réduire les en-cours, les stocks, les manutentions, mais également les coûts de non-qualité, c'est-à-dire les rebuts, les retouches et les contrôles ?

Comment faire en sorte de supprimer cette « usine fantôme » ? Ceux qui ont bien voulu se pencher sur ce problème, et qui ont découvert cette usine fantôme, ont, en même temps, découvert son importance. Elle peut représenter jusqu'à la moitié de la valeur ajoutée d'une usine.

De quelle façon réaliser ce progrès ?

En assurant un écoulement du flux de la production régulier et le plus rapide possible, d'où l'action « 5 × 0 » ou « zéros olympiques » :

1) Zéro panne, fiabilité du *processus* ;

2) Zéro délai, changement d'outil rapide ;

3) Zéro défaut, faire bien du premier coup ;

4) Zéro *stock*, minimum d'en-*cours* ;

5) Zéro papier, ordonnancement simplifié.

● ZERO PANNE :

Regardons ce qui se passe lorsqu'une machine s'arrête : l'ouvrier avertit son chef d'équipe qui avertit l'entretien. De plus, comme l'ouvrier ne doit pas rester inoccupé, on l'envoie ailleurs. C'est-à-dire qu'on se *prive* de l'aide qu'apporte le personnel qui vit avec la machine et qui sait *exactement comment la panne* est arrivée. Le personnel d'entretien arrive : on lui demande *de réparer rapidement* la machine pour qu'elle puisse reprendre la production. Par exemple, *il* va changer le fusible ou le moteur électrique, mais ne recherchera pas la cause réelle de l'avarie. Or, tant que la cause réelle de l'avarie ne sera pas trouvée, la machine tombera en panne de façon aléatoire et des réparations auront lieu, mais on n'aura jamais définitivement supprimé la cause de la panne. Donc, on prend des mesures pour que la production puisse se faire malgré les pannes, mais on n'en prend pas pour qu'il n'y *ait plus de panne.*

Il faut engager les actions dans trois directions :

1) L'entretien préventif méthodique : cela signifiera peut-être l'arrêt complet du chantier pendant plusieurs jours. Mais un examen approfondi sera effectué pour trouver les causes de pannes et les causes des causes ;

2) Le dépannage anticipé : on peut mettre en place sur la machine des indicateurs de façon à anticiper les pannes. Dans la *fonderie Citroën de Charleville*, par exemple, il existe cinq mille capteurs qui permettent d'intervenir avant que les machines *ne sortent* de leur *plage* de tolérance ;

3) Dépannage garanti : c'est la responsabilité de l'opérateur. On demande, par exemple, au dépanneur de *s'engager* à ce que la *machine ne tombe plus* en panne pendant un an. Il y parviendra en n'utilisant que des *solutions radicales et jamais* provisoires.

● ZERO DELAI :

Dans telle usine, les changements d'outils sur une ligne de presse de 800 tonnes étaient de l'ordre de dix heures. Les Japonais ont été les premiers à montrer qu'il était possible, avec peu d'investissement (1), de réduire les temps de changement d'outil à cinq à dix minutes. Cela a des conséquences considérables.

● ZERO DEFAUT :

Pour améliorer la qualité, une solution est de renforcer le contrôle, qui devient encore plus cher. Ne vaut-il pas mieux « faire bien du premier coup » en décelant et en corrigeant les défauts le plus tôt possible ?

1) Ce pourra être par une prise en compte des difficultés de montage dès le stade du bureau d'études et la mise au point de « détrompeurs » pour limiter les *possibilités d'erreurs* ;

2) Ce pourra être en intégrant le contrôle à la fabrication pour que le chef de fabrication se sente réellement responsable de sa production en quantité et également en qualité. Voilà un domaine d'actions privilégié pour les cercles de qualité (mais ce n'est pas le seul).

● ZERO STOCK :

Les *stocks* sont un merveilleux moyen de dissimuler les erreurs : une machine tombe en panne, des pièces arrivent mauvaises, les stocks y pourvoiront. Si l'on compare le flux de production à celui d'une rivière, la baisse du niveau des stocks révèle tous les rochers, c'est-à-dire tous les goulets d'étranglement, et de nombreuses anomalies apparaissent. Mais, si les trois zéros précédents sont obtenus, le stock minimum devient possible, les sécurités pour aléas dans les processus n'étant plus nécessaires.

Par exemple, le système Kanban, inventé par Toyota, consiste à livrer les pièces seulement par petits lots, suivant les ordres du client. L'aval commande l'amont, qui ne doit pas *produire sans en avoir reçu* l'ordre, évitant ainsi la surproduction et les stocks. Les pièces *livrées bonnes par le fournisseur* ne subissent plus de contrôle réception et vont directement sur *la ligne de montage.*

● ZERO PAPIER :

Si les quatre zéros précédents ont simplifié les événements physiques, *leur suivi, leur enregistrement, leur ordonnancement, font* appel alors à des moyens administratifs plus rudimentaires. L'encadrement, préalablement formé, peut avoir à sa disposition un tableau de bord simple (graphiques des pannes machines, diagrammes de Pareto, etc.) et non plus des listings d'ordinateurs.

Morceau par morceau, grâce aux zéros olympiques, l'usine fantôme s'est évanouie ; les contrôles-réceptions ont disparu, sauf pour les pièces de sécurité ; les pièces arrivent bonnes des fournisseurs ; les stocks ont été réduits au minimum, avec les diminutions correspondantes en *matière de frais financiers et* de surfaces ; les frais de manutention sont limités par une implantation *adéquate et des solutions* d'automation ou de robotisation ; les rebuts et retouches deviennent *l'exception* ; la production se *fait* par petits lots, même pour les grandes séries ; le taux d'utilisation des machines est fortement augmenté, puisqu'elles ne tombent plus en panne et que les changements d'outils sont plus rapides. Les *ouvriers* de fabrication sont écoutés et font de nombreuses suggestions par l'intermédiaire des cercles de qualité. *Les prix de revient sont diminués* de 10 à 30 % et la satisfaction du client améliorée.

Voilà une vue peut-être ambitieuse mais réaliste de l'usine de l'avenir, débarrassée de cette usine *fantôme* qui coûte si cher.

(*) Vice-président de l'Acadi (Association des cadres dirigeants de l'industrie).

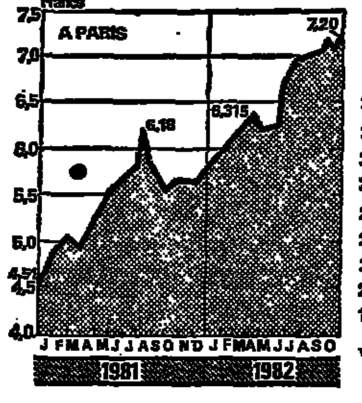
(1) Les machines-outils devront dorénavant être conçues pour permettre des temps de changements de convois faibles.

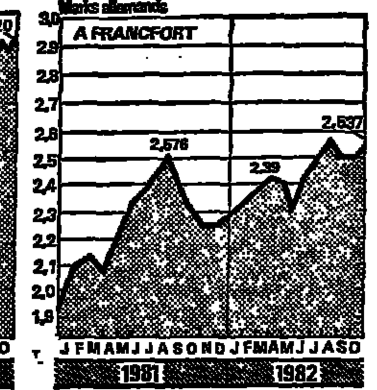
La demande permanente de dollars

(Suite de la page 9.)

Bien plus, après la défaillance mexicaine, elle est considérée comme une monnaie refuge, au point que les capitaux étrangers se ruent à New-York pour s'investir en bons du Trésor, au point que les emprunts de ces derniers jours lancés pour financer un déficit budgétaire croissant — hantise des milieux new-yorkais au seuil de l'été — se placent désormais sans difficultés. Le monde entier, pour l'instant, est prêt à faire crédit aux Etats-Unis.

Mais le facteur de solidité du dollar est peut-être, et plus sûrement, de nature mécanique. Une étude rédigée par un expert, M. Thomas Miller, et publiée récemment par la *Hudson Letter*, bulletin d'information européen de l'organisme américain de prospection économique, Hud*son Institute, prend en compte « un autre ensemble de facteurs qui a généralement fait défaut aux analyses les plus communément répandues de l'évolution des taux de change : les excédents financiers des pays exportateurs de pétrole »* et, surtout, *« l'accroissement de la dette des pays du tiers-monde et des pays socialistes »*. Selon les meilleures estimations disponibles, le commerce pétrolier mondial est financé en dollars dans des proportions de 75 % à 90 %. En ce qui concerne la dette extérieure des pays en voie de développement non-pétroliers, *« il ne serait pas irréaliste de postuler qu'elle est libellée en dollars dans la proportion de 80 % à 90 % »*. Or, la valeur des paiements d'intérêts sur cette dette *« a augmenté de 25 % par an depuis 1973 »*, avec une accélération après le deuxième choc pétrolier, *« près de 50 % en 1978 et plus de 33 % en 1979 et 1981 »*. Cela signifie que depuis trois ans, compte tenu des excédents financiers de l'OPEP sur les revenus (et le paiement) du pétrole et des services de la dette des pays sous-développés (92,3 milliards de dollars en 1981, près de 120 milliards en 1982), la demande mondiale ajustée de dollars a augmenté de 85 % par an depuis trois ans.





Journellement, une telle situation se traduit par des achats continus de monnaie américaine pour le compte de tous les *emprunteurs en dollars*, avec un facteur aggravant constitué par la diminution des excédents de l'OPEP, qui freine la croissance du stock disponible.

S'il est possible et même probable que les cours du dollar par rapport au mark, au yen, au franc suisse, à la livre sterling et au franc français fléchissent quelque peu, il paraît difficile *que cette baisse soit très importante*, en raison précisément de la nouvelle structure des *courants mondiaux de capitaux.*

FRANÇOIS RENARD.

Après avoir doublé son taux de croissance de 1978 à 1981 le Sri-Lanka devra appliquer certaines mesures d'austérité

Après la réélection, le 20 octobre dernier, de M. Jayewardenen comme président de la République du Sri-Lanka, la politique économique d'inspiration libérale inaugurée en 1977 va pouvoir être poursuivie. Elle a incontestablement remporté des succès, mais de nouveaux problèmes se posent à une économie qui reste fragile.

DE 1977 à 1982, le Sri-Lanka a connu cinq années d'une politique conservatrice, marquée par l'ouverture d'une économie jusqu'alors fermée, la diminution des subventions ayant *abaissé le coût de certains produits* et services, une libéralisation dans pratiquement tous les secteurs et un appel aux capitaux étrangers, invités notamment à s'investir dans la zone franche créée en 1978, près de la capitale, Colombo, et qui est généralement considérée, malgré les critiques qu'elle suscite, comme un succès. *Ainsi le Sri-Lanka entendait-il* prendre comme exemple non plus l'Inde, mais Singapour.

Sans aller jusqu'à dénationaliser, on a également essayé de ressusciter le secteur privé. Enfin, une aide étrangère importante a permis de financer d'ambitieux projets de développement, tel celui de la *Mahaweli* (construction de barrages et de centrales hydroélectriques sur le fleuve Mahaweli, à l'est du pays), qui, lancé en 1978, devrait entraîner une augmentation de la production agricole et de celle de l'énergie hydroélectrique. Un important programme de construction de logements a été entrepris.

Le chômage est tombé à 15 % de la population active (soit huit cent soixante-quinze mille personnes) et l'augmentation annuelle du P.N.B., qui avait été en moyenne de 3 % de 1970 à 1980, est passée à 6,2 % de 1978 à 1981. Quant à la production de riz, elle est passée de 1,6 million de tonnes en 1977 à 2,2 millions en 1981. N'eût été la sécheresse qui a affecté le pays au début de l'année, le Sri-Lanka aurait espéré enfin être autosuffisant dans ce domaine.

Le problème de la corruption

D'une manière générale, les salaires ont augmenté dans la plupart des secteurs, à quelques exceptions près, dont la fonction publique. La corruption a aussi, malheureusement, fait des progrès. Interrogé sur un sujet qui constitue l'un des principaux chevaux de bataille de l'opposition, le ministre de l'information se fâchera tout rouge et se contentera d'inviter *les pays développés « à se regarder eux-mêmes dans une glace ».*

Restent cependant des faiblesses, par exemple la situation dans les plantations (thé et caoutchouc), toujours nationalisées et dont la gestion et la commercialisation de la production restent *insatisfaisantes. Restent* surtout deux problèmes préoccupants. D'abord, celui de l'émigration. Le Sri-Lanka importe à peu près le double de ce qu'il exporte, ce qui entraîne un lourd déficit, compensé, d'une part, par les ressources tirées du tourisme (secteur qui, après avoir connu un développement rapide, *enregistre* aujourd'hui une certaine stagnation), d'autre part, par les transferts effectués par les quelque *cent mille* travailleurs ceylanais employés dans les pays du golfe Persique et, plus récemment, en Afrique. Dans un pays qui reste l'un des plus pauvres du monde (le revenu par habitant est estimé à 265 dollars), ces transferts représentent pour un grand nombre de foyers une manne considérable (1). Ce qui explique que cette émigration soit ouvertement encouragée par le gouvernement, *même* si elle prive le pays de travailleurs qualifiés, qui lui font cruellement défaut. Cet exode constitue également une soupape de sûreté bien utile dans un pays où le chômage demeure élevé.

Une expérience modèle

Malgré ses ressources, l'équilibre de la balance des paiements dépend finalement des transferts de capitaux étrangers, la majeure partie étant toujours constituée par une aide consentie à des conditions très avantageuses. Aussi bien la dette extérieure augmente-t-elle rapidement et le poids des remboursements annuels régulièrement.

Second problème préoccupant, celui de la hausse du coût de la vie. Ainsi les prix à la consommation auraient-ils augmenté en moyenne de 22 % de 1978 à 1981. Une inflation qui s'explique en partie, il est vrai, par le rattrapage inéluctable intervenu après une longue période de blocage des prix.

Il n'en demeure pas moins que le Sri-Lanka apparaît à nombre de spécialistes comme une expérience modèle de sauvetage de l'économie par la Banque mondiale et le F.M.I. Une expérience facilitée par la taille du pays (quinze millions d'habitants). *« Le pays était au bord de la faillite »*, nous expliquera un banquier, pour qui *« l'expérience menée a été incontestablement un succès. »*

Après l'euphorie enregistrée en *1979-1980 et la surchauffe* qui en est résulté, le gouvernement a été contraint de bloquer les freins, de mettre le couvercle sur la marmite (en réduisant les dépenses budgétaires et en limitant le crédit), ce qui a certes entraîné une baisse de l'inflation et une amélioration de la balance des paiements mais aussi *un certain ralentissement* du rythme de la progression de l'activité économique.

Fragile succès

En donnant la priorité à des projets qui ne porteront leurs fruits que dans plusieurs années, le gouvernement conservateur s'est également engagé dans une entreprise de longue haleine qui exige du temps. Ce facteur explique *sans doute* en partie la décision de M. Jayewardene d'avancer la date des élections, afin d'avoir ensuite les mains libres pour terminer son œuvre. D'autant que les années à venir s'annoncent, de l'avis de la Banque mondiale, difficiles. A la demande de cette dernière et du F.M.I., le gouvernement s'est déjà engagé à ne lancer aucun nouveau projet d'ici à 1984, ce qui explique le tassement de l'aide internationale. On évoque également une possible dévaluation et une nouvelle réduction des subventions. Enfin, des mesures *d'austérité (freinage des dépenses* publiques, contrôle des importations) semblent inéluctables si le gouvernement entend réduire un *déficit* budgétaire inquiétant, voire insoutenable, et dont le financement oblige, notamment, à un recours accru aux emprunts sur le marché bancaire. Autant d'éléments qui rendent *relativement* fragile un succès qui, de toute évidence, aurait encore besoin d'être consolidé.

PATRICK FRANCES.

(1) *Selon les milieux officiels*, 60 % des Ceylanais gagneraient entre 300 et 400 roupies par mois. Une roupie lankaise vaut 0,33 F.

La machine à produire des faillites

(Suite de la page 9.)

Impossible, hurlèrent en chœur les juristes : le Sénat l'a interdit.

Ce n'est pas évident. Rien dans le texte de la loi ne l'interdit. Simplement, les sénateurs ont, dans l'attente d'une loi d'ensemble, renvoyé à plus tard l'examen des clauses complexes. Est-ce une interdiction ? Ce n'était pas l'avis du rapporteur, le sénateur Rudloff. Mais, dans le doute, les juridictions s'abstiennent, et, malgré un texte rigoureusement muet sur le sujet, les clauses complexes, considérées comme inopérantes, ne sont même plus insérées dans les contrats de vente.

Mieux encore, ou pis. Un expert du ministère des finances a dit récemment que, pour aider financièrement les entreprises, le *ministère cherchait un moyen* de réduire la durée du crédit interentreprises, qui, déjà très long *en France (plus de quatre-vingt-dix* jours en moyenne) s'allonge encore en cas de crise et *ipso facto entraîne des difficultés* financières, donc des faillites, tout en empêchant de nouveaux *investissements. Excellente idée.* Quel dommage que l'expert en question n'ait pas eu l'occasion *de lire au moins l'un des deux* rapports que j'ai eu l'honneur d'établir, à sa demande, pour le *ministre de la justice* (1), qui constituent en quelque sorte des travaux préliminaires à la loi *du 12 mai 1980. Il y verrait,* en annexe, les statistiques du Max Planck Institut (le C.N.R.S. allemand) *établissant*, sans contestation possible, que la durée du crédit interentreprises est, en R.F.A., tout *simplement* inférieure de moitié à ce qu'elle est en France.

La cause en est bien simple. La réserve de propriété (lorsqu'elle joue, même en cas de transformation, donc dans la quasi-totalité des cas) permet aux banques d'accorder un crédit à l'acheteur, puisque ce crédit est alors garanti (et bien garanti) par la marchandise livrée : *si elle* n'est pas payée, elle fera retour au vendeur mais ne sera jamais une *valeur « perdue »*. Cette garantie, et elle seule, rend possible le crédit acheteur sans risque particulier pour la banque. On voudra bien réfléchir que le crédit acheteur, dans l'industrie comme dans le prêt à la consommation, est tout bonnement destiné à payer immédiatement le vendeur. Des paiements comptants ? On croit rêver ! On rêvera tout à fait en considérant les statistiques (précitées) qui montrent que, dans l'industrie allemande, les paiements comptants sont en moyenne de 50 %, tout bonnement parce que les crédits sont accordés à la moitié des acheteurs-chefs d'entreprise.

Encore faut-il que :

1) La réserve de propriété soit réellement efficace et que, en vertu de l'article 118 du code de commerce, la propriété ainsi réservée puisse, comme une traite, être transférée à la banque ;

2) Les banques ne s'affolent pas devant un crédit acheteur (ainsi garanti) qui fonctionne depuis plus de cinquante ans en Allemagne et trente-cinq ans aux Pays-Bas.

En attendant les faillites continuent et la charge financière du crédit interentreprises pèse *toujours sur la* trésorerie du vendeur (alors pourtant que ce crédit bénéficie à l'acheteur). *Que nous importe* après tout que les industriels allemands soient payés au comptant une *fois sur deux* (réalisant ainsi une *économie moyenne de 3 à 6 %* sur le prix de revient, tel qu'il résulte d'une étude effectuée conjointement par la Banque de France et la Bundesbank), que les industriels néerlandais fassent de même, que les Britanniques connaissent le procédé depuis 1893 (Sale of Good Act) et aient repassé la formule aux Américains, aux Japonais, aux Danois, aux Irlandais et, *ipso facto*, à la quasi-totalité du commerce international.

Gardons notre bonne vieille procédure qui, faute d'une garantie réelle, permet de ruiner un pauvre homme dès que sa banque se méfie, incite les fournisseurs à cesser toute livraison (*s'ils ne veulent pas perdre* leur marchandise corps et biens), surcharge inutilement sa trésorerie, bref, sert *à provoquer de nouvelles* faillites, économiquement injustifiées, comme si les autres ne *suffisaient* pas.

WILLIAM GARCIN.

(1) En ma qualité de président de l'Institut Jupiter. Ces rapports sont intitulés, l'un « La réserve de propriété et ses conséquences économiques » (décembre 1976), l'autre, « Le crédit interentreprises et les aspects économiques de la réserve de propriété » (février 1979).

Les méfaits de la non-indexation des emprunts

(Suite de la page 9.)

Mais les salariés n'ont guère envie de remplacer les créanciers *pour prendre l'ajustement à leur* charge ; à tout prendre, mieux vaudrait pour eux obtenir le *maintien dans les* accords salariaux d'une référence à l'indice des prix en échange d'une réduction *conditionnelle*, clairement délimitée, et leur pouvoir d'achat.

Quant aux créanciers non protégés, c'est-à-dire tous les détenteurs de créances nominales qui furent corvéables à merci pendant trente ans, un pactole les attend *si, comme on peut* l'espérer, le gouvernement réussit à juguler l'inflation : les possesseurs *d'ogligations toucheront* des intérêts dont la valeur réelle va devenir considérable, tandis que leurs débiteurs seront vidés jusqu'à la moelle.

N'aurait-il pas mieux valu, dans les années fastes, renoncer à la facilité qui consistait à ruiner les rentiers, pour ne pas s'exposer ensuite, au moment où tout va mal, à leur attribuer beaucoup plus qu'ils ne l'auraient jamais espéré ?

Tous les Français endettés, et il y en a beaucoup dans toutes les catégories de personnes physiques et morales, clament en chœur tous les matins qu'il faut que cesse l'inflation ; mais il font des prières tous les soirs pour que celle-ci dure, ou même *s'accélère*, afin *que leurs dettes* fondent en valeur réelle. C'est là le principal méfait de la non-*indexation des emprunts, soit* que les prières de nos compatriotes soient exaucées avec leur aide et *que l'inflation* dure, soit que l'inflation s'arrête et que les faillites et les exploits d'huissiers se multiplient... sauf moratoires.

MARCEL BOITEUX.

La demande permanente de dollars

Les clefs de la conjoncture

Curieuse victoire sur l'inflation

DANS les pays industriels, à quelques exceptions près, dont l'Italie, l'inflation recule considérablement et retrouve souvent ses niveaux d'il y a dix ans, c'est-à-dire de la belle époque de la croissance facile. Il y a six mois à peine, les gouvernements n'envisageaient pas de faire aussi bien. Habitués depuis très longtemps à être démentis dans leurs prévisions dans le sens défavorable, les voici agréablement surpris. Pourtant, ce succès, célébré comme il se doit, à défaut d'autres, n'entraîne plus les mêmes certitudes quant à ses effets sur la reprise.

Une expression de satisfaction

Aux Etats-Unis, où le rythme des prix, évalué sur douze mois, n'est plus que de 6 %, les prix de gros ont même baissé de 0,1 % en septembre. Résultat que le président Reagan, oubliant de parler de la onzième baisse de la production industrielle, s'est hâté de saluer comme le meilleur chiffre depuis dix ans, complétant cette expression de satisfaction par la phrase rituelle : « *Le recul de l'inflation fait baisser les taux d'intérêt et redémarrer l'économie.* » Si le coût de l'argent se réduit effectivement, depuis la volte-face du FED, il n'arrive pas à rattraper l'inflation, et l'activité ne donne toujours pas les signes de reprise décisifs (le P.N.B. a vu sa progression du troisième trimestre se ralentir sensiblement à 0,8 %, contre 2,1 % au deuxième). Des économistes font d'ailleurs remarquer qu'une augmentation plus rapide du coût de la vie pourrait être un indicateur plus convaincant d'augmentation des dépenses de consommation et d'une relance !

Stabilité totale

Les prix allemands font encore mieux, puisque leur rythme est passé, en septembre, en dessous de la barre des 5 %, à 4,9 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 1979 (l'indice a même diminué de 0,2 % en août). Ce résultat et la meilleure tenue de la balance des paiements courants ont fait écrire aux cinq « sages », conseillers du gouvernement de Bonn, que l'Allemagne est maintenant en meilleure posture que l'année dernière pour une reprise de l'économie. Pourtant, les prévisions d'activité ont été révisées en baisse et la croyance dans les vertus d'un recul de l'inflation, obtenu par la modération des revenus, commence à s'émousser. Témoin la réaction étonnante du président de la Fédération de l'industrie, M. Rolf Rodenstock, qui, reflétant l'opinion des industriels allemands, estime que le gel des salaires (ils n'augmentent plus que de 4 %) proposé par le ministre du travail, risque plutôt d'être préjudiciable, en réduisant la demande et en contractant l'activité industrielle, provoquant donc un effet inverse de celui recherché !

Au Japon, les résultats atteints contre l'inflation sont encore plus remarquables, puisque celle-ci est en train de « disparaître ». Le rythme de hausse des prix de détail, calculé sur les trois derniers mois, est égal à zéro, et celui des douze mois de 2,5 %, les prix de gros, de leur côté, n'augmentant plus que de 1 %. Si bien que le gouvernement vient de réviser en baisse de 4,3 à 3 % ses prévisions de prix pour l'exercice. Pourtant, constatation simultanée et étonnante : le déficit budgétaire est tellement élevé que l'ex-premier ministre a dû décréter l'« état d'urgence » des finances publiques.

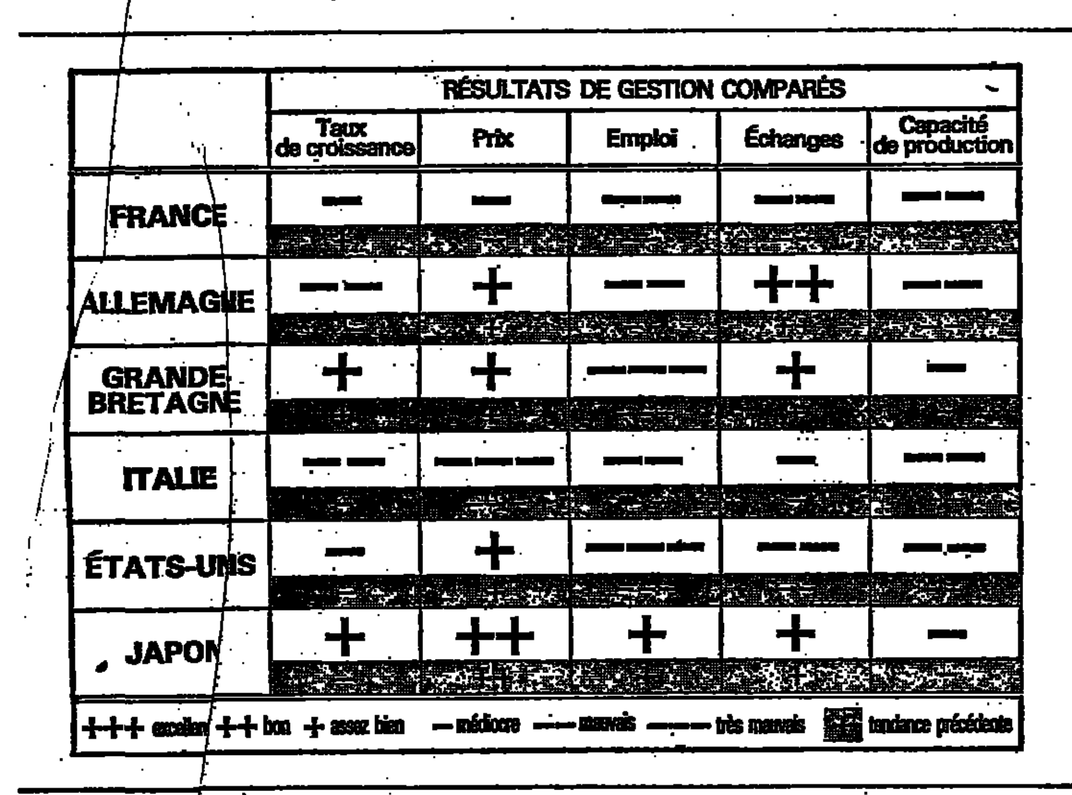
Quelques améliorations plus fondamentales

En Grande-Bretagne les scores réalisés sont d'autant plus remarquables que le niveau était beaucoup plus élevé qu'ailleurs : quelque 22 % début 1980. Depuis il a été systématiquement réduit, comme le montrent les courbes régulièrement fléchissantes, retraçant l'évolution de l'inflation sur douze, six et trois mois, les résultats respectifs en septembre étant de 7,3 %, 6,9 % et —1,4 % (au cours de ce mois l'indice a reculé pour la première fois depuis douze ans, après être resté stable en juillet et en août). Mme Thatcher, emportée par l'élan, parle maintenant de 6,5 % pour Noël et de 5 % pour l'été 1983. Il est vrai que l'expérience anglaise comporte quelques améliorations plus fondamentales : le déficit budgétaire a diminué, la livre, assurément dopée par le pétrole, est ferme et les taux d'intérêt ont diminué fortement. En revanche, après quelques espoirs au printemps, l'effet sur l'activité a fait long feu.

L'Italie constitue encore une exception. L'inflation qui s'y était apaisée au début de 1982 en dessous des 16 %, objectif du gouvernement, a bondi à nouveau en été, qu'on la calcule sur douze (17 %), six (18 %) ou trois mois (20 %). L'échelle mobile des salaires, dénoncée par le patronat, et l'affaiblissement régulier de la lire, n'ont pas permis à l'économie italienne de profiter du recul des prix mondiaux. Cependant avec le recul brutal de la production et les mesures qu'impose le déficit extérieur, elle va bien finir par en revenir à des chiffres plus proches des 10 %. — Déjà les syndicats semblent admettre un compromis sur l'échelle mobile.

La France avait pris en 1981 le chemin italien des dépenses faciles, annulant les effets déflationnistes mondiaux, grisant un moment les partenaires sociaux. Depuis avril 1982, donc déjà avant le blocage, le rapport de forces a changé, amenant l'inflation à céder du terrain, comme le montrent les courbes *de prix, calculées sur douze, six* et trois mois. A partir de juin le brutal virage du gouvernement (imposé par la nouvelle dévolution du franc) et le blocage des prix et des salaires ont beaucoup accéléré le mouvement : les trois chiffres sont en forte baisse, passant respectivement à 11,1 %, 7,5 % et 4,3 %. Est-ce à dire que l'assainissement en profondeur est engagé ? Rien n'est moins sûr, tant à cause du caractère artificiel du blocage — les autres pays ont obtenu des résultats meilleurs sans y avoir recours — que des déficits persistants, qui empêchent la France de profiter pleinement de la détente des taux d'intérêt mondiaux.

MAURICE BOMMENSATH.



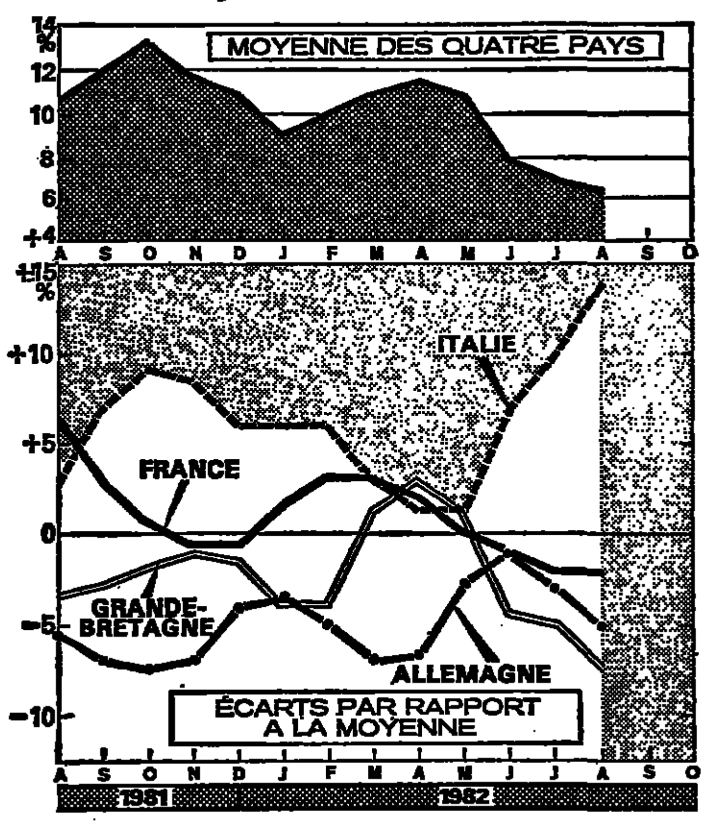
RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
FRANCE	—	—	——	——	——
ALLEMAGNE	——	+	——	++	——
GRANDE-BRETAGNE	+	+	———	+	—
ITALIE	——	———	——	—	——
ÉTATS-UNIS	—	+	———	——	——
JAPON	+	++	+	+	—

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais [trame] tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Economie.

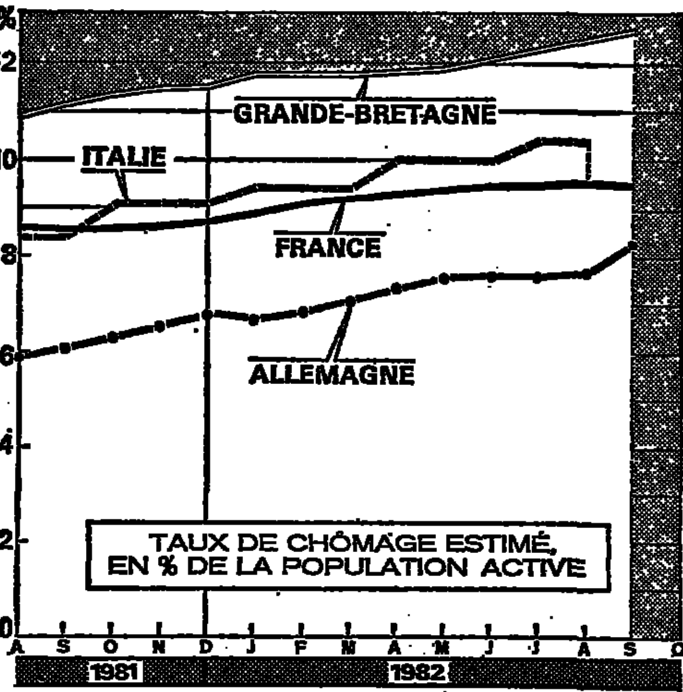
Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

PRIX : toujours en baisse sauf en Italie



L'inflation moyenne des quatre pays européens, calculée sur juillet, août et septembre, a continué à baisser de 7,3 % à 6,4 %, malgré l'accélération constatée en Italie, où le rythme des prix est passé de 18,6 % à 20,5 %. Il est vrai que, dans les trois autres pays, la baisse s'accentue, surtout en Grande-Bretagne, où le rythme est maintenant proche de 0 % (l'indice y a reculé pour la première fois depuis douze ans), en Allemagne, où il est de 1 %, et en France, de 4,3 %. Calculée sur les douze derniers mois l'inflation a été de 4,9 % en Allemagne, de 7,3 % en Grande-Bretagne, de 10,1 % en France et de 17,2 % en Italie.

CHOMAGE : explosion en Allemagne léger recul en France



Entre août et septembre, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a bondi en Allemagne de 7,70 % à 8,20 % d'un seul coup. Il a continué à augmenter inexorablement à la même allure de 12,5 % à 12,7 % en Grande-Bretagne. Fait rare, ce taux a légèrement diminué de 9,55 % à 9,50 % en France.

PRODUCTION INDUSTRIELLE : en déclin aussi en France

Calculée sur juin, juillet et août, comparés aux trois mois précédents, la production industrielle recule maintenant nettement en Allemagne (— 5 %), en Italie (— 4 %) et même en France (— 4 %). En Grande-Bretagne, le recul reste encore limité (— 1 %).

LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

A la fin octobre 1982

	Notes	Indicateurs	Rythme des 3 derniers mois annualisé (*)	Evolution sur 12 mois	Dernier chiffre	Date
ACTIVITE :	—	Production industrielle	—4 % *	— 3 %	125	août 82
	(+)	Importations en volume	—2 % *	+ 3 %		août 82
		Consommation (1)	0 % *	+ 3 %		sept. 82
		Exportations en volume	—7 % *	—11 %		août 82
INVESTISSEMENTS	——	Investissement entrep. (2)	—	— 6 %		prév. 82-81
	(——)	Taux util. capac.	—	—	77,6 %	2e tr. 82
EMPLOI	——	Demandes d'emplois	0 % *	+ 10 %	2 040	sept. 82
	(——)	Offres d'emplois	+ 38 % *	+ 30 %	85	sept. 82
		Taux de chômage	—	—	9,50 %	sept. 82
		Durée de chômage	— 0,8 mois	+ 0,6 mois	8,7 mois	sept. 82
		Effectif	+ 0,3 %	+ 0,1 %		2e tr. 82
		Durée du travail hebdomadaire	— 0 h 1	— 1 h 2	39 h 4	2e tr. 82
PRIX ET SALAIRES :	—	Prix de détail	4,16 % *	10,1 %		sept. 82
	(—)	Prix production importation (3)	42,3 % *	14,9 %	4,1 %	sept. 82
		Salaire horaire	12,1 % *	16,6 %	2,9 %	2e tr. 82
		Revenus disp. mén.	2,4 % *	3,9 %	0,6 %	2e tr. 82
		SMIC horaire	0 % *	13,3 %	19,64 F	juil. 82
BALANCE :	———	Résultat bal. com.	—120 MF *	— 94 MF	— 12,2 MF	sept. 82
	(———)	Taux de couvert.	—	—	81,2 %	sept. 82
		Résultat balance paiements cour.	—109 MF *	— 59 MF	— 27,3 MF	2e tr. 82
		Réserves offic.	— 7 %	— 30 %		août 82
		Différ. prix (4)	— 1,3 % *	+ 2 %	260,4 MF	sept. 82
FRANC :	——	Dollar/franc	+ 5 %	+ 28 %	7,20 FF	fin oct. 82
	(——)	DM/franc	+ 2 %	+ 13 %	2,83 FF	
		Taux int. jj	— 1,60 %	— 3,70 %	13,40 %	
		Taux base banc.	— 1 %	— 1,25 %	12,75 %	
		Taux oblig. priv.	— 0,30 %	— 1,10 %	16,70 %	

QUELQUES CHIFFRES-CLES :			
	PIB	1981	3 180 MF
	BUDGET	1982	788 MF
	SMIC	juillet 1982	3 404 F (pour 177 h 33)

(1) Consommation de produits industriels des ménages.

(2) Estimation d'après l'enquête INSEE.

(3) Prix des produits importés en francs.

(4) L'écart des prix français est calculé par rapport à la moyenne des prix des six pays : E.-U., R.F.A., G.-B., Italie, Japon et France.

* Les chiffres des trois derniers mois marqués de ce signe sont annualisés pour permettre la comparaison avec les chiffres des douze mois. Tous les chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

MF = Milliards de francs ; M = Milliers.

Alignement à la baisse

Deux faits nouveaux, mais attendus, et que les récents chiffres n'ont fait que confirmer, ressortent de notre tableau de bord. La production industrielle recule maintenant *assez fortement. La consommation* stagne et même baisse sur la toute récente période. Chose moins attendue, bien que liée à ce qui précède, les importations — en volume — marquent, elles aussi, une tendance à refluer, ce qui ne peut être que favorable pour atténuer le point le plus noir de la situation, celui du déficit extérieur. Malheureusement, comme les prix des produits importés, exprimés en francs, continuent à augmenter (alors que, en devises, ils stagnent) et que les exportations reculent toujours, le « trou » n'est pas près d'être comblé, comme le montre le déficit de 12 milliards de septembre, qui commence à devenir habituel.

Un autre fait saillant du tableau de bord, bien étonnant si on le rapproche de ce qui précède et de ce que l'on constate ailleurs (cf. nos courbes), est le léger recul du taux de chômage en septembre, après la faible croissance des derniers mois. Il ne peut s'expliquer que par les mesures particulières prises en France (réduction des horaires...) et qui ont poussé simultanément à la hausse les effectifs et les offres d'emplois. Reste à savoir si à moyen terme, compte tenu de leur coût, elles continueront à exercer un effet favorable à l'emploi. Côté prix, la décélération se renforce, comme ailleurs : 4,3 % seulement de rythme annuel calculé sur les trois derniers mois et une différence du taux d'inflation avec les autres six grands pays négative. Pourvu que ça dure !

M. B.

Le Monde

sports

TENNIS

Fibak gagne le Tournoi de Paris

Devant ses parents, qui ont eu pour la première fois l'autorisation de sortir de Pologne, Wojtek Fibak a gagné, dimanche 31 octobre, le Tournoi de Paris en salle. Classé quarante-troisième joueur mondial, Fibak, qui avait éliminé l'Américain Brian Gottfried en demi-finale, a battu l'Américain Bill Scanlon, classé soixante-quatrième mondial (6-2, 6-2, 6-2). Celui-ci avait fait la meilleure impression face à l'Italien Adriano Panatta et au Brésilien Marcos Hocevar auparavant. Mais en finale, il s'obstina à un jeu de service-volée inconsidéré qui permit à Fibak, en net regain de forme ces derniers mois, de faire une démonstration de passings et de lobs, agrémentée de fort jolies amorties.

Cette rencontre, d'un niveau comparable à celui des années précédentes, a été suivie par sept cent soixante-dix-sept pectateurs payant, soit mille de moins que l'an dernier. Plus de treize mille personnes avaient assisté à la semaine de la porte de Saint-Cloud en 1981. Un mois avant la finale de la Coupe Davis à Grenoble, à peine plus de huit mille personnes ont fréquenté le stade Coubertin en l'absence de joueurs nationaux de premier plan, il est vrai. La situation est néanmoins quelque peu inquiétante pour les organisateurs, qui ont dû faire face à l'augmentation de la dotation du tournoi (75 000 dollars contre 50 000) et au renchérissement du dollar (7,30 F contre 5,97 F), soit au total une hausse des charges voisine de 80 %.

Ce déséquilibre financier, qui affecte la plupart des petits tournois, ne remet pas en cause l'expansion du tennis en France, qui compte désormais plus d'un million de licenciés. Nous avons fait le point avec Philippe Chatrier, président des Fédérations francaise e internationale.

Les paris de M. Philippe Chatrier

A quoi ressemble le bureau du P.-D.G. de la multinationale Tennis, forte de ses millions de pratiquants et de ses millions de dollars de chiffre d'affaires ? A un petit musée. Installée sous la tribune C du stade Roland-Garros, la pièce tendue de tissu clair et encombrée d'objets-symboles : sur le mur face à la table de travail, les photos des Mousquetaires — Lacoste, Cochet, Borotra et Brugnon — et des deux vainqueurs français de tournois du grand chelem, Petra et Bernard ; au mur voisin, une gravure représentant Suzanne Lenglen, la « Divine ».

La routine des tournois de plage...

« Voilà tout ce qu'il y a eu d'important, de prestigieux, dans le tennis français », dit l'homme en se carrant dans une banquette de cuir. Cinquante-quatre ans, lunettes d'écaille, geste accompagnant le tumulte des propos, Philippe Chatrier peut aussi contempler avec satisfaction le chemin parcouru. Jeune joueur doué — il fut classé première série — il est engagé à *Paris-Presse* pour couvrir le tennis. Jeune journaliste de talent, il fonde en 1953 une revue, *Tennis de France*, grâce à laquelle il va contester les institutions tennistiques en place, au point de les renverser. Jeune dirigeant, il donne comme mot d'ordre : *« reconquérir la Coupe Davis »*. Ce saladier d'argent, précisément, perdu il y a un demi-siècle et aujourd'hui à nouveau à portée de raquette de l'équipe de France.

« Attention, les Mousquetaires ne l'ont gagnée que trois ans après avoir joué leur première finale où ils avaient échoué 5 à 0 », dit-il pour couper court à toute désillusion. *« Jusqu'à présent, ni Noah, ni aucun joueur français, n'a encore gagné un tournoi du grand chelem, ce qui était le cas des Mousquetaires lors de leur première victoire. »* Il croit, cependant, dur comme fer à la dynamique du succès. *« Nous ne sommes pas favoris mais, dans deux ou trois ans... »*

Ce serait alors la consécration de son œuvre inspirée depuis toujours par l'épopée des Lacoste, Cochet, Borotra et Brugnon, l'histoire d'une amitié et d'une réussite unique dans le sport français.

« Lorsque je suis entré à la Fédération, en 1968, il n'y avait pas une photo d'eux dans Roland-Garros. » Pour raviver la foi dans le tennis français, il a fait canoniser ses quatre héros. Puis, pour accroître le nombre des fidèles, il a fait passer au crible de la compétition les joueurs dès le plus jeune âge, afin d'envoyer les meilleurs se frotter aux Australiens et aux Américains. *« Il fallait bien sortir les joueurs de la routine des tournois de plage où sont enlisés les Allemands. »*

De la première balle à la première série, une pyramide s'est édifiée. *« Tout enfant avec du talent et de l'ambition est aujourd'hui assuré d'être aidé. »* Le bel édifice attire les convoitises des managers privés. *« C'est un crève-cœur pour un entraîneur national de voir un jeune — comme Forget — quitter le giron fédéral. A seize-dix-sept ans, un joueur est encore fragile. Il faut le protéger. Mais la pression — notamment des parents qui croient que leur rejeton va gagner autant d'argent que Borg — est très forte. Nous réfléchissons donc à la création d'un secteur professionnel qui résoudrait ce genre de problème. »*

Certains étages du bel édifice fédéral ont également besoin d'être étayés : *« On voit maintenant les limites des sections « Sports-études » dont sont sortis notamment Noah et Tulasne. Aujourd'hui il faut se faire, de plus en plus jeune, le poil sur le circuit. Alors, on laisse tomber les études. Cela comporte, bien sûr, des dangers. »*

Construire dix mille courts

Des dangers pour une fédération qui compte un million de licenciés et autant d'adhérents potentiels ne manquent pas. L'évaporation des aides publiques notamment. *« Le tennis n'est pas un sport de classe. C'est un sport de masse. Pour jouer il en coûte 6 F par semaine, en moyenne, dans les clubs. La demande est croissante. Il faudrait construire dix mille courts, en plus des quinze mille existant, et multiplier le nombre d'éducateurs. Les clubs — foyers de vie associative qui fonctionnent sur la base de millions d'heures de travail bénévole — sont le cadre idéal. Pourtant, les initiatives gouvernementales tendent à créer un circuit différent, sous prétexte d'éducation populaire. Ce n'est pas satisfaisant. Il faudrait concentrer les ressources sur ce qui existe. »*

Une fédération qui joue avec la bénédiction des pouvoirs publics un rôle éducatif et pédagogique auprès de millions de pratiquants, voilà à quoi rêve cet émule de Pierre de Coubertin. Car il cultive le paradoxe, Philippe Chatrier : dirigeant d'un des plus puissants sports professionnels contemporains, il a fait rejoindre la famille olympique au tennis, qui en avait divorcé en 1924 pour d'obscures raisons : *« Je suis un militant de l'olympisme, et, maintenant que je suis à l'intérieur du mouvement, je dois agir avec pragmatisme. »*

Il a, en effet, parié de résoudre le problème du sphinx olympique : sur quels critères qualifier pour les Jeux les athlètes dont le niveau de pratique a fait des *« amateurs à plein temps »* ?

Devant l'impossibilité de contrôler les transactions financières, certaines fédérations ont envisagé de faire verser à un compte bloqué les rétributions touchées par les champions pendant leur carrière sportive. *« Ce serait remplacer l'hypocrisie de l'amateurisme par une autre hypocrisie, car il n'est pas possible de laisser végéter à côté d'un magot un athlète qui déplace les foules. Le tennis, qui a accouché de l'open dans les affres en 1968, doit faire profiter les autres sports de son expérience. »* En clair, le président de la F.F.T. a proposé de qualifier aux Jeux olympiques les sportifs qui ont participé à des épreuves officielles reconnus par leur fédération, et seulement ceux-ci.

Ecarter les affairistes et le parasitisme

Est-ce l'œuf de Colomb du sport moderne ? D'une pierre, Philippe Chatrier veut faire deux coups. D'une part, pousser les autres fédérations à mettre de l'ordre dans leurs activités en écartant les affairistes qui pullulent parce que les circuits officiels sont indigents : *« Notre Grand Prix offre 18 millions de dollars, soit plus que peut en gagner et en dépenser un joueur dans l'année. »* D'autre part, porter un coup fatal aux multiples tentatives de parasitisme (circuits W.C.T., exhibitions) : *« Les Jeux ont un impact tel qu'aucun manager ne pourra prendre le risque d'en voir écarter un de ses poulains. Car les réputations — donc les contrats — se font lors des Jeux, des tournois du grand chelem ou encore de la Coupe Davis. »*

Philippe Chatrier compare ces événements sportifs à des éléphants. Comme il aime les symboles, il a placé toute une collection de statuettes multicolores du pachyderme sur les étagères derrière son fauteuil. En les regardant, l'idée lui est venue que le Masters (tournoi des maîtres, qui couronne annuellement le Grand Prix) est désormais un événement comparable, preuve que les choses qu'il a contribué à faire évoluer ne sont pas figées. Mais il veut avancer prudemment : *« Le Masters est bien implanté au Madison Square Garden de New-York, en dépit des difficultés financières du stade. Pour l'instant, on ne peut pas sérieusement envisager de le faire jouer à Paris. »*

ALAIN GIRAUDO.

RUGBY

La septième défaite française à Bucarest

Tandis que les « Pumas » argentins entamaient en fanfare leur tournée en France en battant (38-15) une sélection nationale le 30 octobre à Clermont-Ferrand, le XV tricolore allait subir une nouvelle humiliation en Roumanie.

Le traditionnel et morose voyage de Bucarest, à l'automne, a en effet tourné, une fois de plus, à la stérile confrontation d'avants. Un rugby de gagne-petit.

Après un drop de Podarescu à la sixième minute, les Français répliquèrent vingt-cinq minutes plus tard par un essai de raccroc inscrit par Fabre sur un coup de pied à suivre de Camberabero dont les rebonds trompèrent la défense roumaine. La France conservera l'avantage jusqu'à la soixante-neuvième minute : la Roumanie égalisa sur une pénalité provoquée par une faute de Berbizier à la mêlée. Un drop de Camberabero redonna l'avantage aux tricolores à la soixante-douzième minute. La sortie de Joinel, blessé à une épaule, désorganisa cependant les lignes avants qui étaient déjà passablement dominées à la touche. Le pack roumain, en meilleure condition physique, prit alors l'ascendant. Et ce fut en force qu'il permit à son capitaine d'inscrire, pendant les dernières minutes de jeu, l'essai de la victoire (13-9) qui sera confirmé par une nouvelle pénalité de Podarescu.

Moins sévère que celle de 1980 (15-0), cette défaite — la septième contre la Roumanie et à Bucarest — a fait dire à l'entraîneur français, Jacques Fouroux : « Ce qui est navrant dans cette défaite, c'est que nous la subissons autant que la manière de jouer. Nou avions choisi de faire circuler le ballon mais nous sommes tombés dans leur jeu. »

ESCRIME

Coup bas des Français aux championnats d'Europe

Cent vingt-quatre tireurs, représentant dix-neuf des vingt-sept nations européennes affiliées à la Fédération internationale d'escrime (F.I.E.), européennes affiliées à la Fédération internationale d'escrime (FIE), participent aux championnats d'Europe organisés à Mölding (Autriche), ont participé aux championnats d'Europe organisés à Mölding (Autriche), du 29 octobre au 1er novembre. Alors que la dernière couronne, celle du sabre, devait être décernée lundi 1er novembre, les trois premiers titres sont revenus, vendredi 29, à la fleurettiste italienne Dorina Vaccaroni (vingt ans), samedi 30 à l'épéiste suisse Olivier Carrard (vingt-six ans) et, dimanche 31, au fleurettiste italien Mauro Numa (vingt et un ans).

De notre envoyé spécial

Mölding. — En marge du cliquetis des armes, des clameurs des tireurs, des décisions des présidents de jurys, des récriminations des capitaines d'équipe, des encouragements et des acclamations du public, les conversations allaient bon train cette fin de semaine dans cette petite cité de la banlieue de Vienne, qui héberge le plus important cercle d'escrime autrichien.

Il n'était question ni de l'excellent Heuriger, ce vin blanc de l'année consommé à proximité de la salle des sports dans les guinguettes de Gumpoldskirchen, ni des fameuses trondel, ces desserts typiquement viennois. En aparté, les observateurs préféraient débattre de l'intérêt d'organiser encore ces championnats d'Europe, qui n'en sont qu'à leur deuxième édition mais rencontrent de plus en plus de réticence.

A Foggia (Italie), du 11 au 15 novembre 1981, il y avait dix-huit nations, cent trente-six tireurs et une grande absente, l'U.R.S.S. A l'évidence, son forfait privait la compétition nouvellement créée de plusieurs sérieux prétendants aux titres continentaux. C'est dire combien furent dévaluées les médailles attribuées dans le nord des Pouilles.

Afin de justifier leur décision, les dirigeants soviétiques expliquèrent à M. Gian-Carlo Brupsati, le président de la Fédération internationale, que chaque année olympique ils établissent un plan quadriennal et qu'il leur est ensuite impossible de le modifier pour des raisons administratives. A défaut d'être vraiment convaincant, ce langage avait au moins le mérite de la clarté : l'U.R.S.S. ne prendrait part à aucun des championnats d'Europe disputé au cours de la période probatoire de trois ans imposée par le congrès de la F.I.E.

La crédibilité de ces tournois en prenait néanmoins un rude coup. C'était toutefois insuffisant pour décourager le tenace M. Brusati. Selon lui, ces épreuves supplémentaires servent la promotion de l'escrime à de nombreux égards. D'abord le nombre d'engagés, réduit à trois par nation et par arme — au lieu de cinq aux championnats du monde, — incite les organisateurs peu expérimentés ou peu fortunés à se porter candidats. C'est le cas notamment du Portugal qui, du 9 au 13 novembre 1983, recevra les championnats d'Europe à Lisbonne. Ensuite, elles comblent les vœux des fédérations nationales qui, faute de disposer d'équipes homogènes imaginent que leurs individualités les plus qualifiées pourront mieux s'exprimer dans des compétitions allégées.

M. Brusati ne pouvait prévoir cependant que ses amis français le poignarderaient dans le dos en boycottant à leur tour les championnats d'Europe. Dans l'esprit du dirigeant milanais, passe encore que l'U.R.S.S. ne se range pas à ses côtés dans cette campagne de propagande, mais il était inconcevable que la France, avec qui les liens ont toujours été particulièrement étroits, se désolidarise de la F.I.E.

En réalité, les Français s'étaient déterminés à ne pas se rendre à Mölding dès leur retour de Foggia, où ils subirent une lourde défaite qui clôturait une saison en tous points négative. A l'époque, pour toute excuse, ils expliquaient que la date des championnats d'Europe était mal choisie et que, de surcroît, ces compétitions n'étaient qu'une répétition des championnats du monde puisque la quasi-totalité des meilleurs tireurs sont européens.

Pour autant doit-on les rayer du calendrier international sans autre forme de procès ? A Mölding, Dorina Vaccaroni, dont la silhouette réconcilie n'importe quel misogyne avec le sport féminin et qui, après de nombreux échecs dûs à un manque de maturité, a saisi l'occasion pour enlever son premier titre, et l'avocat suisse Olivier Carrard, aussi convaincant sur une piste d'escrime qu'à la barre, ont répondu par la négative. De même les progrès sensibles de la Belgique, et à un degré moindre de l'Autriche, la révélation du fleurettiste polonais Waldmar Ciesielsky, promis, semble-t-il, à un bel avenir, militent en faveur du maintien de ces championnats d'Europe. Reste à savoir si l'influence de l'U.R.S.S. et de la France, qui a cependant promis au président Brusati d'être présente en 1983, ne suffira pas à les reléguer dans les oubliettes de l'escrime.

JEAN-MARIE SAFRA.

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE CÔTE-D'IVOIRE

L'abandon de Mihèle Mouton

En tête du Rallye de Côte-d'Ivoire avec dix-huit minutes d'avance sur l'Allemand Walter Rohrl (Opel Ascona), la Française Michèle Mouton (Audi-Quattro) a dû abadonner, lundi 1er novembre en fin de matinée, à moins de 500 kilomtres de l'arrivée à Abidjan, après avoir quitté la piste et fait un toneau.

Désormais, Rohrl occupe la premièreplace du Rallye avec plus d'une heure et demie d'avance sur le Sédois Per Eklund (Toyota Celica). S'il parvenait à conserver cette position jusqu'à l'arrivée, en début d'après-midi, le pilote ouest-allemand serait assuré de remporter le titre mondial.

Michèle Mouton n'aime pas les demi-mesures. Depuis son arrivée en Côte-d'Ivoire, elle ne cessait de répéter : *« Le titre mondial n'a pas de signification pour moi. Le champion du monde est celui qui gagne des rallyes. »*

A trente et un ans, la Française ne comprend pas qu'un champion soit un gagne-petit. *« Qu'une femme puisse être championne du monde dérange beaucoup de gens dans le milieu de l'automobile. D'ailleurs ce titre, j'y tiens moins qu'à mes trois victoires — Portugal, Brésil, Acropole — depuis le début de la saison. Lui, Rohrl, n'en a gagné qu'une. Le règlement et sa cotation sont mal faits qui privilégient ceux qui assurent des résultats moyens. Moi, quand je cours c'est pour gagner. »*

La rivalité qui sépare les deux champions s'est trouvée exacerbée pendant le rallye africain par une déclaration faite par Walter Rohrl à un journal d'outre-Rhin. *« L'Audi Quattro est tellement supérieure que, même avec un singe au volant, elle gagnerait des rallyes »*, aurait dit l'Allemand de l'Ouest, qui s'est attiré, bien sûr, la réplique de la championne française : *« Walter est un bon pilote, mais l'homme... »*

Avant le départ, Michèle Mouton avouait qu'après avoir fait la reconnaissance complète du parcours avec sa coéquipière, l'Italienne Fabrizia Pons, elle était fatiguée : *« La saison a été longue ; j'ai dû passer une cinquantaine de jours seulement à la maison. Ce rallye de Côte-d'Ivoire sera plus une épreuve d'endurance que de vitesse, aussi bien pour les pilotes que pour la voiture ».*

Une épreuve ? En effet. Depuis quatre jours, la Française savait que son père était décédé. Exténuée, énervée pourtant, elle ne parlait que de la course. C'est le responsable de l'écurie Audi, Roland Gumpert, qui avait rompu la consigne de silence : *« Michèle est au courant de la nouvelle depuis le début du rallye, mais elle avait néanmoins décidé de courir ». « En hommage à mon père, sans qui je ne serais pas là »* a-t-elle dit. C'était son principal supporter.

Reste que Michèle Mouton, victime d'ennuis mécaniques au cours de la troisième et avant-dernière étape, devait se battre dans l'ultime phase du parcours. Après avoir compté jusqu'à soixante-trois minutes d'avance sur Walter Rohrl, elle ne possédait plus, dimanche 31 octobre, que dix-huit minutes. Ne pas connaître d'incident mécanique était bien la préoccupation majeure de la Française depuis que son camarade d'écurie, le Finlandais Hannu Mikkola, présent en Côte-d'Ivoire pour lui porter assistance, n'avait pu, pour neuf minutes rentrer dans les temps.

Le Français Jean Ragnotti (Renault 5 turbo) a connu de son côté de sérieux ennuis au cours de la deuxième étape. Le pilote de la Régie a décollé sur une bosse et sa voiture est retombée lourdement sur la piste, cassant le triangle de suspension avant. Il a été contraint à l'abandon. Renault ne compte plus désormais en course que Bruno Saby.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

PARIS - VERSAILLES

Plus de vingt mille concurrents ont participé, le 31 octobre, au septième Paris - Versailles, disputé sur 17 kilomètres et gagné par le Sochalien Jacky Boxberger en 50 minutes et 55 secondes devant le Britannique Ford à 11 secondes, le Colombien Mora à 20 secondes, le Britannique Clark à 27 secondes et le Néo-Zélandais Caldwell à 44 secondes.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Septième journée.)

Orthez b. *Le Mans	83- 80
*Antibes b. St.-Français	98- 76
*Villeurbanne b. Limoges	110-103
*Tours b. Reims	94- 81
*Avignon b. Caen	90- 72
Vichy b. *Mulhouse	73- 70
Monaco b. *Nice	78- 72

Classement. — 1. Le Mans, Orthez, Antibes, 19 pts ; 4. Villeurbanne, Tours, 17 ; 6. Avignon, Limoges, Stade Français, 15 ; 9. Caen, Vichy, 13 ; 11. Monaco, 11 ; 12. Reims, 9 ; 13. Mulhouse, Nice, 7.

Boxe

L'AMÉRICAIN HAGLER GARDE SON TITRE

L'Américain Marvin Hagler, champion du monde des poids moyens, a conservé son titre à San-Remo, en battant le Vénézuélien Fulgencio Obelmejias, par K.O. au cinquième round.

De son côté, le Britannique Pat Cowdell a conservé son titre de champion d'Europe des poids plumes, en triomphant à Zurich du Suisse Sepp Itten, par arrêt de l'arbitre à la 12e reprise.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Deuxième division.)

GROUPE A

*Rennes bat Le Havre	1-0
*Nîmes b. Valenciennes	2-1
*Nîmes Paris 1 b. Châteauroux	4-1
Montpellier b. *Corbeil	2-0
*Béziers et Guingamp	0-0
*Angoulême et Libourne	1-1
*Nœux-les-Mines b. Abbeville	3-2
*Limoges b. Alès	1-0
*Angers b. Viry-Châtillon	4-0

Classement. — 1. Rennes, 23 pts ; 2. Nîmes, 20 ; 3. Valenciennes, Racing Paris 1, 18 ; 5. Montpellier, Angers, 16 ; 7. Guingamp, Le Havre, 15 ; 9. Béziers, Angoulême, 14 ; 11. Libourne, Abbeville, 13 ; 13. Alès, Nœux-les-Mines, 12 ; 15. Limoges, Châteauroux, Viry-Châtillon, 9 ; 18. Corbeil, 6.

GROUPE B

*Besançon et Nice	1-1
*Reims bat Gueugnon	2-0
*Toulon b. Blénod	2-0
*Cannes b. Marseille	1-0
*Martigues b. Orléans	2-1
*Stade Français et Dunkerque	2-2
*Grenoble b Cuiseaux-Louhans	3-2
*Thonon et Red Star	2-2
*Montceau-les-Mines b. Fontain.	2-0

Classement — 1. Nice, 23 pts ; 2. Reims, 22 ; 3. Toulon, 21 ; 4. Marseille, Martigues, 18 ; 6. Cannes, Dunkerque, 17 ; 8. Stade Français, 16 ; 9. Grenoble, 14 ; 10. Gueugnon, Besançon, Orléans, 13 ; 13. Thonon, 10 ; 14. Red Star, 9 ; 15. Cuiseaux-Louhans, Monceau-les-Mines, 8 ; 17. Blénod, Fontainebleau, 6.

CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ

En poule de qualification pour le premier championnat d'Europe féminin de football, la France a battu l'Italie par 1 but à 0, le 31 octobre à Valence.

Handball

DÉFAITE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

L'équipe de France qui disputera les championnats du monde B, en février prochain, aux Pays-Bas s'est inclinée 26-22 devant précisément celle des Pays-Bas, en finale d'un tournoi qui réunissait, à Amsterdam la Belgique, Israël, l'Italie et les Pays-Bas B.

Ski nautique

RECORD DU MONDE

Le Français Patrice Martin a établi, à Martigues, un nouveau record du monde des figures avec un total de 9 240 points ; il a amélioré de 40 points le record détenu par l'Américain Corry Picko.

Tennis

TOURNOI DE TOKYO (300 000 dollars.)

Demi-finales : McEnroe (E.-U.) bat Edmondson (Aust.), 6-3, 6-2 ; McNamara (Aust.) b. Gerulaitis (E.-U.), 6-3, 2-6, 6-2.

Finale : McEnroe b. McNamara, 7-6, 7-5.

TOURNOI DE COLOGNE (75 000 dollars.)

Finale : Curren (Afr. Sud) b. Glickstein (Israël), 3-6, 6-2, 6-3.

[هكذا من الأصل]

L'abandon de Mihele Mouton

Le Monde

culture

THÉATRE

« LE CHANTIER », DE CHARLES TORDJMAN, AU TEP

Un théâtre qui se mord la queue

Le nouveau spectacle du Théâtre de l'Est parisien, *le Chantier*, est la manifestation d'une « crise de la conscience théâtrale ».

Comme si le poète, le peintre, le musicien, au lieu d'employer liberté, effort, à créer un théâtre, à se confronter à autrui par le théâtre, désormais ne disposaient plus de cette énergie, de ce goût du risque. N'étaient plus capables que de nous raconter leur vie, leurs difficultés. Et aussi de tout mettre en œuvre pour se concilier d'avance le public du théâtre, pour l'intéresser d'avance à un produit de consommation.

Jusqu'à présent la population d'un quartier était informée des événements du quartier par les conversations de café ou de trottoir, de pas de porte, aussi par un bulletin municipal, ou paroissial ; et puis les desiderata de la population du quartier étaient pressentis par des sondages, des enquêtes, publics ou privés. Le soir du samedi, ou un autre soir, cette population, par un besoin d'alternance des mouvements de la conscience, allait au cinéma ou au théâtre « vivre » carrément autre chose, allait à la rencontre d'un autre langage, moins banal, moins ordinaire, à la rencontre d'autres faits, d'autres figures, moins rebattus.

Confrontée à ces autres mondes, ces autres êtres, la population du quartier exerçait une réflexion, une méditation, se rechargeait si l'on veut l'énergie de la conscience, se trouvait des horizons de référence. Hamlet ou Don Juan, les espaces de John Huston ou les orages de Godard, la froideur de Greta Garbo, ou la chaleur de Michel Simon, reprofilaient et recentraient, par des cheminements mystérieux et émouvants, les inquiétudes de tous les jours. Il y avait au théâtre, comme au cinéma, une « relance » du courage de vivre, de la liberté de penser, grâce au travail de créateurs, écrivains, acteurs, qui donnaient des ouvertures neuves, qui donnaient aussi un aliment très précieux, qui fait du bien : la beauté.

Ce que les habitants du quartier du Père-Lachaise et de la place Gambetta vont trouver dans *le Chantier*, le nouveau spectacle du TEP, c'est l'inverse de tout cela. Ils vont entendre que le bâtiment de ce théâtre va être démoli et reconstruit ailleurs : ils le savent déjà. Ils vont entendre qu'il y a des contremaîtres français poujadistes en apparence et pas méchants dans le fond, et des maçons italiens qui aiment le beau travail et qui connaissent Michel-Ange, et des ouvriers maghrébins qui ont presque tout contre eux, et cela aussi les habitants du quartier le savent déjà, dans les mêmes termes.

Mieux : au lieu d'inventer, ou de transporter, les paroles du temps, comme faisaient Molière ou Ionesco (entre mille autres), les auteurs du *Chantier* emmagasinent les paroles des habitants du quartier eux-mêmes, et c'est cela aussi qu'il faut aller entendre, ou plutôt ré-entendre au théâtre. Ces auteurs pensent être modernes, osés, ou même « socialistes ». Pas une seconde ils ne semblent avoir pensé que, ce faisant, ils étaient, peut-être, dans une même mesure, vides, impuissants, démagogiques, peureux.

Ce qui rend plus plausible la seconde de ces hypothèses, c'est que, lorsque les auteurs se lancent dans une page de leur crû, c'est de la bouillie et non de la parole, un « compost » d'élan romantique et de pathos gréco-allemand, ou bien des fragments, style parigot, de livret d'opérette, tout cela de seconde main, jamais un langage net, clair.

Ouvriers qui détruisent l'ancien théâtre pour en construire un autre, plus accueillant ; habitants du quartier qui viennent donner aux spectateurs leur image dans un miroir ; et autres figures sur la scène des habitants du quartier ; tous sont interprêtés par des comédiens de métier, excellents comme Patrick Bonnet, Roland Amstutz, Paul Borne, Jean-Daniel Laval, Georges Staquet, ou d'une rare présence humaine et poétique comme Gisèle Casadesus. La comédienne Christine Combe défend au mieux le rôle d'une ancienne vedette revenue au quartier – rôle démesuré et comme extérieur au scénario d'ensemble.

André Diot, éclairagiste très en vogue, s'est employé, comme d'habitude, à ce que le public ne puisse distinguer les visages des comédiens, qui sont tous « absentés » dans une grisaille sans couleur, sans ombres, sans air ; à la longue, ce parti pris est niais.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h 30.

AUX SEMAINES FRANÇAISES DE LA MARIONNETTE

Un étourdissant tricotage d'images

En deux spectacles, *Faux Départ*, de Kathy Deville, et *Catalogue de voyage*, de Christian Carrignon, présentés au mois d'octobre lors des Semaines de la marionnettes d'expression française, le Théâtre de l'Echelle de Pau témoignait efficacement des ambitions de son art.

D'abord, elle. Son castelet fonctionne comme un tourniquet d'hôtel, autour de quatre appartements minuscules comme on en voit dans les maisons de poupée ; elle passe la tête par les tentures et, délicatement, manipule une marionnette blanche presque abstraite. Il y a le tic-tac de l'horloge, les petits gestes quotidiens, les mots qu'on prononce tout seul. Au microscope, on suit la vie ordinaire d'une femme parmi ses objets, sous le regard d'Alice au pays de l'ennui. De l'autre côté du mur, autre solitude, un homme se prépare à sortir, rentre chez lui. Les petits corps se rencontreront-ils ? Un rire chante dans la maison qui s'éteint.

Après l'entracte, la scène est couverte de valises, le castelet a disparu. Lui, est un peu un clown sans maquillage qui ferait le travail d'un Robert Anton. Mais pourquoi une référence ? Ce que fait cet homme à partir des minuscules et invraisemblables objets qu'il extrait de ses valises est un étourdissant tricotage d'images, d'histoires brèves, petits chefs-d'œuvre d'humour qui s'engendrent et se détruisent mutuellement ; ce n'est plus « de la marionnette », ce serait plutôt du théâtre pur comme on dit de la musique pure.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre de l'Echelle, 18, rue Samouzet, 64000 Pau. Tél. : (59) 27-31-54.

■ Les Médecins du Secours populaire français organisent au Forum des Halles, niveau 1, les 5, 6, 9, 10, 12, 13 novembre de 11 h à 20 h, une exposition-vente de peintures contemporaines du Vietnam, au profit du centre de nutrition d'Ho-Chi-Minh-Ville. Renseignements S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 278-50-48.

LETTRES

La mort de Gala Barbisan

Fondatrice et mécène du prix Médicis, Gala Barbisan est décédée, le dimanche 31 octobre, à Cortina-d'Ampezzo, lieu de sa résidence italienne.

La dame du Médicis

Elle venait de la lointaine Russie où elle était née à peu près avec le siècle, fille d'un chirurgien, Solaviov, dont un hôpital de Iaroslav, sa ville natale, porte aujourd'hui le nom.

Gala Barbisan ne quitta pas l'Union soviétique, en 1935, pour des raisons politiques – elle affichait volontiers ses idées communistes, – mais parce qu'un ingénieur italien, en poste à Moscou, Lucciano Barbisan, l'enleva à son pays et à la scène, où elle avait fait de brillants débuts.

Ce fut lui aussi qui l'entraîna à Paris dès avant la guerre et lui permit, sitôt la paix revenue, d'exercer un mécénat littéraire. Avec Claude-Edmonde Magny, elle lance d'abord *la Cote d'amour*, un prix qui ne s'imposa pas.

En 1958, quand Jean-Pierre Giraudoux eut l'idée de créer le prix Médicis, il se tourna vers elle, qui le fonda et le dota. Denise Bourdet, qui en fut l'âme jusqu'à sa mort, Félicien Marceau, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, Michel Butor, Claude Roy, qui le quittèrent plus ou moins vite, Alain Robbe-Grillet, Francine Mallet, qui y sont toujours, composèrent entre autres, avec les deux initiateurs, le premier jury. Devaient y passer par la suite Roland Barthes, Claude Simon, Jean Cayrol..., avant que n'y entrent Marcel Schneider, Claude Mauriac, Christine de Rivoyre, Marthe Robert, Dominique Fernandez, François-Régis Bastide, qui s'y retrouvent aujourd'hui.

Cette fois, ce fut le succès et l'accent mis sur des œuvres qui se voulaient exigeantes et nouvelles. Le premier prix Médicis fut décerné à *la Mise en scène*, de Claude Ollier (Édit. de Minuit), qu'on rattachait au Nouveau Roman.

Gala Barbisan accueillait dans sa belle villa de la rue Cortot, à Montmartre, ces romanciers, ces critiques auxquels, lectrice avide et passionnée, elle n'imposait pas ses choix. En 1970, quand le prix Médicis se dédoubla pour couronner aussi un roman étranger, elle demanda seulement, qu'en hommage à son mari le premier lauréat soit italien : Luigi Malherba fut élu.

Elle-même n'écrivait pas, mais il lui arriva, dans les années 60, une surprenante et très belle aventure. Elle se mit à dessiner à l'encre de Chine, comme autrefois les femmes brodaient. Elle laissait courir sa plume et, de trait en trait, naissaient d'étranges tableaux en noir et blanc, d'inspiration plutôt surréaliste, où surgissaient des oiseaux, des visages, des motifs fantastiques.

Elle apaisait ainsi une angoisse, un ennui qui, dans les deux dernières années, eurent finalement raison d'elle. Non sans que ce mécène des gens de plume ait inventé sa façon à elle de poétiser l'encre et de révéler ses dons d'artiste.

JACQUELINE PIATIER.

■ La conférence que devait tenir l'architecte Tadao Ando le lundi 8 novembre a dû être annulée. Son œuvre reste exposée à l'Institut français d'architecture jusqu'au 20 novembre.

■ L'architecte Berthold Lubetkin, qui fut l'un des protagonistes de la révolution esthétique de la Moscou des années 20, travailla à Berlin avec Lissitsky puis à Paris avant de se fixer définitivement à Londres en 1932, pour y être, avec le groupe Tecton, une des stars du mouvement moderne avant la seconde guerre mondiale, donnera une conférence le 4 novembre à 18 h 30 à l'École des beaux-arts, 17, quai Malaquais (salle Melpomène).

CINÉMA

LA FIN DES JOURNÉES DE CARTHAGE

Le sacre de Souleymane

La 9e session des Journées cinématographiques de Carthage (*Le Monde* des 23 et 27 octobre), s'est achevée samedi 30 octobre. Le jury, présidé par le cinéaste indien Mrinal Sen (l'auteur des *Marginaux*), où la France était représentée par Pierre-Henri Deleau, animateur de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, a attribué le grand prix – baptisé tanit d'or –, par référence à la déesse carthaginoise – au film *le Vent (Finye*, en langue bambara), du metteur en scène malien Souleymane Cissé. Le tanit d'argent a été décerné au réalisateur voltaïque Gaston Kaboré pour *le Don de Dieu (Wend Kûuni* dans la langue Amoré, parlée par l'éthnie mossie). Le cinéaste tunisien Mahmoud ben Mahmoud, auteur de *Traversées*, a reçu le prix spécial du jury, tandis que le prix de la première œuvre allait à l'Egyptien Atef Taïeb, pour *Chauffeur de bus*. Enfin, le nouveau comédien algérien Faouzi Saïchi s'est vu décerner le prix du meilleur acteur pour son rôle dans *Un toit, une famille*... de Tabah Laradji. Le tanit de bronze n'a pas été attribué, non plus que le prix de la meilleure actrice.

Souleymane Cissé, c'est pour beaucoup de cinéphiles arabes et africains tout simplement « Soliman ». Fluet comme un adolescent, sage comme un ancêtre, ce réalisateur malien né en 1940 et ancien étudiant à Moscou, n'est d'ailleurs pas inconnu hors des cercles spécialisés. Son deuxième long métrage *Baara* (le Travail) – tanit d'argent à Carthage en 1978, – a été regardé cette année par 1 600 000 téléspectateurs français et *le Vent* doit être projeté en France, dans un réseau commercial, au début de 1983.

Mais, c'est un véritable sacre que Carthage-1982 a réservé à Cissé. Outre le tanit d'or, le créateur malien y a en effet reçu le prix des critiques, le prix de la critique arabe, et le prix de l'Office catholique international du cinéma. Déjà à Bamako et maintenant à Tunis, les spectateurs ont en général aussi ratifié le choix du jury « carthaginois ». *Le Vent*, qui, à travers les amours de la fille d'un dirigeant militaire avec l'héritier d'une chefferie déchue, pose avec sérénité la question du pouvoir en Afrique, a en tout cas été du pain bénit pour ceux qui souhaitaient donner un coup de frein à la dérive arabe de Carthage. C'est la première fois depuis la création des Journées en 1966, où avait été couronné *la Noire de...* du Sénégalais Sembène Ousmane, qu'un cinéaste négro-africain reçoit le tanit d'or, malgré la présence en compétition d'œuvres arabes de qualité égale.

Le tanit d'argent pour *le Don de Dieu*, autre réalisation d'un Noir, n'en paraît pas pour autant injustifié, , en dépit de la relative modestie de ce film laconique (68 minutes), merveilleusement photographié. Le premier long métrage du jeune cinéaste-historien voltaïque Gaston Kaboré (31 ans), formé à Paris, veut illustrer l'idée, évidente mais peu orthodoxe, que bien des maux de l'Afrique actuelle, comme certains traits de violence sociale, existaient déjà avant la colonisation européenne. *Le Don de Dieu* a également bénéficier du prix de l'Agence de coopération culturelle et technique (organisation groupant une quarantaine d'Etats des cinq continents utilisant le français), le plus intéressant financièrement de ceux distribués à Carthage, puisqu'il apporte une somme de quatre-vingt mille francs, dont vingt mille francs pour le seul réalisateur. Le tanit d'or ne représente en tout et pour tout, quant à lui, que vingt mille francs...

Un acte de salubrité publique

Chaque festival a un déni de justice. Carthage-1982 qui a primé comme « première œuvre » le laborieux *Chauffeur de bus* de l'Egyptien Taïeb dont c'est, semble-t-il, la seconde réalisation, n'a guère prêté attention – surtout du coté des jurés arabes – à *l'Incident du demi-mètre*. Et pourtant, en dépit d'une mise en scène un peu plate à force de sobriété, ce premier long métrage du Syrien Samir Zikra (37 ans), venu, comme Cissé, de l'école moscovite de cinéma, est apparu à ceux qui guettent le neuf et l'audacieux, comme la plus surprenante, quant au fond, des œuvres en lice à Carthage. En se bagarrant avec la censure syrienne, Zikra, remarquablement servi par le jeune acteur Abdelfettah Mouzaien, est arrivé, à partir de l'infime mais symbolique « incident » survenu entre un garçon et une fille sur un demi-mètre – l'espace qu'ils occupent dans l'autobus – à exposer toute la souffrance d'une jeunesse arabe en proie au refoulement de ses pulsions sensuelles. Ce serait un acte de salubrité publique de la part des gouvernements musulmans de montrer ce film à leurs peuples. Pour l'instant, outre la Syrie, seul un distributeur privé tunisien s'est jeté à l'eau. Espérons que *l'Incident du demi-mètre* figurera parmi les quinze réalisations visionnées aux Journées que l'Algérie vient de s'engager à acheter par la voie du metteur en scène Mohamed Lakhdar-Amina, directeur de l'Office national algérien du cinéma et de l'industrie cinématographique. Quand on songe que cette manière de perfection qu'est *Aziza* du Tunisien Abdellatif ben Ammar, tanit d'or en 1980, qui expose le cheminement de l'émancipation de la musulmane, n'a encore été demandée, hors de Tunis, par aucun circuit commercial arabe ou africain...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

MUSIQUE

« SIMON BOCCANEGRA » A BRUXELLES

Une vivante forêt de symboles

Gérard Mortier a réussi en un an à refaire de la Monnaie de Bruxelles un lieu de création lyrique important et à conquérir un public fidèle (les représentations de ces dernières semaines se sont toutes déroulées à bureaux fermés). Et cela sans rien concéder dans le choix des œuvres ni miser sur le « star system ». Les spectacles sont aussi exigeants pour les artistes, conviés à un travail d'équipe, que pour le spectateur, appelé à être « actif », intuitif autant que sensible, devant les réalisations très élaborées qu'on lui propose.

Ainsi de ce *Simon Boccanegra* de Verdi, réalisé par Pierre Constant et Roberto Plate (avec l'aide du dramaturge Michel Vittoz), où le côté impérieux et schématique de la mise en scène et des décors, la violence des éclairages, les personnages fortement silhouettés, font éclater le drame avec la même force que dans leur *Tosca* de Nancy.

Le refus de l'anecdote au profit de la flambée dramatique ordonne l'action autour d'une « vivante forêt de symboles » : *l'enfance innocente* (toute la tragédie est déterminée par le rapt de la petite fille de Simon, fruit de sa « faute », puis ses retrouvailles avec elle), incarnée par cette fillette qui passe à différentes reprises au fond de la scène en jouant au cerf-volant ; *la femme et la mère* (dont la mort, dès le prologue, ravage le destin de Simon), qui, par une belle association homonymique (la mère – la mer), est symbolisée par une figure de proue, statue au milieu des vagues de sable (image du désert qui habite le cœur de Simon) menant au rivage de la mer, présente et jamais vue (la mer, ancien royaume du corsaire Simon et origine de la fortune de Gênes où se déroule l'action) ; ou encore *le manteau de pourpre*, symbole du pouvoir, raide comme une armure, que Simon endosse ou abandonne avec indifférence comme une coquille vide, comme la défroque d'un acteur qui vit pleinement son rôle sans s'identifier à sa fonction.

Bien d'autres significations sont ainsi suggérées dans ce drame de la politique, du temps et de la mort, qui font apparaître les puissantes virtualités du génie de Verdi semées à travers cette œuvre, assez hermétique derrière son livret apparemment à la limite de l'absurde. Et cela dans un décor unique, sobre et monumental (une immense voûte de brique donnant sur des dunes), mouvementé par des voiles carguées ou déployées rapidement comme sur un navire de haut bord, comme les draperies funéraires d'une église,

Sylvain Cambreling dirige remarquablement cette représentation, avec sa précision et son dynamisme habituels ; il a fait un étonnant travail de détail avec les chœurs et l'orchestre, qui atteignent à une réelle intensité dramatique, même si la qualité sonore n'est pas encore exceptionnelle ; il est vrai que, comme à l'Opéra-Comique, l'orchestre est desservi par une fosse peu profonde dont les parois renvoient trop violemment le son.

José van Dam domine la distribution et trouve enfin un rôle exactement à sa mesure en ce corsaire jeune, ardent et profondément désespéré à la fois, dont il donne l'image la plus émouvante. Avec lui on citera Giorgio Lamberti, excellent Gabriele Adorno qui n'abuse nullement d'une voix très vaillante, et Franz Grundheber, dont la composition du traître Paolo est superbe.

La voix expressive d'Ellen Shade (Maria), d'une jolie couleur, n'a cependant pas une ampleur suffisante et se brouille ou se brise parfois dans l'aigu, tandis que Pierre Thau, Fiesque fort honorable, ne peut prétendre à la stature d'un Ghiaurov. La réussite de Strehler et Abbado à la Scala reste, bien entendu, inégalée, mais on se réjouit de découvrir à Bruxelles une production si riche de sens.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 2 et 4 novembre.

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE L'EUROPE

Bien britannique...

Prestige des vedettes : un programme d'œuvres secondaires, qui n'aurait pas fait un sou à l'affiche d'un orchestre normal, a rempli le samedi 30 octobre la salle Pleyel avec un ensemble inconnu ; mais le chef était Claudio Abbado et le soliste, Maurizio Pollini.

Parrainé par des banquiers de la City et la société des hôtels de l'Etoile, « l'Orchestre de chambre de l'Europe » est composé d'instrumentistes venant pour la plupart de l'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne. On se demande bien comment ce groupement, par ailleurs fort sympathique, s'est arrogé sans mandat ce titre prestigieux, d'autant plus que, sur quarante-cinq musiciens, il n'y a, semble-t-il, qu'un Français, un Italien et aucun Belge, ni Irlandais, mais quelque vingt-cinq Anglais. Assez tièdes généralement envers les institutions de l'Europe, les Britanniques utilisent au moins avec enthousiasme son label dans le domaine musical (1)...

Tous ces jeunes musiciens paraissent excellents et l'ensemble a déjà une grande qualité, mais quel orchestre paraîtrait médiocre sous une direction aussi prestigieuse que celle d'Abbado ? Celui-ci n'a pu cependant sauver complètement son programme de l'ennui.

De Ramifications, *œuvre très délicate, à la limite du silence, de Ligeti, on ne saurait parler, l'œuvre étant quasi inaudible dans la seconde moitié de la salle Pleyel, plus propice aux quintes de toux. Maurizio Pollini a joué le 2e* Concerto *de Beethoven avec cette sonorité d'or immuable qui, de plus en plus, dissimule ses sentiments profonds, et il montra une propension coupable à précipiter tous les traits, comme s'il avait encore à prouver sa vélocité. Enfin la* Sérénade nº 1 *de Brahms, malgré nombre de thèmes délicieux, malgré la subtilité et la tendresse d'Abbado, se perdait en tant de répétitions et de développements macaroniques pendant quarante-cinq minutes qu'on en sortait accablé.*

*Ce n'était pas l'avis du public survolté qui, après avoir obtenu que Pollini rejouât le final de son concerto, reçut en prime l'*Ouverture de Prométhée *du même Beethoven dans une interprétation fulgurante qui fut le meilleur moment de la soirée. – J. L.*

(1) L'Orchestre des Jeunes de la C.E.E., créé en 1978, était également d'intiative et de financement très britanniques. Du moins le Parlement européen lui avait-il accordé officiellement son patronage (*le Monde* du 2 avril 1978).

VARIÉTÉS

CHANTAL GOYA AU PALAIS DES CONGRÈS

Le royaume du play-back

Tout a commencé il y a quatre ans à la télévision où Jean-Jacques Debout, auteur-compositeur de talent, fabricant de chansons pour Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, écrivit pour les Carpentier un « numéro un » en forme de conte de fées interprété par sa femme, Chantal Goya, chanteuse yéyé dans les années 60 et interprète de Jean-Luc Godard dans *Masculin féminin*. Un personnage de bande dessinée pour enfants de trois à neuf ans était créé, qui allait se développer très vite dans des disques et dans des spectacles. Grande sœur, copine bon genre, tout en sourires et en mouvement, la voix légèrement acide, Chantal Goya évolue dans un univers de carton-pâte où il est dit toutes les trois minutes que tout est merveilleux, où l'on rencontre pêle-mêle, le temps d'une chanson hommage, Guignol, Bécassine, les Pieds nickelés, Tintin, le Chat botté, Pierrot et Colombine.

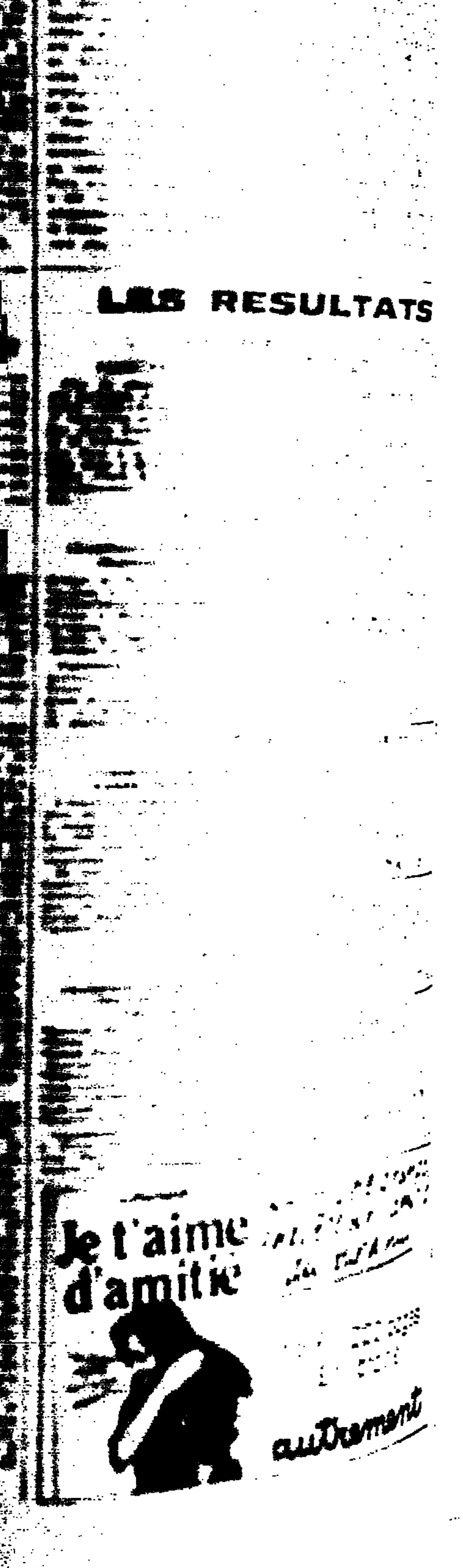
C'est du spectacle musical habilement fabriqué et rondement mené par une équipe qu'anime Jean-Jacques Debout (auteur à chaque fois du livret, des paroles et de la musique et responsable de la mise en scène) et à laquelle collaborent Maritie Carpentier (production), Roger Dumas (paroles de certaines chansons), Arthur Plasschaert (chorégraphie), et Pierre Simonini (décors). Le Palais des Congrès ne désemplit pas pendant trois mois. Les principales villes de l'Hexagone abritent ensuite le divertissement, chacune pendant quatre ou cinq jours. Les produits dérivés (cahiers d'école « Chantal Goya » avec gomme et stylo) et les albums publiés chez R.C.A. rapportent gros : *Guignol* a été vendu à 530 000 exemplaires, *Bécassine* à 600 000, *Le soulier qui vole* à 270 000, *Tintin* à 350 000 et *La forêt magique* à 490 000. Ce dernier album a « inventé » un nouveau style : le « livre play-back ». En effet, tous les shows de Chantal Goya se déroulent avec une bande (musique et voix) en play-back. Pour la fabrication de l'album « live », « en direct », *La forêt magique*, les ingénieurs du son ont branché trois à quatre micros dans la salle pour saisir l'ambiance et ont mixé... avec la bande. Et dans le spectacle même, actuellement, au Palais des Congrès, il y a carrément sur scène une danse de claquettes en play-back.

On sera honnête en notant que dans la salle les enfants amènent comme un air de fête.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Congrès, 20 h.

■ Deux concours récents de la Régie immobilière de la ville de Paris sont exposés dans la galerie d'actualité de l'Institut Français d'Architecture jusqu'au 13 novembre. Il concernent des ensembles de logements situés quai de la Loire et rue de Fontarable et opposaient E. Girard (lauréate) à H. Gaudin et le groupe EDd'une part, G. Maurios (lauréat) à G. Bouchez et le groupe Ausia d'autre part. IFA, 6, rue de Tournon, Paris 6e.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SUR UNE ILE FLOTTANTE. — Beaubourgeois (272-08-51), 19 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 14 h 30 : Dom Juan ; 20 h 30 : Marie Tudor.

ODÉON (325-70-32) : 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 18 h : Merce Cunningham et Charles Atlas ; Danse : 21 h : Events de Merce Cunningham ;

Les autres salles

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.

HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Eupalinos.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.

TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissements d'elles ; 22 h : Liberté d'action.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h et sam. 23 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz ; 22 h 30 sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Boniches.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Marc Laferrière.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 et 23 h : L. Hayes, Cl. Houston, B. Watson, J. Williams.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.

PETIT JOURNAL (326-28-59), Cl. Bolling ; mar. : Billy Mitchell.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Valois, A. Hervé, J. Bardy, F. Laileau.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : le Cid, de A. Mann ; 19 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : Zone de villas, de E. Zakhariev.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Lundi 1er novembre

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), soirée.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. Français, 9e (770-33-88).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LETTRE A FREDDY BUACHE (Suis.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX 2 (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) mat. ; Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Gaumont-Convention, 15e (828-20-64) mat.

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

ALEXANDRE LE GRAND, film grec de Theo Angelopoulos. V.o. : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Escurial, 13e (707-28-04).

L'AS DES AS, film français de Gérard Oury. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE, film français de Gérard Guérin. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MÊME LES MOULES ONT DU VAGUE A L'AME, courts métrages français. Studio-43, 9e (770-63-40).

LE NOTRE PARMI LES AUTRES, film inédit soviétique de Nikita Mikhalkov. Cosmos, 6e (544-28-80).

TOUTE UNE NUIT, film belge de Chantal Akerman. Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (442-67-42).

UNE CHAMBRE EN VILLE, film français de Jacques Demy. Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Marignan, 8e (359-92-82).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AMOUR FOU (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), à partir de vendredi.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action Lafayette (878-80-50).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Cinéma Présent, 18e (203-02-55).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA PARTY (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PRIVÉ (A., v.o.), Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.), Quintette, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), 19 h 30.

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 20 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h 45.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : la Croisière du « Navigator ».

LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), 20 h : Cover Girl.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h, 20 h, 22 h ; l'Esclave de l'amour.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), La mort n'était pas au rendez-vous.

FESTIVAL GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Lettre à Freddy Buache ; l'Inventaire lauzanois ; Ici, ailleurs.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), 18 h, 20 h, 22 h ; Pastorale.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Glissements progressifs du plaisir (**) : Tristana.

FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.

PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 22 h, Jeremiah Johnson.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), Querelle (v.o.) (**).





RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : L'assassin habite au 21.
Film français de H.-G. Clouzot (1942), avec P. Fresnay, S. Delair, J. Tissier, P. Larquey, N. Roquevert, O. Talazac (N., redif.).
Un commissaire de police, déguisé en pasteur, s'introduit dans une pension de famille de Montmartre pour découvrir un mystérieux assassin, signant ses crimes Monsieur Durand. *D'après un roman de Stanislas-André Steeman, le premier film de Clouzot réalisateur. On y trouve en germe l'univers noir et pessimiste du Corbeau. Suzy Delair apporte humour et fantaisie à une intrigue inquiétante, ambiguë.*

21 h 55 Téléthèque : l'Entretien.
De C. Aveline, réal. C. Dauvilliers.
Le long monologue d'une vieille dame (Denise Grey) à l'approche de la mort qui confie et révèle ses souvenirs, l'intimité de sa vie à un personnage muet, symbole de la conscience, tour à tour accusateur ou témoin bienveillant...

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Musiques au cœur : la dynastie des Strauss.
Avec la participation de l'Orchestre Colonne, dirigé par O. Holt, et de C. Ivaldi.

21 h 50 Théâtre pour demain : l'Armoire.
De P. Bourgeade, réal. P. Planchon. Avec M. Lonsdale, F. Brion, J.-P. Laurent, E. Dod.
Focker, un homme d'une trentaine d'années, tente de passer de Berlin-Est à Berlin-Ouest. Une chose l'en empêche : une armoire de famille à laquelle il tient comme à la prunelle de ses yeux.

22 h 20 Magazine : Juste une image.
Réal. D. Garrel. Prod. INA.
Un numéro réussi consacré à la mort : huit séquences intéressantes dont une du réalisateur Robert Bober sur une photo de Sanders.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Elle court, elle court la banlieue.
Film français de G. Pirès (1972), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel, E. Istria (redif.).
Deux jeunes mariés travaillant à Paris doivent loger en banlieue, dans une cité moderne. Leur bonheur tourne à l'aigre et au cauchemar, à cause des difficultés de transport.
Vision narquoise et satirique d'un problème social préoccupant. Film drôle sur des situations tristes, mais pas contestataire. Le style comique du réalisateur rappelle celui de certains dessins animés américains.

22 h 5 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
23 h 10 Musiclub : Noureiev, il y a vingt ans.
Avec le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le témoignage de l'enfant de chœur, de G. Simenon. Avec J.-M. Thibault, M. Sarcey, M. Vitold, L. Lemercier.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : la magnanimité chez Aristote.
22 h 30, Nuits magnétiques : sans images.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou, le 10 mai 1982) : « Mouvement calme », de Mefano ; « les Grandes Fontaines », de Mahler ; « Sursum corda triplum », de Miereanu ; « Un soleil obscur à la cime des vagues », de Lenot ; « Shin'Gyo », de Dusapin ; « Improvisations sur Mallarmé », de Boulez par l'ensemble 2e 2m, dir. J. Mercier ; sol. D. Dorow, soprano, Y. Nara, soprano, J. Mefano, piano, P.-Y. Artaud, piccolo.
21 h 45, La nuit sur France-Musique, Musique de nuit : Schubert, Mendelssohn, Beethoven ; 23 h 5, Aspects de la musique française : Barraud ; 0 h 5, Musique du Nord.

Mardi 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
14 h 25 Feuilleton : l'île fantastique.
15 h 40 Dossier.
17 h 25 L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Banques : Quels services rendus.
20 h 35 Musique : « Elias », de Mendelssohn.
En la cathédrale Notre-Dame de Paris, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de S. Ozawa, les chœurs de l'Orchestre de Paris dirigés par A. Oldham, et la maîtrise de la Sainte-Chapelle, direction F. Bardot, solistes J. Van Dam, E. Wiens, G. Killebrew, L. Calay, F. Loup, réalisation J.-P. Barizien. En liaison avec France-Musique.
22 h 5 Documentaire : Vivre de l'art aujourd'hui.
Réalisation : F. Bouchet.
Comment vivre de sa peinture et de sa sculpture quand on n'est pas Picasso ou Bacon ? Des jeunes artistes, laissés pour compte par l'infrastructure moderne des galeries, témoignent de la vie d'artiste.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Croire en l'autre.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Brassens, inédits.
(Diffusée le 31 octobre à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Terres humaines : les parcs naturels régionaux ; Tikaré, le grain ou la gerbe : la lutte contre la pauvreté dans le monde.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le Sucre.
Film français de J. Rouffio (1978), avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli, N. Borgeaud, R. Hanin, G. Descrières.
Un inspecteur des impôts à la retraite entreprend de gérer la fortune de sa femme. Un vicomte, rabatteur de financiers de la Bourse du Commerce, le convainc de spéculer sur le sucre, au moment où un négociant véreux organise la pénurie de cette denrée.
L'histoire d'une arnaque, inspirée par un scandale réel. Une satire très réussie qui fait comprendre à tout le monde les manipulations boursières et prend le style rosse et goguenard d'une comédie « à l'italienne ». Des acteurs remarquables.
22 h Débat : L'argent et son odeur.
Avec MM. D. Strauss-Kahn, Y. Simon, professeurs, F. de Closets, journaliste ; le baron P. de Rothschild, C. Salleron.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. Amitiés.
19 h 10 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace..
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Tirez sur le pianiste.
Film français de F. Truffaut (1960), avec C. Aznavour, M. Dubois, A. Rémy, J. Aslanian, R. Kanayan, N. Berger (N.).
Un virtuose déchu est devenu pianiste de bastringue. Au moment où l'amour de la serveuse lui rend le goût de vivre, il est entraîné, avec elle, dans un règlement de comptes entre ses frères et des gangsters.
Film poétique, tendre et tragique, d'après un roman américain de David Goodis, transposé en France. Après les Quatre Cents Coups, *Truffaut s'inventait un nouveau langage cinématographique et traçait, pour la première fois, le portrait d'un homme faible, fragile, attirant les femmes et provoquant le malheur.*
21 h 55 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Récital de clavecin Elisabeth Chojnacka : *Lamentation* et *Tombeau sur la mort*, de Froberger.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'Inde en marche ; regards sur le peuple Maya ; moins cinq, avec M.-C. Barre.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le jeu des portraits ; à 8 h 32, L'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : la fête des morts au Mexique, par A. Lemperiere et P. Roussin.
10 h 45, Un quart d'heure avec... le docteur Jacques Servier, « le médicament : inventer ou mourir ».
11 h 2, Musique : piano pratique (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec R. Jaccard.
14 h, Sons : à la campagne.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Tempête », de René Barjavel.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : les Arabes et les juifs, avec Amnon Kapeliouk et Eric Rouleau.
21 h 15, Piano pratique : Scarlatti, Bach, Bartok, Messiaen.
22 h 30, Nuits magnétiques : la permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Clérambault, Salieri, Mendelssohn, Rossini, Backofen, Boccherini, De Falla.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Vlado Perlemuter ; œuvres de Mozart, Chopin, Ravel, Fauré, Franck.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : chants et musiques des Républiques soviétiques.
12 h 35, Jazz ; Tout Duke.
13 h, Opérette : œuvres de Planquette.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Bizet.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Telemann, Gulda, Power, Jacobowsky.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Ligeti, Darasse.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou, à Paris, le 18 juin 1981) : Œuvres de Salazar, Chavez, Revueltas, Gonzales, Quintanar, Estrada, par le Groupe de musique vivante.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : E. Rethberg, soprano.
20 h 35, Concert (donné en la cathédrale Notre-Dame de Paris, en mai 1982). En liaison avec TF 1 : « Elias », de Mendelssohn.
23 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit, œuvres de Liszt ; 23 h 35, Jazz-Club.

● *M. Jean-Jacques Célérier* a été nommé délégué aux relations avec les organismes de radiodiffusion et la télévision au sein de la délégation à l'audiovisuel du ministère de la culture, dirigée par M. Pierre Viot. M. Célérier est d'autre part président de l'Office culturel pour la communication audiovisuelle (OCCAV) dans ce même ministère. Il est chargé de promouvoir auprès des chaînes la politique de création audiovisuelle du ministère de la culture, mais n'interviendra pas dans les rapports entre le cinéma et la télévision. Il doit préparer et faire appliquer les décisions ministérielles concernant le Fonds de création audiovisuelle, les retransmissions de spectacles inscrits au cahier des charges des sociétés de programmes, les diffusions assurées par le fonds « Cinéculture ».

[M. Jean-Jacques Célérier, 53 ans, est journaliste. Il a été chef du service des magazines de théâtre, de cinéma et de loisirs à l'O.R.T.F., puis conseiller technique auprès du directeur du Théâtre de Chaillot. Après un passage au ministère des affaires étrangères, il a été directeur régional de F.R. 3 à Strasbourg en 1980 et 1981. Il avait été nommé président de l'OCCAV en décembre 1981, puis chargé de mission au ministère de la culture pour les relations avec les organismes de radio et de télévision.]

LES PROGRAMMES RADIOTÉLÉVISÉS POUR LES IMMIGRÉS

Abandon ou reconnaissance ?

(Suite de la première page.)

Le secrétariat d'État aux immigrés veut-il se débarrasser de toutes les émissions spécifiques destinées aux immigrés, ou au contraire veut-il que le service public les finance ? Première question. Faut-il supprimer ces émissions pour en faire d'autres, ou les garder *et* en faire d'autres ? Deuxième question. Enfin, le Fonds d'action sociale (FAS) envisage-t-il réellement de supprimer sa subvention pour 1983 sans avoir l'assurance que le service public prenne le relais d'une manière ou d'une autre ? Trois interrogations dont les réponses conduisent à des solutions bien différentes.

Si beaucoup de Français ne regardent jamais « Mosaïque », tous les immigrés connaissent bien ce magazine qui les conduit depuis des années à se bousculer le dimanche matin pour ne pas rater l'heure. Créée en décembre 1976 par M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'État aux travailleurs immigrés, pour répondre aux pressions de plus en plus fortes des associations d'immigrés, cette émission a aussitôt satisfait un immense besoin : six millions de téléspectateurs, écrivait *le Film français* en 1978. Chiffre un peu exagéré. Un autre sondage, réalisé par la télévision en mai-juin 1977, comptait un peu plus de deux millions de téléspectateurs étrangers, et autant de Français.

C'est que « Mosaïque » est la seule émission à s'adresser aux immigrés dans leur propre langue (et aussi en français), à donner des informations pratiques et culturelles, à inviter des artistes et des musiciens du monde entier, à proposer des reportages (certains remarquables surtout avant l'été dernier et aussi celui du dimanche 24 octobre sur les communautés africaines en France). « *Une vraie petite chaîne à elle toute seule* », commente Tewfik Farès, cinéaste algérien, un des plus anciens réalisateurs de l'émission, un des rares à être resté malgré les tempêtes.

Cette émission populaire n'a cessé d'être, en effet, controversée. Surveillée de près par le pouvoir, lieu de conflits serrés, elle a connu plusieurs remaniements internes complexes, a été rattachée sous la tutelle du ministère du travail, à un organisme — l'ICEI, — mis en place par l'ancien secrétaire d'État, M. Lionel Stoleru, en 1978 et rebaptisé récemment ADRI (Agence de développement des relations interculturelles).

« Mosaïque » est financé par le FAS, organisme lui-même alimenté par une subvention gouvernementale et un prélèvement sur les allocations familiales des travailleurs immigrés dont les enfants sont restés dans le pays d'origine. Le budget annuel de « Mosaïque » est d'environ 15 millions de francs. Le mode de production, les responsabilités intermédiaires, les moyens de contrôle ont fait que « Mosaïque » a souvent été dénoncé comme le « porte-voix » du pouvoir. Et même si, selon Tewfik Farès, les pressions n'existent plus aujourd'hui, on peut s'interroger sur le bien-fondé de cette tutelle ministérielle qui entraîne pour les réalisateurs et les journalistes une trop grande dépendance.

« La banalisation sera l'oubli »

Au 43 *bis* rue des Entrepreneurs, l'équipe — aujourd'hui extrêmement réduite — de « Mosaïque » est plus que nerveuse, elle est virulente. Pour Tewfik Farès comme pour Mohamed Meb Toul, assistant réalisateur, il ne s'agit pas de contester le passage au service public, principe sur lequel ils seraient plutôt d'accord, mais d'émettre des doutes sur un certain nombre de choses écrites ou induites dans le rapport. Le sondage d'abord, qui parle d'une très forte baisse de l'audience : « *Personne n'est capable de donner l'origine de ces chiffres,* dit Tewfik Farès, *il semble que celui-ci ait été fait selon un échantillonnage classique qui ne tient pas compte de la spécificité de l'émission ; ce sondage doit se faire en milieu immigré seulement* ».

La volonté de « *banalisation* » ensuite — terme qu'ils ont relevé dans le rapport — leur semble à double tranchant. Sortir les émissions de leur gheto et les passer à des heures de grande écoute, oui ; mais « *si c'est pour faire un magazine « Sept sur sept » de temps en temps, un « Apostrophes » par-ci, un « Champs Elysées » par là, non !* », s'exclame Tewfik Farès, qui considère que les immigrés ont besoin d'un rendez-vous fixe. « *Mosaïque, c'est leur émission,* dit-il, *ils s'y reconnaissent. On dit que l'information doit être traitée dans l'ensemble des chaînes, mais quelle place lui ont-elles donnée jusqu'à présent ? Et surtout comment le font-elles ? Elles n'en parlent que quand il y a des problèmes de délinquance, des casses de voitures* ». Pour lui, la banalisation nie les besoins spécifiques des immigrés : « *La banalisation sera l'oubli.* » D'autant que les réalisateurs doutent beaucoup de la volonté des chaînes de reprendre à leurs frais ce magazine (« *quand on connaît les budgets pour 1983, on reste suspect !* ») et que le FAS en attendant pourrait, peut-être, se servir de ce prétexte pour supprimer sa subvention.

Le directeur général de l'ADRI, M. Jacques Rose — qui a pris la responsabilité de « Mosaïque », depuis que M. Maurice Delbez, producteur délégué, a été « remercié » en août dernier pour dépassement de budget (1) — a voulu se montrer rassurant. « *Il faut bien comprendre l'esprit général du rapport,* déclare-t-il. *Il met l'accent sur l'insertion des immigrés dans la société française, d'où une tendance à la réduction — à longue échéance — des moyens spécifiques qui entretiennent les ghettos. Il appartient aux ministères de la culture, de l'éducation nationale, des finances, aux préfectures, à la Sécurité sociale, de s'organiser pour répondre aux besoins des immigrés, et non à des bureaux spécialisés. Et il appartient au ministère de la communication et aux chaînes de radio et de télévision de prendre en charge les aspects intéressant les communautés immigrées, sur leurs propres crédits. Il faudra trouver des formes nouvelles à ces émission que le rapport estime « vieillies » : l'immigration a évolué, il y a une deuxième génération dont on ne tient pas assez compte ; mais le rapport ne met pas en cause les émissions à destination des immigrés, il dit qu'il faut les faire autrement. La France doit s'ouvrir aux communautés étrangères qui sont pour la plupart installées définitivement en France, s'ouvrir à une optique pluriculturelle. Je ne pense pas, du moins pour l'intant, qu'il soit question de supprimer les moyens financiers de « Mosaïque », mais qu'on nous encourage à les trouver ailleurs, certainement ! On peut envisager des systèmes de coproduction, par exemple, avec le ministère de la culture, qui a reçu des budgets en ce sens, avec l'éducation nationale, avec les télévisions étrangères, etc.* »

« Fait par des idéalistes »

Il paraît évident au directeur de l'ADRI que la période de transition sera plus longue que le rapport ne le prévoit. Il semble bien que les contacts pris entre le secrétariat d'État et les directions des chaînes n'aient donné pour l'instant aucun résultat. La direction de Radio-France internationale (R.F.I.) a fait savoir, pour sa part, aux syndicats qu'il n'était pas envisageable pour elle de prendre la relève financièrement. R.F.I. diffuse en effet depuis 1965 des petits bulletins d'une dizaine de minutes, chaque matin, de 5 h 30 à 7 heures, en dix langues ; pour les réaliser, le FAS verse chaque année une subvention de 11 millions de francs à Radio-France (les journalistes font partie du personnel de Radio-France).

Ce refus inquiète d'autant plus les syndicats de journalistes de Radio-France que le rapport prévoit de supprimer les émissions de R.F.I. et de les intégrer « *dans le cadre des émissions éducatives s'adressant à la population en général* ».

« *A aucun moment les organisations syndicales ni les journalistes n'ont été consultés* », font remarquer les syndicats, qui contestent le sondage (réalisé en 1980) selon lequel le taux d'écoute de ces émissions serait très faible (« *on a reçu 30 000 lettres en 1980 !* »), l'horaire trop matinal, le coût trop élevé, etc. « *Ce rapport a été fait par des idéalistes* », s'exclame, amer, un journaliste. Selon lui, les nouveaux programmes proposés par le rapport témoignent d'une « *méconnaissance étonnante des problèmes de l'immigration* ». Il ne voit pas comment on peut intégrer les émissions pour immigrés aux émissions éducatives (« *a-t-on réfléchi comment l'auditoire français réagirait aux émissions pour les étrangers qu'il serait d'une certaine manière obligé de suivre ?* »), et surtout l'idée de faire ces émissions en collaboration avec les pays d'origine lui paraît extrêmement dangereuse (« *quand on connaît la réalité de certains de ces pays* »). « *L'unité féconde des cultures méditerranéennes dont parle Mme Gaspard est une belle idée, mais pourquoi devrait-elle se traduire par la suppression du minimum auquel les immigrés se sont si imprudemment habitués ?* »

Ce rapport, généreux sur le fond, est ambigu dans certaines de ses affirmations et contestable — du moins tant que des sondages clairs et nouveaux ne viendront pas vérifier les critiques faites aux émissions — dans quelques-unes de ses propositions. Il ne s'agit que d'un rapport, bien sûr, fait pour la discussion. Le secrétariat d'État aux immigrés ne s'est pas prononcé pour l'instant : il étudie. En attendant, plus d'une centaine d'associations d'immigrés travaillent sur un projet qu'ils ont l'intention de soumettre au ministère. Elles devraient se réunir le 20 novembre prochain.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) M. Maurice Delbez a été écarté pour mauvaise gestion financière (suite à un dépassement de l'ordre de 300 millions de francs dans son budget) et dans une atmosphère de luttes internes très vives. Deux groupes s'affrontaient durement sur le contenu de l'émission. Le premier, majoritaire — et qui ne travaille plus aujourd'hui à « Mosaïque » — était favorable à l'ouverture du magazine aux associations, à un rajeunissement de l'émission, qu'il trouvait un peu trop « folklorique », et au développement de l'information politique ; le second, d'accord pour « rajeunir », voulait lui conserver son caractère de divertissement.

Brouhaha à « Droit de réponse »

Bravo pour les téléspectateurs qui ont eu le courage de rester une heure un quart devant leur écran samedi soir pour un énième « Droit de réponse » ou la confusion le disputait à l'insulte. Et bravo aussi pour M. Michel Crépeau, venu en invité, et qui a tenter d'arbitrer un débat où les vociférations l'ont emporté sur les arguments. Le ministre de l'environnement n'a perdu son sang-froid qu'une fois, lorsqu'il a demandé à une dame d'âge mûr peinte comme un Sioux, si elle ne mangeait que de la salade...

Après quoi, Jean-Pierre Chabrol, dont on ne sait trop s'il regrettait ses tendres années campagnardes ou s'il se félicitait de sa clairvoyante maturité, a longuement parlé de son enfance.

Dans un brouhaha général, un monsieur se leva ensuite, pour faire admirer une œuvre d'art en métal et en bois, qu'il tendit à Michel Polač, ce qui eu pour effet de faire baisser quelques têtes dans l'assistance. Dans le générique de l'émission, déjà lancé sur nos écrans, on entendit M. Bocquillon dire que tout ça coûtait cher et que tout le monde ne mettait pas, pour éponger les dégâts, la main à la poche.

Au fait, le sujet de « Droit de réponse », samedi, c'était la chasse. — C. L.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 2 NOVEMBRE

— *M. Pierre Salinger*, journaliste américain, correspondant à Paris de la chaîne A.B.C. News, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.-M.-C. à 8 h 30.

● *M. Claude Estier*, député (P.S.) de Paris et porte-parole du parti socialiste à l'Assemblée nationale, a été élu président du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle. Mme Louise Moreau (député U.D.F. des Alpes-Maritimes), MM. François Asensi (député P.C.F. de Seine-Saint-Denis), Dominique Pado (sénateur Union centriste de Paris) et Félix Cicolini (sénateur P.S. des Bouches-du-Rhône), président sortant, ont été élus vice-présidents. Ce bureau « provisoire » est chargé d'élaborer un règlement intérieur. La délégation a d'autre part désigné M. François Loncle (député P.S. de l'Eure) comme rapporteur du projet de décret concernant le « *fonds de soutien à l'expression radiophonique locale* ».

● *M. Alain Bidaut* a été nommé directeur technique de la Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer par son président, M. René Mahé.
[Né en 1942, M. Alain Bidaut est polytechnicien et ingénieur civil des ponts et chaussées. Il est entré à l'O.R.T.F. en 1966 et y a exercé diverses responsabilités techniques. Depuis 1979, il était chef du département de l'évolution technologique et immobilière au service juridique et technique de l'information.]

Le Monde

régions

Ile-de-France

Heures sombres pour le bâtiment et les travaux publics

Le 1er novembre, le prix de l'essence augmente dans toute la France de 2 centimes par litre. Les Arabes et le dollar n'en s'ont pas responsables...

Le gouvernement a voulu simplement, grâce à une nouvelle taxe, financer un « fonds grands travaux » qui, dans son esprit, doit relancer le bâtiment et les travaux publics, deux branches industrielles en fâcheuse posture.

Ce coup de pouce est-il suffisant ? Les présidents des deux fédérations professionnelles de l'Ile-de-France, M. Gilbert Lefaure, pour la fédération parisiennes du bâtiment, et M. Philippe Levaux, pour la fédération régionale des travaux publics, dans les entretiens qu'ils nous ont accordés répondent clairement : non. Pourtant, cette idée d'une surtaxe sur l'essence pour financer des travaux routiers avait été lancée il y a plusieurs années, pour la seule région parisienne, par M. Michel Giraud, président, R.P.R., du conseil régional.

Aujourd'hui qu'elle est reprise pour l'ensemble du pays, M. Philippe Levaux, président de la fédération régionale des travaux publics, propose une « super-vignette », pour les automobiles parisiens, qui financerait les importants travaux routiers restant à réaliser en Ile-de-France.

De moins en moins de chantiers

Dans l'espoir de l'Exposition universelle

Paris est ceinturé par le boulevard périphérique. L'autoroute A-86, qui doit le doubler à travers la banlieue, avance à pas lents mais déterminés. Le R.E.R. quadrille l'Ile-de-France. Le métro a franchi les frontières de la capitale. Les villes nouvelles, les quartiers neufs ont poussé comme champignons sous la rosée... Pendant des années, la région n'a été qu'un gigantesque chantier ; puis, la province ayant réclamé sa part, les grues ont été vivifier le désert français. *« Il y a eu un retour du balancier mais il est allé trop loin »*, explique M. Philippe Lavaux, président de la fédération régionale des travaux publics.

Quelques chiffres suffisent à mesurer le phénomène : le volume des travaux réalisés a diminué en Ile-de-France de près de 45 % de 1974 à 1981 ; en 1974, elle représentait 26 % des travaux publics réalisés en métropole ; en 1980, ce pourcentage était tombé à 17 %. Il y a 8 ans, elle était la première région française en montant des travaux par habitant ; il y a 2 ans, elle n'était plus que la quatorzièmeRésultat : le nombre des salariés des travaux publics en Ile-de-France est revenu de 80 000 à 60 000.

« Pourtant, et contrairement à une idée reçue, l'ampleur des besoins est considérable », affirme M. Levaux. Pour le démontrer, son organisation a entrepris un recensement systématique de ce qu'il faudrait construire. Ainsi les « points chauds », ces carrefours maudits où tous les matins, les automobilistes s'entassent, sur les vingt-cinq premiers français, vingt-deux sont parisiens : le tunnel de Saint-Cloud, les jonctions du boulevard périphérique à Bagnolet, à Saint-Denis, à Charenton, à Gentilly, au Kremlin-Bicêtre, le triangle de Rocquencourt, etc. Les professionnels ont estimé à 20 milliards de francs le coût des travaux nécessaires ; 4 milliards permettraient déjà de réaliser des opérations techniquement prêtes à être lancées. De même la R.A.T.P. a dans ses dossiers des travaux, comme l'achèvement des prolongements de lignes en cours ou l'arrivée de la ligne « Vincennes-Neuilly » à la Défense, estimés à plus de 2 milliards de francs.

La sécurité non plus n'est pas ce qu'elle devrait être. La fédération des travaux publics estime à 3,76 milliards de francs le coût des accidents corporels de la circulation en 1980 dans la région parisienne. Il faudrait pour améliorer les « points noirs », où le nombre des accidents est particulièrement importante, 5 milliards de francs dans les Hauts-de-Seine, autant en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, 3,7 milliards en Seine-et-Marne, 1,9 dans les Yvelines, 2,9 en Essonne, et 3,6 dans le Val-d'Oise. En une douzaine d'années, les travaux de sécurité routière pourraient être rentabilisés.

Il faut aussi lutter contre le bruit ; ainsi l'insonorisation du périphérique coûterait 600 millions de francs *« mais pourquoi*, demande M. Levaux, *ne pas profiter de cette occasion pour mettre à deux fois quatre voies sa partie ouest ? »*. L'assainissement, la lutte contre les inondations pluviales, la protection des eaux nécessiteraient pour leur part près de 12 milliards de francs. Sans compter la reconstruction de la centrale à charbon de Vitry jugée indispensable par la fédération des travaux publics, comme par les communistes, et qui donnerait du travail à mille personnes pendant trois ou quatre ans.

L'Exposition universelle, bien entendu, donne de grands espoirs à M. Levaux : *« Il faut accueillir convenablement ses visiteurs : prolonger la voie express rive gauche de la tour Eiffel à la Défense, doubler le pont d'Austerlitz, finir l'A-86, etc. »*.

Une super-vignette ?

Les besoins sont là ; des projets sont prêts ; manque le nerf de la guerre : l'argent. Certes, le Fonds grands travaux a programmé, pour 1982, 441,5 millions de francs en Ile-de-France mais cela ne représente que 3 % du chiffre d'affaires de la profession dans la région alors que, depuis douze mois, l'activité en volume de la profession a chuté de 10 %. *« De plus*, fait remarquer M. Levaux, *l'Etat a gelé une partie des financements prévus au budget, le Fonds ne permet donc pas une véritable relance mais simplement limiter les degâts. »* Il comprend d'autant moins cette attitude que les commandes de travaux permettent à l'Etat de maîtriser entièrement l'utilisation de son argent, contrairement à certaines subventions ou primes : *« Quand il décide de consacrer 10 francs aux travaux publics, il sait qu'ils seront dépensés là où il voudra, quand il voudra. C'est une manière très sûre de soutenir l'économie... »*.

La région peut-elle compenser cette relative défaillance de l'Etat ? Déjà, elle consacre la plus grande part de ses crédits à l'amélioration des transports régionaux, que ce soit par route ou par voie ferrée, et donc aux travaux publics. M. Levaux trouve que ce n'est pas encore assez. Il reproche au conseil régional d'avoir une politique financière trop prudente : *« M. Giraud, son président, maintenant doté du pouvoir exécutif, doit sérieusement envisager d'alourdir la fiscalité régionale et d'accroître les emprunts pour financer certains grands projets qu'il est indispensable de réaliser rapidement »*.

Et si cela ne suffit pas encore, tant l'addition des coûts des projets évoqués par la fédération des travaux publics fait frémir ? M. Levaux a deux idées : une nouvelle taxe sur l'essence, 10 centimes par litre, propose-t-il, mais cette fois réservée à l'Ile-de-France ; chaque centime permet de réaliser 40 millions de francs de travaux. On alors une « super-vignette », 30 francs par voiture par exemple, là aussi réservée aux automobilistes parisiens !

Les besoins sont peut-être aussi importants en province, mais c'est effectivement en Ile-de-France qu'ils sont les plus coûteux à réaliser. Un kilomètre d'A-86 coûte actuellement en moyenne près de 400 millions de francs ; la même somme permet de réaliser 50 kilomètres de route à deux fois deux voies en rase campagne, contournement de petites villes comprises ! La concentration urbaine — décidément — coûte très cher. Tous les responsables parisiens qui critiquent la volonté décentralisatrice du gouvernement actuel, comme des précédents, doivent en être conscients.

THIERRY BREHIER.

M. GILBERT LEFAURE
président de la fédération parisienne du bâtiment :
Une aide de l'Etat insuffisante

« Il est de plus en plus difficile de se loger à Paris et dans sa proche banlieue. Pourtant vos entreprises se plaignent de manquer de travail. Comment l'expliquez-vous ?

— Le nombre de logements neufs mis chaque année en chantier dans notre région est insuffisant pour satisfaire les besoins minimaux de la population. Au vu des chiffres du dernier recensement et étant donnée la vétusté du parc actuel de logement, nous estimons qu'il faudrait construire tous les ans 58 500 logements ; or de 1978 à 1981, il ne s'en est construit chaque année que 51 700... Il est donx logique que les Parisiens aient du mal à se loger et que les entreprises du bâtiment manquent de travail, puisque le logement neuf représente le quart de leur marché.

— La détérioration n'est donc pas nouvelle ?

— Non. Dès le 5 mars 1976, nous avons écrit à M. Jacques Chirac alors premier ministre, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité de la situation qui a commencé à se détériorer à partir de 1975.

— Et aujourd'hui ?

— Tous les clignotants sont au rouge. Si l'on compare les huit premier mois de 1982 à la même période de 1981, les mises en chantier de logements ont reculé de 22,5 % et les autorisations de construire hors habitation de 35 %. Résultat : au cours du premier semestre, nos emplois ont diminué de 3,7 %, alors que nous employons 242 000 personnes. Cela ne peut guère s'améliorer puisque le gouvernement actuel, continuant sur la voie de son prédécesseur, privilégie l'épargne industrielle par rapport à l'épargne des ménages pour se loger.

— Le fonds grands travaux ne peut-il aider ?

— La région d'Ile-de-France bénéficie de 58 millions de francs au titre de la maîtrise de l'énergie dans les logements sociaux. Cela ne représente que 14 % de l'ensemble alors que le parc de logements de l'Ile-de-France est nettement plus ancien et plus vétuste que dans toute autre région française. Il faut aussi comparer le chiffre de 58 millions à notre chiffre d'affaires régional en 1981 de 61 milliards....

— Avez-vous un appui des instances régionales ?

— La fédération parisienne du bâtiment est à l'origine du fonds de garantie pour les acheteurs de logements qu'a décidé de créer le conseil régional. Permettant d'abaisser d'un point le coût des crédits pour les acquéreurs, il devrait permettre la construction de près de 5 000 logements supplémentaires par an ; ce n'est pas négligeable.

— Et la préfecture ?

— Nous avons préparé, avec le commissaire de la République, une convention-cadre qui a été signée le 12 juin 1982. Elle prévoyait — entre autres — de la part de l'administration un effort pour développer le marché et la simplification d'un certain nombre de procédures ; en échange, la profession aurait accentué son effort de formationn des jeunes. Mais nous avions aussi négocié, avec la préfecture, en liaison avec cette convention, une formule de contrat de solidarité les adaptant à la spécificité de notre profession : caractère cyclique et forain du travail, nécessaire qualification du personnel, importance des organes professionnels paritaires.

» Mais aujourd'hui le ministère de l'emploi refuse ces adaptations et veut privilégier la réduction du temps de travail plutôt que les départs en préretraite, comme nous l'avions prévu. Pour nous, ce n'est pas possible. Résultat : la convention n'est pas appliquée et il ne peut y avoir de contrat de solidarité de ce type dans le bâtiment.»

A LA DÉFENSE

Le vide au bout du pont...

L'urbanisme a parfois des raisons que la raison a bien du mal à saisir. Que s'est-il donc passé à la Défense pour que l'on puisse voir, sous les fenêtres de la préfecture de Nanterre, un superbe tronçon autoroutier surélevé, brutalement interrompu, sur une longueur d'environ 50 mètres, et dont les deux extrémités, soudain suspendues dans le vide, semblent défier la logique, avec cette insolence piteuse propre aux grands ouvrages de béton ?

A qui la faute s'il manque quelques tonne de matériaux pour donner vie à cette malheureuse autoroute aux allures de tremplin pour cascadeurs ? Les ouvriers ont-ils, en raison d'une grève sur le tas inopinée, subitement déposé leurs outils, ou bien est-ce l'entreprise qui a déposé son bilan ? A moins que la main d'un extra-terrestre géant n'ait subtilisé le raccord manquant pour compléter un jeu de circuit sur une lointaine planète...

La réalité est cependant moins absurde qu'il y paraît. La jonction ne servirait en fait à rien, puisque les deux parties de l'autoroute tronquée s'évanouissent un peu plus loin dans la nature. Il s'agit simplement d'un morceau de l'autoroute A-14, qui devait partir du pont de Neuilly en direction de l'ouest vers Saint-Germain-en-Laye et au-delà, complétant ainsi le dispositif constitué par les autoroutes A-13 et A-15. Mais, comme l'explique M. Jean Terrade, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, *« la région a donné la priorité absolue à la réalisation de l'A-86 à l'est et, par manque de crédits, la construction de l'A-14 a été reportée à une date très lointaine »*.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, on a dû laisser en plan les travaux commencés dans l'euphorie. Le quartier de la Défense est d'ailleurs riche en témoignages de ce temps jadis où la perspective d'une forte expansion démograghique et urbanistique permettait d'imaginer les réalisations les plus grandioses — avant que la crise ne vienne à bout d'un optimisme souvent démesuré. Ainsi l'aménagement de la Défense prévoyait, dès l'origine, le passage sous la dalle dans les deux sens de la circulation automobile entre la nationale 13 et le pont de Neuilly : 2 kilomètres et demi de routes préfigurées ici et là, qui permettraient de désengorger le dangereux boulevard circulaire de la Défense (ce dernier n'étant initialement destiné qu'à desservir le quartier) et qui se font attendre depuis plus de dix ans. Cette liaison est désormais en passe d'être achevée dans le sens Paris-province. Mais la jonction dans le sens province-Paris n'est par pour demain. Quant à l'A-14, elle risque de rester longtemps encore, selon le mot de M. Terrade, *« un tremplin de ski pour le préfet »*.

FRANÇOIS ROLLIN.

Poitou-Charentes

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'AÉRODROME DE LA ROCHELLE

M. Crépeau préfère les avions aux forêts

Jamais sans doute, depuis dix-huit mois qu'il appartient au gouvernement, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, n'avait eu à prendre une décision aussi difficile. Pour développer le trafic aérien de l'aérodrome de La Rochelle, faut-il raser une forêt de 7 hectares et compromettre la tranquillité de centaines d'habitants ?

Comme ministre chargé de la protection de la nature et actuellement engagé dans une active campagne contre le bruit, M. Crépeau devait évidemment répondre « non ». Et cela d'autant plus fermement que M. Alain Richard, député (P.S.) du Val-d'Oise, vient de mettre son propre gouvernement dans l'embarras en demandant dans une question écrite pourquoi les déclassements d'espaces boisés se multiplient puisqu'on en compte actuellement plus de quatre-vingts par an ?

Mais M. Crépeau est également maire de La Rochelle. Et ce titre le place dans une situation quasi cornélienne. Il l'a tranchée en sacrifiant les arbres et le silence aux avions.

Vieille affaire que celle de l'aérodrome de La Rochelle. Construit par les Allemands pendant la dernière guerre, plusieurs fois agrandi depuis, sa piste, située à courte distance de la ville , s'allonge aujourd'hui d'est en ouest sur 2 140 mètres. Bon an mal an, les bimoteurs à hélices de la compagnie Touraine Air Transport qui assurent une liaison bi ou tri-quotidienne avec Paris y débarquent ou y embarquent quarante-cinq mille passagers, pour la plupart des hommes d'affaires.

Comme le rapporte notre correspondant à La Rochelle, Henri Paillé, ce va-et-vient est pour la chambre de commerce locale — propriétaire de l'aérodrome — un élément capital de l'activité économique. Elle veut donc le valoriser au maximum et souhaite qu'aux modestes appareils actuels succèdent des biréacteurs comme le DC-9 capables de transporter une centaine de passagers. Elle rêve aussi de voir se multiplier les vols charters qui, à bord de gros porteurs, emmènent chaque année vers le soleil deux à trois mille touristes charentais.

La piste actuelle suffirait si une forêt, qui se dresse à l'une des extrémités, n'interdisait aux avions d'utiliser les 650 derniers mètres de bitume. Pour la chambre de commerce, la solution consiste donc à raser ces chênes et ces hêtres. Voilà un « agrandissement » de l'aérodrome qui ne coûtera pas cher.

Malheureusement, le bois de La Faucherie — c'est son nom — est classé sur le plan d'occupation des sols (POS) de La Rochelle comme « espace boisé à conserver ».

Consultée en juin dernier, la délégation régionale à l'environnement de Poitou-Charentes s'est déclarée opposée à l'abattage des deux mille arbres menacés. Les habitants des communes dortoirs qui entourent l'aérodrome tiennent à leur paysage. Ils ont surtout compris que, une fois l'obstacle forestier supprimé, des avions plus nombreux, plus bruyants et volant plus bas, vont leur passer sur la tête. Ils se sont constitués en comités de défense.

Un jardin botanique

Ceux-ci sont en pleine effervescence, puisque plusieurs enquêtes publiques sont ouvertes sur place du 25 octobre au 3 décembre prochain. Elles portent simultanément sur l'extension des servitudes aéronautiques, sur le bois de La Faucherie, sur la nécessaire révision du plan d'occupation des sols, et sur la notion d'utilité publique de l'opération.

Vivement mis en cause, puisqu'il a avalisé le projet de la chambre de commerce, M. Crépeau se défend : *« La forêt n'est pas aussi belle qu'on le prétend et les craintes concernant le bruit sont excessives,*dit-il. *D'ailleurs on ne peut pas faire autrement. L'aérodrome de La Rochelle n'a jamais été conforme aux normes de sécurité. Si on veut, non y développer des vols charters auxquels je ne crois pas, mais assurer une meilleure liaison avec Paris et, un jour, recevoir du fret, il faut couper ces arbres. Je propose de les remplacer par un jardin botanique ou un espace vert à végétation basse. »*

L'administration de l'aviation civile ne prend pas parti dans la querelle. Elle fait simplement remarquer que Touraine Air Transport ne demande aucune extension de la piste ; que les vols charters pourraient partir de l'aérodrome de Rochefort situé à 30 kilomètres ; que celui-ci va être prochainement équipé pour recevoir des avions par tous les temps ; qu'au demeurant,l'aéroport de Poitiers, à une heure et demie en car, traite déjà quarante mille touristes par an en charters et qu'il est parfaitement outillé pour cela.

Mais la petite guerre des aéroports sévit en Poitou-Charentes comme ailleurs. Les Rochelais n'admettraient pas de fouler les pistes de Rochefort ou de Poitiers. Au mépris de toute raison, chaque ville veut « son » terrain et « sa » ligne.

Alors, est-il vraiment indispensable d'engager des dépenses supplémentaires, d'abattre ces arbres, d'accroître le bruit autour de La Rochelle et de compromettre la crédibilité du ministre de l'environnement ? La décision finale appartient à M. Charles Fiterman, ministre des transports.

MARC AMBROISE-RENDU.

Basse-Normandie

Un budget de rigueur et une pause des investissements en 1983

De notre correspondant

Caen. — Le conseil régional de Basse-Normandie vient de décider que 1983 serait une année *« de rigueur et de transition »* avant le lancement du plan régional de 1984. Suivant ainsi les propositions du président, M. Léon Jozeau-Marigné (CNIP), la majorité des conseillers ont retenu comme base pour le prochain budget une progression *« volontairement limitée »* des engagements financiers : 7,7 % au lieu de 24 % en 1982. Cette pause se traduira par une augmentation de 12 % de la pression fiscale, des investissements à hauteur de 149,5 millions (148,9 cette année) et des emprunts de l'ordre de 55 millions (53 cette année).

Les conseillers de gauche ont voté contre ces orientations *« d'un budget en déflation »*. Pour eux, il ne tient pas compte des réalités économiques et sociales de la région et ne correspond pas à l'impulsion donnée par le gouvernement.

La dernière séance du conseil régional bas-normand aura été marquée aussi par la polémique qui oppose M. Jozeau-Marigné à M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., ancien député du Calvados, conseiller général, et candidat à la mairie de Caen. Ce dernier a en effet reproché au conseil régional sa *« passivité »* et dénoncé le *« conservatisme »* dont font preuve, selon lui, les trois conseils généraux bas-normands dont un, celui de la Manche, est présidé par M. Jozeau-Marigné. Pour le sénateur de la Manche, en revanche, la situation nationale est telle, cependant *« qu'elle ne devrait pas prédisposer certains ministres à donner des leçons »*. D'autant que *« le conseil régional bas-normand acceptera toujours de collaborer avec l'Etat »*. Ainsi, il dira « oui » au programme télématique que lui a proposé M. Mexandeau.

J.A.

Centre

● *Le rôle des C.E.S., selon M. Trousset.* — M. Paul Trousset, président du Comité économique et social (C.E.S.) du Centre, a exprimé le 28 octobre à Orléans sa « profonde déception » devant la réforme régionale. Le décret du 11 octobre, fixe la composition et les compétences des nouveaux C.E.S., M. Trousset a déploré le rôle, « extrêmement limité », selon lui, qui désormais sera assigné aux C.E.S. qui ne seront plus, en principe, consultés que sur deux points : les orientations budgétaires et le plan. *« Il est regrettable*, a-t-il dit, que *le gouvernement n'ait pas cru bon de devoir conserver à nôtre assemblée ce qui faisait son originalité : L'étroite association des représentants socio-professionnels aux élus avait permis d'enrichir considérablement le débat démocratique »*. — *(Corresp.)*. M. Trousset a également déploré que les textes ne soient pas plus précis sur les moyens mis à la disposition des comités économiques et sociaux pour fonctionner.

مكبرا من الأصل

et les travaux publics

M. GILBERT LEFAURE

Centre

Le Monde

économie

SOCIAL

LA POLITIQUE SALARIALE DU GOUVERNEMENT

« Nous ne sommes ni passifs ni outranciers nous avons la fermeté voulue »

déclare M. Krasucki au « club de la presse » d'Europe nº 1

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T, était l'invité du « Club de la presse » d'Europe nº 1 dimanche 31 octobre.

A cette occasion, le responsable cégétiste a rappelé les grandes orientations de sa centrale ainsi que ses revendications, notamment en ce qui concerne la politique salariale du gouvernement.

« Si on devait en rester en l'état, cela se traduirait par une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs variant de 2 à 4 et même 6 % au cours de l'année 1982. Et elle sera prolongée au cours de l'année 1983, puisque l'on annonce un rattrapage seulement pour la fin de l'année 1983. (...)

» Il faut se rendre compte de ce que représente le SMIC : 3 319 francs brut, c'est-à-dire 2 891 francs net pour vivre. Il est impossible d'admettre une baisse du pouvoir d'achat de ces salaires-là. Avec de tels salaires, une baisse fait mal. Cela provoque dans un premier temps une sorte de stupeur chez les travailleurs et beaucoup de mécontentement. Les travailleurs ont raison, et la C.G.T. exprime cela. On ne peut pas en rester là et il faut le corriger. Cela suppose, d'une part, que les travailleurs se fassent entendre, et fermement – je crois qu'ils ont commencé à le faire et nous aussi, – et, d'autre part, comme personne chez les travailleurs, qui ont voulu le changement, ne souhaite le retour de la droite au pouvoir, que nous le fassions de telle façon que les actions soient bien adaptées à la situation. Si nous étions passifs, les travailleurs ne nous comprendraient pas et ils auraient raison. Si nous étions outranciers, ils seraient inquiets, et ils auraient raison aussi. Nous ne sommes ni l'un ni l'autre, nous avons la fermeté voulue. »

M. Krasucki a fait alors état d'une lettre adressée au premier ministre et de la réponse qu'il a reçue ; *« Premièrement, la question du SMIC n'est pas résolue, et elle ne le sera qu'à la fin du mois de novembre ; par conséquent, entretemps, il y aura des discussions; et notamment avec le ministre du travail ; deuxièmement, sur le SMIC et plus généralement sur l'ensemble des questions sociales litigieuses, il me propose une rencontre pour faire le point. Et, effectivement, les discussions avec le gouvernement ont permis certains résultats. Le problème du pouvoir d'achat des salaires est un des plus difficiles, actuellement, à faire progresser. C'est un fait, nous ne le cachons pas. Au contraire, nous le disons fermement. Mais nous tenons compte du fait que nous avons un interlocuteur et que, même sur ces questions, rien n'est immobile pour personne. »*

Quand à la crainte exprimée par M. Jacques Delors récemment sur le fait qu'une revalorisation trop importante du SMIC tuerait la politique contractuelle et écraserait la qualification des ouvriers et des employés eux-mêmes, elle ne paraît pas fondée pour M. Krasucki : *« Le SMIC est insuffisant tel qu'il est, et les augmentations envisagées ne menacent pas la hiérarchie des salaires.*

» Ce qui écrase la hiérarchie des salaires moyens, ouvriers ou employés qualifiés et techniciens petits et moyens – là, c'est un vrai problème réel, – c'est tout simplement qu'on ne mène pas une politique sérieuse de développement de la discussion pour remettre de l'ordre dans les systèmes de rémunération. »

Il n'est pas bon d'avoir des syndicats dociles ni à l'Est ni à l'Ouest

M. Krasucki a ensuite défini la conception de l'action syndicale à mener vis-à-vis du gouvernement socialiste. Sans nier le risque de *« gestion sociale de la crise »*, le leader cégétiste a rappelé ce qu'il estime être le rôle de la C.G.T. : « fermeté dans la défense des intérêts des travailleurs et sérieux pour que la gauche réussisse quelque chose de bien. Il n'est pas bon d'avoir des syndicats dociles, pour qui que ce soit, à gauche, ni à l'Est ni à l'Ouest. ».

Cependant, *« avec un gouvernement de droite – nous l'avons vécu assez longtemps – c'est toujours « non » et aucune discussion n'est possible. Donc, le style même de l'action syndicale et de l'action des travailleurs tient compte d'un interlocuteur purement et simplement négatif, qui refuse même la discussion et qui se fait une gloire de dire qu'il se moque des porteurs de pancartes, comme faisait M. Barre. (...) C'est différent quand on a affaire à un gouvernement qui engage des réformes, que nous apprécions, et avec qui nous sommes en mesure de discuter quand il y a un désaccord. »*

M. Krasucki a ensuite évoqué d'autres revendications de sa centrale, jugées moins prioritaires que la hausse du SMIC ou le maintien du pouvoir d'achat. *« Nous sommes résolument pour la réduction de la durée du travail sans diminution de salaire avec embauche correspondante. J'ai eu l'occasion de le dire. C'était un désaccord que nous avions l'année dernière, et je pense que les événements ne nous ont pas donné tort. On aurait suivi notre proposition, nous aurions trente-huit heures, davantage d'emplois auraient été créés – sans doute aurait-il fallu trouver des solutions pour un certain nombre d'entreprises qui auraient eu du mal à le faire, mais nous avions donné notre accord par avance à cette éventualité – et un pas plus complet, meilleur, aurait été accompli. Ensuite, nous n'avons jamais proposé d'échéances, parce qu'il faut tenir compte de l'évolution de l'économie. »* Mais, compte tenu de la situation, *« ce n'est pas la revendication que nous avançons en premier lieu cette année »*, a conclu le secrétaire national de la C.G.T.

Sur l'idée de la *« nouvelle solidarité »*, M. Krasucki a tenu à rappeler qu'il n'est pas question de *« culpabiliser les travailleurs en présentant le problème de la solidarité comme une affaire entre salariés »*. Enfin, pour le leader cégétiste, les mesures prises pour *« réquisitionner les richesses »* sont insuffisantes, MM. Delors et Fabius étant *« timorés »*.

« Si le gouvernement ne change pas d'attitude il y aura un conflit avec la C.F.D.T. », déclare M. KASPAR

De notre correspondant

Lille. – Dans son intervention au septième congrès des mineurs C.F.D.T., qui s'est achevé le 30 octobre, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), M. Jean Kaspar, secrétaire national, a été très réservé sur l'action du gouvernement qui, dit-il, doit en finir avec la navigation à vue. *« Plus que jamais, le seul langage à tenir est celui de la mobilisation, mais aussi de la vérité sur la gravité de la situation économique. Il s'agit aussi d'être ambitieux et rigoureux, or, le gouvernement n'a pas pris toutes les mesures nécessaires pour prouver sa crédibilité, notamment en ce qui concerne la réforme des comités économiques et sociaux, l'UNEDIC et le SMIC maintenant. Pour le SMIC, si le gouvernement persiste dans son attitude et ne tient pas ses engagements avant la fin de l'année, il y aura conflit ouvert entre lui et la confédération C.F.D.T.*

GEORGES SUEUR.

Dans la région du Havre

MILLE TRAVAILLEURS DE RENAULT DEMANDENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE FAIRE « RESPECTER LES CHOIX DU 10 MAI »

(de notre correspondant.)

Le Havre. – Le 28 septembre dernier, mille travailleurs et travailleuses de la région rouennaise, ouvriers, militants syndicaux ou politiques, avaient adressé une lettre ouverte à M. François Mitterrand et aux députés du P.S. et du P.C.F., lettre dans laquelle ils refusaient *« les mesures d'austérité »* et demandaient *« que soient respectés les choix du 10 mai »* (*le Monde* du 3 octobre). Cet appel a été repris et signé par mille travailleurs de Renault-Sandouville et Renault-Cléon ; parmi ceux-ci *« les syndiqués C.G.T., C.F.D.T., F.O., des non-syndiqués, des militants de la L.C.R., du P.C.F., du P.S. et des sans-parti »*.

Rappelant que les travailleurs de l'automobile, à Renault-Sandouville notamment, ont montré leur volonté de changement lors de la grève de douze semaines en atelier de sellerie l'année dernière, les signataires ont précisé dans un communiqué daté du 29 octobre : *« Confrontés aux attaques de la direction contre nos salaires* (augmentation de 1,5 % pour les derniers mois de l'année) *et contre nos conditions de travail* (augmentation de nos cadences et blocages sur la formation professionnelle), *nous avons décidé de nous adresser à François Mitterrand et aux députés du parti socialiste et du parti communiste pour leur faire savoir que nous n'avons pas voté le 10 mai pour continuer à subir la même politique de la direction de la Régie, mais pour le changement et la satisfaction des revendications. »*

PATRICK PESLIER.

ÉTRANGER

Le gouvernement belge alourdit la T.V.A. sur plusieurs biens et services

Création d'un quatrième taux à 19 %

De notre correspondant

Bruxelles. – Poursuivant son action de remise en ordre financière et économique, le gouvernement de M. Martens vient d'augmenter la T.V.A. de façon spectaculaire sur un certain nombre de biens et de services. Il est vrai que, en même temps, les familles avec enfants à charge, qui sont les plus durement touchées par de telles mesures, se voient concéder certains avantages fiscaux qui restent à préciser. Cette réforme représente donc un certain succès politique pour les ministres chrétiens-sociaux, alors que leurs collègues libéraux au sein de la coalition gouvernementale auraient préféré un allégement moins sélectif de la charge fiscale. Encore les prélèvements imposés aux tranches de revenu les plus élevées sont-ils également réduits.

Les modifications de taux de la T.V.A. amènent un commentateur du journal *le Soir* à écrire que *« le gouvernement n'y est pas allé de main morte »*. De plus, les nouvelles mesures vont directement à l'encontre de l'*« esprit européen »*. Les commissaires de la Communauté souhaiteraient en effet que l'on évolue vers un système ne comportant plus que deux taux de T.V.A. dans chacun des pays membres. Or, à côté des taux de 6, de 17 et de 33 %, le gouvernement belge introduit un quatrième taux à 19 %. S'efforçant de prévenir les objections, le ministre de finances, M. Willy de Clerq, a souligné que les vœux de la Commission européenne n'entraînent aucune obligation immédiate et aucun délai n'a été fixé pour une éventuelle harmonisation européenne.

Les changements applicables dès le 1er décembre prévoient tout d'abord que le taux réduit passera de 6 % à 17 % pour les secteurs de la blanchisserie, du nettoyage à sec et de la teinturerie, sans que personne voit très bien pourquoi les ménagères belges devraient être pénalisées de la sorte. Autre mesure : les aliments destinés aux animaux domestiques seront désormais taxés au taux de 19 % au lieu de 6 %. Le coup est dur pour nombre de vieilles personnes qui n'ont plus d'autre compagnie qu'un animal.

En règle générale, le taux normal de 17 % est porté à 19 %, ce qui vaut notamment pour la bière – encore un choc très dur pour les Belges, – la limonade, la margarine et les vêtements. Des exceptions sont faites cependant pour le fuel domestique, le gaz, l'électricité, les chaussures, ainsi que pour les hôtels, cafés – restaurants, secteur qui connaît déjà pas mal de revers.

Un changement important frappe également un secteur touché par le marasme des affaires : le taux de la T.V.A. passe de 17 % à 25 % pour tous les appareils et machines électroménagers, ainsi que pour les montres ordinaires et les bijoux fantaisie. Enfin, l'immense majorité des familles, dans un pays où les antennes sur les toits sont devenues très rares, sont frappées par la décision de relever de 17 % à 25 % la taxe sur la distribution par câbles des programmes radiodiffusés et télévisés.

La hausse de la T.V.A. rapporterait 15,5 milliards de francs à l'Etat en année pleine, soit 2,26 milliards de francs français. Quant aux allégements de la fiscalité directe pour les familles, ils coûteraient 7,5 milliards de francs, soit 1,1 milliard de francs français.

JEAN WETZ.

CONJONCTURE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21-10-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	257 476
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	15 944
ECU	57 719
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 589
dont :	
Concours au Trésor public	–
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	190 912
dont :	
Effets escomptés	82 322
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 306
Total	507 427

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	173 714
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 832
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	6 820
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	55 476
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	33 399
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	10 226
Total	508 273

AFFAIRES

M. André Delelis annonce des mesures en faveur de l'artisanat

De notre correspondant

Tours. – Venu inaugurer, à l'occasion du cinquantenaire de la chambre des métiers d'Indre-et-Loire, les nouveaux locaux du Centre de formation des apprentis de Joué-lès-Tours, le ministre du commerce et de l'artisanat, M. André Delelis, a profité de l'occasion pour faire le point de l'action du gouvernement en faveur des artisans.

L'artisanat, qui reste *« fragile, isolé, individualiste »*, a durement ressenti un blocage des prix rendu encore plus lourd par la majoration d'un point de la T.V.A., a reconnu M. Delelis devant ses interlocuteurs. Le ministre a émis le vœu que celle-ci soit supprimée le plus tôt possible tout en ne cachant pas que la mesure serait particulièrement difficile dans le secteur des services.

Après avoir rendu hommage à l'esprit civique des artisans et à la sagesse des salariés, il a exposé une série de projets gouvernementaux qui doivent alléger les charges des professionnels : réforme de l'assiette de la fiscalité *« qui pourrait avancer à grands pas »*, budgétisation des prestations familiales. Projets que viennent renforcer des décisions comme l'octroi de prêts bonifiés par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), le versement d'une prime de 10 000 F par emploi créé, l'abattement sur le revenu avec un crédit d'impôt pour les artisans qui utiliseront les services de centres de gestion agréés.

M. Delelis a également indiqué que le conseil du crédit à l'artisanat, inscrit dans la loi Royer et en veilleuse depuis quatre ans, serait bientôt réactivé. Quant à la loi sur la réforme de la formation professionnelle des artisans, il a dit son espoir de la faire voter avant la fin de l'année pour qu'elle entre dans les faits l'an prochain. Admettant, sous les applaudissements de l'assistance, que les organismes professionnels puissent donner des conseils sur les prix, il précisa aussi que la suppression dans le budget 1983 de la prime à l'installation ne l'empêchera pas d'aider les artisans qualifiés qui travaillent...

M. Delelis devait, enfin, annoncer qu'une communication sur un projet de réforme de la distribution, impliquant une redéfinition de la concurrence et portant en particulier sur les délais de paiement, serait examinée par un conseil des ministres avant la fin du mois.

On attendait, en fait, le ministre sur la loi Royer. En présence de son prédécesseur, le député-maire de Tours, M. André Delelis, souligna que, si elle avait freiné l'expansion des grandes surfaces, son utilisation avait été discutable au niveau de la protection sociale.

M. Royer évita la polémique. Il parla surtout de la nécessité d'un vrai salaire fiscal et d'un véritable code de l'économie française. Se félicitant de la relance du conseil du crédit-il a regretté la débudgétisation du F.D.E.S.

M. Delelis reviendra à Tours prochainement pour appuyer la liste d'union de la gauche qui, sous la conduite du député P.S. de Tours-Nord, Jean-Michel Testu, va tenter d'évincer de sa mairie l'ancien ministre du commerce de M. Pompidou. Au début de son intervention, l'hôte de la chambre des métiers d'Indre-et-Loire avait d'ailleurs relevé de récents propos de son président, M. Gogvet – par ailleurs, adjoint au maire de Tours – qui avait qualifié de *« rêveurs »* et de *« menteurs »* les membres de l'actuel gouvernement. *« En apprenant cela, j'ai été à deux doigts d'annuler ma visite »*, a commenté M. Delelis. Du coup, M. Goguet a préféré garder dans sa poche le discours de choc qu'il s'apprêtait à prononcer.

PIERRE MAILLARD.

● *Londres. – Le groupe américain Consolidated International* pourrait racheter la firme automobile De Lorean, dont le gouvernement britannique a récemment annoncé la liquidation.

Les administrateurs judiciaires britanniques ont annoncé, samedi 20 octobre, que le groupe américain, dont le siège est à Columbus (Ohio), a payé une *« somme importante »* pour une option de quarante-cinq jours sur l'usine et son équipement. La société a également signé un contrat pour l'acquisition des mille quarante et une voitures entreposées à l'usine et des cinquante-trois toujours en construction. – A.F.P.

Crise à la CNUCED

De notre correspondante

Genève. – La CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) vient de connaître une crise grave qui risque de compromettre sérieusement son activité future. Il est admis en règle générale que, pour que cette organisation puisse fonctionner de manière satisfaisante, les décisions doivent être prises par consensus. Or, à l'issue de la vingt-cinquième session du conseil du commerce et du développement sur la coopération économique entre pays du tiers-monde, une résolution présentée par le Koweït au nom du groupe des « 77 » a été mise aux voix.

Cette résolution porte en principe, sur les modalités du travail de la CNUCED, mais, en fait, exige pour les « 77 » le droit de décider seuls quels sont les pays qui peuvent participer (ou simplement être présents) à leurs négociations et quels sont ceux qui peuvent en être exclus. Le texte a été adopté par 63 voix et 9 abstentions, celles du bloc de l'Est. Sauf la Grèce et la Turquie, tous les pays membres du groupe B (pays industriels) et Israël (qui n'est admis dans aucun groupe) s'y sont opposés, estimant, entre autres, que le texte violait les principes d'universalité sur lesquels reposent les Nations unies.

En effet, bien que le texte ne mentionne pas Israël, il est clair que ce pays est le premier visé et qu'il sera le premier à être exclu du dialogue sur la coopération, le texte octroyant pratiquement le droit de veto à tout pays du groupe des « 77 ». La Chine, qui n'en fait pas partie, se trouve également dans cette situation peu confortable.

La France, pourtant très attachée au principe du dialogue Sud-Sud, s'est rangée au point de vue adopté par la C.E.E., qui estime que les travaux doivent se dérouler dans le respect des règles et des procédures sur lesquelles le système des Nations unies a été fondé. Selon le porte-parole de la C.E.E., le résultat du vote est *« de rendre plus difficile pour nous la poursuite de nos travaux au sein de la CNUCED d'une façon positive et efficace »*. De leur côté, les États-Unis ont rappelé que tout programme des Nation unies – et par conséquent tout ce qui entre dans le cadre de la CNUCED, – financé par tous les membres de l'Organisation, doit être effectué selon les principes fondamentaux de la charte. Or ces derniers sont bafoués par la résolution des « 77 ».

Selon le président de la session, M. Franz Blankart, les suites du vote *« paraissent graves, tant pour la conférence de Belgrade que pour la CNUCED elle-même »*. Pour le groupe B, les conséquences financières de cette crise se feront sentir dès le vote budgétaire à l'Assemblée générale de l'ONU, qui se tient actuellement à New-York.

Le groupe des pays en développement a fait jouer le principe de la souveraineté des États à son seul avantage, introduisant la règle de la sélectivité, tout en exigeant l'assistance de la CNUCED. Les pays industrialisés ne sont pas, eux, prêts à accepter de financer la mise en œuvre – dans le cadre du budget ordinaire de la CNUCED – des programmes de coopération dont ils seront, en fait, exclus.

ISABELLE VICHNIAC.

COMMERCE INTERNATIONAL

La montée du protectionnisme

LES RÉCENTES MESURES FRANÇAISES SONT CRITIQUÉES AU JAPON ET AUX PAYS-BAS

Le patronat chrétien néerlandais a critiqué les mesures commerciales prises par le gouvernement français, l'accusant de protectionnisme et de transférer ses problèmes économiques sur les pays voisins. Dans un article publié dans sa revue bihebdomadaire, le patronat chrétien néerlandais estime que *« la France rendrait un grand service à l'économie mondiale en révoquant les mesures protectionnistes et par la création, en coopération avec ses partenaires du système monétaire européen (S.M.E.) et du Fonds monétaire international (F.M.I.), d'un plan de rétablissement à terme de son économie.*

Le Japon entend protester, de son côté, par la voie diplomatique, contre les mesures d'ordre réglementaire prises par la France pour contrôler les importations de magnétoscopes, a précisé, le 29 octobre à Tokyo, un porte-parole du ministère du commerce international et de l'industrie. La France nous ferme pratiquement son marché, a ajouté le porte-parole, précisant que le Japon entendait riposter à cette mesure.

Le président de la Banque mondiale, M. Clausen, a dénoncé une nouvelle fois le danger du protectionnisme, à l'occasion de sa visite en Indonésie. M. Clausen a notamment insisté sur la nécessité d'un système d'échange commerciaux ouvert dans l'intérêt du monde entier. Les observateurs ont vu dans les propos du président de la Banque mondiale une critique de la nouvelle politique commeriale indonésienne d' *« achats en contrepartie »* qui impose aux fournisseurs de matériel lourd de Djakarta des achats pour la même valeur de produits autres que les hydrocarbures, et qui exige que toute importation se fasse par des transporteurs locaux. – *(A.F.P.)*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Israël

M. Begin refuse de reconnaître la gravité de la crise des relations avec l'Egypte

De notre correspondant

Jérusalem. — Longtemps réfrénées, l'amertume ou l'inquiétude de certains dirigeants israéliens à l'égard de l'Egypte allaient, pensait-on, enfin éclater au grand jour. Il n'en a rien té, ou presqu. Dimanche, le débat en conseil des ministres sur les relations israélo-égyptiennes a été étouffé. A l'instigation du premier ministre, M. Menahem Begin, tout a été fait pour dédramatiser la situation. M. Begin aurait en effet tenu le raisonnement suivant : il ne faut pas s'émouvoir outre mesure des attaques égyptiennes contre notre politique, elles ne sont pas plus virulentes que celles adressées par d'autres pays ou en Israël même par l'opposition. Dans ces conditions, le cabinet israélien s'est borné à ne pas opposer une fin de non-recevoir à la demande égyptienne de reprise des négociations sur le petit litige territorial concernant l'enclave de Tabah au Sinaï. Israël est prêt à discuter du problème à condition que le dialogue avec Le Caire soit renoué sur l'ensemble des questions controversées.

S'agit-il d'une ouverture, d'une marque d'apaisement ? Le gouvernement israélien n'a-t-il pas cependant sous-estimé l'ampleur de la détérioration des relations avec l'Egypte ? Personne ne conteste en effet que l'affaire de Tabah n'a servi que de « *catalyseur* » à cette détérioration. Le tracé de la frontière dans cette enclave est resté en suspens depuis la restitution du dernier tiers du Sinaï à l'Egypte le 25 avril 1982. La polémique au sujet de l'hôtel ultra-moderne qu'un promoteur israélien s'apprête à inaugurer dans cette enclave paraît bien bénigne en regard d'autres problèmes sur lesquels achoppent les relations israélo-égyptiennes depuis le début de la guerre au Liban. Ce que l'on appelle la « *normalisation* » des rapports entre les deux pays est réduit au strict minimum. L'éditorialiste du quotidien *Yediot Aharonot* résume ainsi la situation : « *Ne nous leurrons pas, l'Egypte a quasiment rompu ses relations avec Israël. Il n'y a pas d'échanges commerciaux, pas de tourisme, pas d'échanges de visites, pas d'entretiens, pas d'identité de vues, et à présent il n'y a plus d'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv. Ce qu'il reste, c'est la propagande hostile égyptienne* ».

Après le massacre de Beyrouth, le président Moubarak a en effet rappelé en consultation son ambassadeur à Tel-Aviv, M. Saad Mortada. Depuis, il n'a toujours pas regagné son poste.

Depuis quelques jours, les griefs israéliens sont également d'ordre militaire. Le chef des services de renseignements de l'armée, le général Saguy, a accusé l'Egypte de ne pas prendre toutes les mesures qui s'imposent pour empêcher un trafic d'armes et l'infiltration de « *terroristes palestiniens* » par la frontière du Sinaï. Dans une interview à l'hebdomadaire de l'armée israélienne, *Bamahaneh*, un général, qui souhaite demeurer anonyme, assure : « *Tous les indices amènent à penser que l'Egypte est en train de bâtir une puissance militaire en vue d'un affrontement avec Israël. Son armée subit un processus de reconversion qui doit lui permettre de mener une guerre de désert, en profondeur dans le Sinaï* ». Dans ces circonstances, M. Menahem Begin peut-il encore prétendre que la paix avec l'Egypte a résisté à l'épreuve des événements du Liban ?

Au cours du conseil de cabinet de dimanche, M. Begin s'est déclaré, une fois de plus, convaincu que l'Egypte ne s'écartera pas de la voix de la paix. Certains ministres, dont celui de l'éducation, M. Hammer, en sont moins sûrs. Ils ont demandé en vain à M. Begin de prendre une initiative et de proposer une rencontre au sommet avec le président Moubarak afin d'essayer d'enrayer le processus de dégradation des relations avec l'Egypte.

(Intérim.)

Au Liban

LES AFFRONTEMENTS SE POURSUIVENT ENTRE MILICIENS CHRÉTIENS ET DRUZES

(*De notre correspondant.*)

Beyrouth. — Si la capitale libanaise connaît, depuis un mois, des journées pacifiques, dans un contexte politique permettant d'espérer que la guerre est bien finie dans cette ville, ce que la population apprécie profondément, la situation demeure trouble et incertaine dans le reste du pays.

En particulier, dans la région d'Aley, à 15 kilomètres de Beyrouth, où les forces phalangistes et les milices druzes de M. Walid Joumblatt mènent, depuis l'entrée des troupes israéliennes dans la région, à la *mi-juin*, leur petite guerre, qui rebondit constamment. Cela vient encore de se produire durant le week-end. L'armée libanaise, qui s'était déployée entre les belligérants, après de laborieuses tractations, par l'entremise des Etats-Unis, avec les Israéliens, a été mêlée aux affrontements. Une de ses patrouilles est, en effet, tombée dans une embuscade tendue par le P.S.P. De multiples accrochages à Abey, Ain-Ksour, Tall-Mezher et Keyfoun ont fait un mort et trois blessés dans les rangs de l'armée, un à trois morts au sein du P.S.P. et deux blessés civils.

Les journaux de Beyrouth parlent d'une « *cinquième colonne* », qui provoquerait les troubles, signalant qu'à Keyfoun des hommes masqué ont tiré dans la rue à partir d'une voiture en marche, ce qui a relancé les accrochages entre les forces libanaises et le P.S.P. De nombreuses déclarations de députés ont constamment mis en cause Israël à ce sujet.

Simultanément, un attentat au bazooka se produisait dans la même région à Bchemoun contre un véhicule israélien. Il n'y a pas eu de victimes. Israël a mis en garde ses ressortissants contre tout déplacement au Liban, qualifié d' « *extrêmement dangereux* ».

Enfin, un incident s'est produit dans la Bekaa où des avions israéliens en vol de reconnaissance ont essuyé, sans être atteints, le tir de deux fusées Sam dirigé sur eux à partir du territoire syrien. Toutefois, au lieu de menacer la Syrie de représailles, le ministre israélien des affaires étangères a saisi l'occasion de l'incident pour envisager un « *retard dans l'évacuation* » du Liban. Or Washington a hâte d'obtenir cette évacuation, ayant pris l'engagement de ne pas retirer auparavant ses « marines ».

Conscient du problème, le président Amine Gemayel s'active pour obtenir un renforcement de la force multinationale afin d'en étendre la zone de déploiement hors de Beyrouth. Il entreprend, ce lundi 1er novembre, une visite-éclair au Maroc, dont le roi a mis à sa disposition un contingent pouvant aller jusqu'à vingt mille hommes.

LUCIEN GEORGE.

LES ASSISES NATIONALES DU FRONT NATIONAL

M. LE PEN : « Nous ne serons pas les harkis de l'opposition chiraco-giscardienne »

Immigration, insécurité, chômage et fiscalité : tels sont les thèmes — sans surprise, il est vrai — que le Front national a choisis de privilégier dans la bataille des municipales. Ils ont été longuement évoqués tout au long des assises nationales de ce parti, organisées samedi 30 et dimanche 31 octobre à Nice. Que ce soit lors du discours d'ouverture de son président, M. Jean-Marie Le Pen, au hasard des interventions parfois musclées qui ont suivi, ou encore dimanche soir au cours du meeting qui a réuni, sous le chapiteau du Théâtre de verdure, quelque mille cinq cents personnes, la popularité de ces thèmes n'a pas été démentie. Et ce ne sont certes pas les analyses ou les prises de position les plus nuancées qui ont recueilli le plus d'applaudissements.

M. Jacques Médecin, député (apparenté R.P.R.) des Alpes-Maritimes et maire de Nice, qui, selon le Front national, aurait dû présider le meeting, n'était pas présent. Au nom de l'efficacité, le parti de M. Le Pen s'est déclaré prêt à jouer l'unité de l'opposition. Il demande son intégration — en gardant son identité — aux listes d'union U.D.F.-R.P.R.-C.N.I.P. S'il a obtenu quelques promesses locales, ses appels aux responsables nationaux des différentes formations sont, jusqu'à présent, restés sans réponse.

Faute d'un accord, le Front national est prêt à présenter ses propres listes, notamment à Paris — où M. Le Pen sera candidat, — à Marseille, à Lyon, à Nice, à Roubaix, à Tourcoing, à Angers, à Dreux, à Montpellier, à Nogent-sur-Marne et à Sens. Toutefois, cette volonté d'unité n'incite pas le Front national à modérer ses critiques à l'encontre de l'opposition, et notamment du C.D.S., très violemment attaqué à plusieurs reprises.

Nice. — Que l'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas de gaieté de cœur que le Front national plaide en faveur de listes communes avec le R.P.R. et l'U.D.F. Même s'il estime que ses idées sont accueillies beaucoup plus favorablement par l'opinion qu'il y a quelques années, il est bien obligé de reconnaître que, seul, il ne peut pas grand-chose. M. Le Pen explique notamment : « *L'unité de l'opposition est nécessaire pour refouler le socialo-communisme. Le système électoral oblige à des regroupements. Nous y sommes prêts dans le respect des idées que nous défendons. Mais il ne s'agit pas pour nous de nous aligner sur des positions moyennes.* » « *Nous ne serons pas les harkis de l'opposition chiraco-giscardienne* », précise-t-il avant d'ajouter : « *Si nous appelons au combat contre le marxisme, ce n'est pas pour rétablir la politique d'avant le 10 mai, une espèce de petit socialisme comme il existe, à côté de la vérole, la petite vérole (...) Nous ne sommes pas des antimarxistes complaisants* ».

A propos de l'immigration, « *qui participe pour une très large part au chômage* », M. Le Pen juge : « *Le nombre de chômeurs se multiplie d'autant plus que nos frontières sont ouvertes à tous les chômeurs du monde, qui semblent avoir acquis le droit de vivre à nos crochets. Nous assistons à une véritable invasion qui est en passe, avant vingt ans, de faire disparaître la nation française. Il se constitue des quartiers, des villes, qui bénéficient, de fait, d'un véritable statut d'extra-territorialité et où les huissiers et les policiers n'osent même plus aller. Il faudra bientôt ouvrir la route avec des compagnies de parachutistes.* » M. Le Pen avance quelques propositions, notamment l'abrogation des accords d'Evian et l'instauration d'une « *taxe spéciale* » pour les employeurs qui font travailler une main-d'œuvre immigrée... De manière plus prosaïque, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général, lance : « *Immigrés d'au-delà de la Méditerranée, retournez à vos gourbis !* »

A propos de l'insécurité, le président du Front national dénonce un « *Etat qui n'ose punir les voleurs parce qu'il est le premier voleur de France* ». Il déclare notamment : « *Le Front national ne se paie pas le luxe d'avoir des états d'âme à l'égard du crime. Il est sans nuance. Il choisit clairement les victimes contre les assassins.* » Aux « *homélies sur la réinsertion sociale et la prévention* », il oppose l'instauration de mesures « *drastiques* ». Il plaide notamment pour le rétablissement de la peine de mort, l'envoi aux îles Kerguelen de tous les détenus qui purgent une peine supérieure à cinq ans et le rétablissement, dans certains cas, de peines corporelles.

M. Le Pen s'élève contre « *la fiscalité dictatoriale imposée par une administration insolente qui ne se reconnaît pas de loi* ». Selon lui, « *la France est entrée dans un système d'inquisition fiscale comparable à la Gestapo* ». « *N'attendez rien de l'ancienne majorité*, précise-t-il, *c'est elle qui a mis en place ces instruments de répression étatique.* »

A des militants qui réclament une action plus musclée, M. Le Pen demande de ne pas tomber dans le piège de la violence et de l'illégalité et de préférer l'action politique. « *Nous devons être respectueux de la légalité tant que celle-ci existe* », dit-il en précisant : « *Nous sommes une armée en civil, mais il n'est pas bon pour nous aujourd'hui de parader avec des armes.* » A une militante plus obstinée, il donne toutefois ce conseil : « *Si vous avez le droit d'avoir une arme chez vous, préférez au 6,35 millimètres le 9 millimètres, c'est plus efficace.* » Un peu plus tard, il dira : « *Le Front national a un programme modéré. Il ne peut accepter l'appellation d'extrême droite. Le terme de « droite nationale » suffit à caractériser notre parti.* » La précision n'est sans doute pas inutile.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

L'ENQUÊTE SUR SABRA ET CHATILA

Un officier israélien en poste à l'entrée des camps affirme qu'il était possible de voir les massacres

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le commandant en chef israélien de la région militaire nord, le général Amir Drori, a déposé dimanche 31 octobre devant la commission d'enquête sur les massacres des camps palestiniens de Sabra et de Chatila, en en rejetant la responsabilité entière sur les « *forces libanaises* » (milices chrétiennes unifiées).

Premier militaire israélien a être entendu publiquement par les trois juges de la commission Kahane, le général Drori a affirmé qu'il avait eu des « *doutes* » quant à l'utilisation des milices chrétiennes dans le nettoyage des camps, mais que ses réticences n'avaient pu empêcher la tuerie du fait d'un enchaînement de circonstances, et notamment du refus de l'armée libanaise d'intervenir. Le général s'est ainsi employé a expliquer l'inaction de ses troupes pendant plus de trente-six heures, alors que se perpétrait un massacre dont elles n'auraient été, selon lui, que tardivement et imparfaitement informées. Confirmant que l'action des « forces libanaises » dans les camps a été coordonnée à l'avance avec l'armée israélienne, le général Drori a révélé qu'un officier de liaison des « forces libanaises », attaché en permanence aux forces israéliennes, et en contact direct avec l'unité des milices chrétiennes entrée dans les camps, transmettait les ordres et informations.

Le général Drori a reconnu, par ailleurs, qu'un officier supérieur israélien du secteur de Beyrouth, prénommé Rouven, avait « *évoqué* » devant lui, « *la possibilité* » d'un massacre, dès jeudi soir. Le général lui aurait alors fait valoir que les « forces libanaises » avaient été dûment mises en garde contre tout excès.

Le lendemain matin, vendredi 17 octobre, le général Drori assure avoir été averti par le commandant des forces israéliennes dans le secteur de Beyrouth, que « *quelque chose n'a pas tourné rond* ».

Le général Drori déclaré avoir alors ordonné aux milices chrétiennes de cesser le feu et d'« *arrêter leur progression* », mais non de sortir des camps. Selon sa déposition, il contacte alors le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, l'invite à venir à Beyrouth, et lui déclare que les « *les forces militaires phalangistes ont peut-être exagéré* ». Il ordonne également à un second groupe des « forces libanaises », stationné sur l'aéroport, de ne pas entrer dans les camps. Ces forces seront pourtant autorisées à le faire, mais le général Drori ne s'en n'est pas expliqué.

Cependant, dans un témoignage versé au dossier de la commission d'enquête, le lieutenant Avi Grabosky, qui commandait l'unité de blindés en poste à l'entrée de Sabra, affirme qu'il était possible « *dès le vendredi 17 septembre au matin* » aux forces israéliennes de voir que les militaires phalangistes massacraient la population civile des camps de Sabra et de Chatila. Le lieutenant avait aussitôt alerté ses supérieurs. « *Nous sommes au courant, nous nous en occupons* », lui avait-il été répondu alors. La déposition de cet officier paraît en contradiction avec celle faite devant la commission, le 25 octobre dernier, par M. Sharon, qui avait à cette occasion produit des photographies des abords des camps qui prouvaient, selon lui, que les soldats israéliens ne pouvaient être témoins directs de ce qui s'y déroulait.

Au Nigéria

Les autorités ont repris le contrôle de la situation dans le nord

Kaduna (*A.F.P.*). — La situation est redevenue calme à Kaduna (nord du Nigeria) après des affrontements qui ont opposé la semaine dernière les adeptes de la secte de Maitatsine à la police et à des milices qui ont été mises sur pied vendredi (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre).

Dimanche 31 octobre, d'importantes forces de police contrôlaient tous les accès à la ville, où plusieurs bâtiments ont été incendiés, notamment les sièges de quatre loges maçonniques, soupçonnées par les milices privées d'abriter des « *sectes dangereuses* ». Plusieurs véhicules ont également été brûlés. Un officier supérieur de la police et un sergent ont été tués par les « *fanatiques musulmans* » venus de Maiduguri.

Selon des témoins, les deux policiers ont été tués par les fanatiques qui leur ont ensuite arraché les yeux et coupé la langue, pratique « *coutumière* » de la secte de Maitatsine. Des rumeurs circulant à Kaduna font état d'au moins quarante morts.

« *La population s'est affolée. Le marché s'est fermé, tout s'est arrêté et la panique s'est installée très rapidement. Heureusement, les milices se sont très vite organisées pour prêter main forte à la police, ce qui a permis un retour au calme assez rapide* », a affirmé un témoin, en indiquant que plusieurs civils des groupes de miliciens ont été tués par les « fanatiques » armés d'arcs et de flèches.

La ville de Kano, où des affrontements entre la secte musulmane fanatique de El Hadj Maroua Maitatsine et les forces de l'ordre nigérianes avaient fait plus de quatre mille morts en décembre 1980, a vécu samedi une journée d'agitation qui a fait croire à certains de ses habitants à un retour des « fanatiques ». Alors que les affrontements de ces jours derniers à Maiduguri (extrême nord-est du pays) entre les adeptes de cette secte et les forces de police locales auraient fait, selon le quotidien *Daily Sketch*, quatre cent cinquante-deux morts. La police de Kano a rapporté qu'un groupe de jeunes, se prétendant étudiants, s'en sont pris au chantier de construction d'une église anglicane (dont la première pierre avait été posée en avril par l'archevêque de Canterbury lors de sa visite au Nigéria), estimant que cette église serait trop proche d'une mosquée déjà existante. Ce groupe de jeunes, qui s'est opposé à la police sur le lieu du chantier, s'est ensuite éparpillé pour aller brûler quatre églises et plusieurs débits de boissons alcoolisées, ainsi que des véhicules. Une dizaine de personnes ont été blessées, dont un policier.

A Maiduguri, où les plus violent affrontements ont eu lieu, le calme aurait été également rétabli. Samedi, selon l'agence nigériane de presse Nan, plus de cent policiers étaient encore portés disparus.

Un groupe Bakounine-Gdansk-Paris revendique un attentat contre une société soviétique

Un engin explosif de forte puissance a sérieusement endommagé, lundi 1er novembre, vers 3 heures du matin, des locaux de la société soviétique Slava, 17, boulevard Saint-Martin à Paris (3e). Trois véhicules en stationnement, ainsi que plusieurs magasins situés à proximité, ont subi des dégâts. L'attentat a été revendiqué peu après auprès de l'agence France-Presse par un « groupe Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador ».

Ce n'est pas la première fois que la société Slava est visée par un attentat. Au mois de janvier dernier d'autres locaux de cette société, situés 78, rue Beaubourg, à Paris (3e), avaient également été la cible d'un « groupe Bakounine-Gdansk-Paris ». Sous cette appellation ou sous celle de « Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador » ce groupe a revendiqué par le passé sept attentats à Paris avant celui de ce lundi. Des sociétés ayant des relations avec les pays de l'Est ont été visées mais aussi la compagnie aérienne Lan Chile et une entreprise spécialisée dans l'importation de viande d'Argentine.

La société Slava est une entreprise à capitaux soviétiques que dirige actuellement M. Michaïl Efremov, un Moscovite de soixante et un ans. Ce lundi matin, un homme s'exprimant difficilement en français répondait au téléphone au 17, boulevard Saint-Martin. Se refusant à toute déclaration, il renvoyait ses interlocuteurs aux policiers chargés de l'enquête.

La Slava est une entreprise spécialisée notamment dans le commerce d'horlogerie et d'optique. Le communiqué adressé à l'A.F.P. par le groupe revendiquant l'attentat de ce lundi fait directement référence à cette activité : « *Attaquons-nous dès maintenant aux véritables parasites sociaux, bureaucrates, marchands, policiers qui écoulent ici (Slava) le produit de l'exploitation des peuples de Pologne et d'U.R.S.S. Internationalisons le combat des voyous et houligans (dixit* Pravda*) de Pologne.* »

Le nom de la Slava est évoqué par *l'Express* dans l'enquête qu'il consacre cette semaine aux « secrets de l'espionnage soviétique » (numéro daté 29 octobre - 4 novembre). L'hebdomadaire indique qu'après avoir pris sa retraite, M. Maurice Dejean, ambassadeur de France à Moscou de 1955 à 1964, aujourd'hui décédé, occupa jusqu'à sa mort le poste de P.-D.G. de la Slava, « *une usine d'horlogerie du Jura dont les Russes détiennent 90 % des actions* ».

L'Express rappelle à cette occasion l'affaire sentimentale à laquelle Maurice Dejean fut mêlé à Moscou et à la suite de laquelle il fut rappelé à Paris après les révélations d'un transfuge du K.G.B.

Le communiqué du « groupe Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador » découvert ce lundi matin par l'A.F.P. au 94, rue de Saussure (17e), à la suite d'un appel téléphonique anonyme, fait apparemment référence à cet article. Un bandeau de papier séparé, ajouté au communiqué, indique : « *Société soviétique Slava (président Dejean).* »

Le numéro du « Monde » daté 31 octobre-1er novembre 1982 a été tiré à 455 582 exemplaires.

De retour à Paris

M. MARCHAIS DÉCLARE QUE SON VOYAGE EN CHINE A ÉTÉ « UN SUCCÈS COMPLET »

M. Georges Marchais est arrivé à Paris, le samedi 30 octobre, après un voyage en Chine (du 14 au 26 octobre) et en Corée du Nord (du 26 au 29 octobre). Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que sa visite en Chine avait été « *un succès complet* ». Evoquant l'histoire des relations entre les P.C. français et chinois, M. Marchais a déclaré que « *marginaliser* » le P.C.C., dans les années 60, avait été « *une erreur profonde* ».

Selon M. Marchais, les progrès réalisés par la Chine dans le domaine économique confirment le bien-fondé du jugement « *globalement positif* » porté par le P.C.F. sur les pays socialistes.

« LIBÉRATION » DÉMENT SON RACHAT PAR GAUMONT

Depuis plusieurs semaines, on parle de négociations entre Gaumont et le journal « Libération » aux termes desquelles la société de M. Seydoux prendrait une participation minoritaire dans le capital du quotidien. Le « Figaro Magazine » du 29 octobre affirme même que l'affaire est sur le point d'être conclue par le rachat pur et simple du journal.

A « Libération », on dément formellement l'information. « Libération » n'est pas à vendre, indique M. Antoine Griset, directeur administratif du quotidien, et personne ne peut prétendre à son rachat. Il est vrai que nous sommes à la recherche de financement sous la forme d'une prise de participation minoritaire. Mais, pour le moment, rien n'est décidé, et cela ne se fera vraisemblablement pas avec Gaumont ».

A B C D E F G H

